Aux Jeux d'hiver du Québec

Le Saguenay-Lac-St-Jean en 1ère place

Par Julien GAGNON

St-Georges-de-Beauce — Le plus beau présent que les porte-couleurs du Saguenay-Lac-St-Jean pouvaient offrir à leurs fidèles partisans, c'est une première place à l'occasion des récents Jeux d'hiver du Québec qui se déroulent présentement.

Après six jours de compétitions où dix disciplines sportives furent disputées, on retrouve finalement la région en tête du classement général. Cette poussée victorieuse de la délégation du Saguenay-Lac-St-Jean est due à l'explosion des membres de la délégation, principalement au tennis sur table, qui ont mérité trois médailles d'or et deux d'argent pour pouvoir se propulser au sommet provincial.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette poussée formidable mais un fait existe, c'est que tous les athlètes ainsi que ceux qui ont la responsabilité de les diriger se sont donnés la main pour obtenir un résultat actuel aussi fantastique.

Les compétitions ne sont pas terminées et il reste encore cinq disciplines où il faudra lutter avec énergie. Ce qui compte toutefois, c'est que la délégation de la région va entreprendre le dernier bloc de compétitions avec une faible marge en tête du classement mais c'est suffisant (3 points) pour motiver les jeunes et il sera intéressant de les surveiller jusqu'à la fin.

Les dix disciplines qui sont terminées et qui ont permis aux athlètes de la région de se signaler sont: le volleyball, le ski de fond, le patinage artistique, le karaté, l'haltérophilie, la nage synchronisée, le basketball, le patinage de vitesse, le tennis sur table et la lutte.

A compter de demain, la lutte sera de plus en plus forte car seulement trois points séparent le Saguenay-Lac-St-Jean du secteur de Québec, qui occupe le deuxième rang au classement.

CLASSEMENT MEDAILLES

	Pts	or	argent	bronze
Saguenay-Lac-St-jean	166	8	6	8
Québec	163	14	21	11
Abitibi-Témiscamingue	147.5	4	8	10
Montréal-Concordia	146	12	2	10
Sud-Ouest du Québec	145.5	3	5	4
Rive-Sud Métropolitaine	129	4	5	6
Mauricie	122	1	3	3
Lac St-Louis	112	18	8	26
Richelieu-Yamasha	110.5	2	3	7
Lanaudière	107	9	0	4
Estrie	106	7	14	3
Bourassa	96	3	5	0
Outaouais	94	7	9	4
Laval	93.5	3	5	7
Laurentides	89	3	3	3
Est du Québec	85	6	4	1
Centre du Québec	75	0	1	2
Côte-Nord	42	3	0	0

Autres nouvelles et photos, page 13

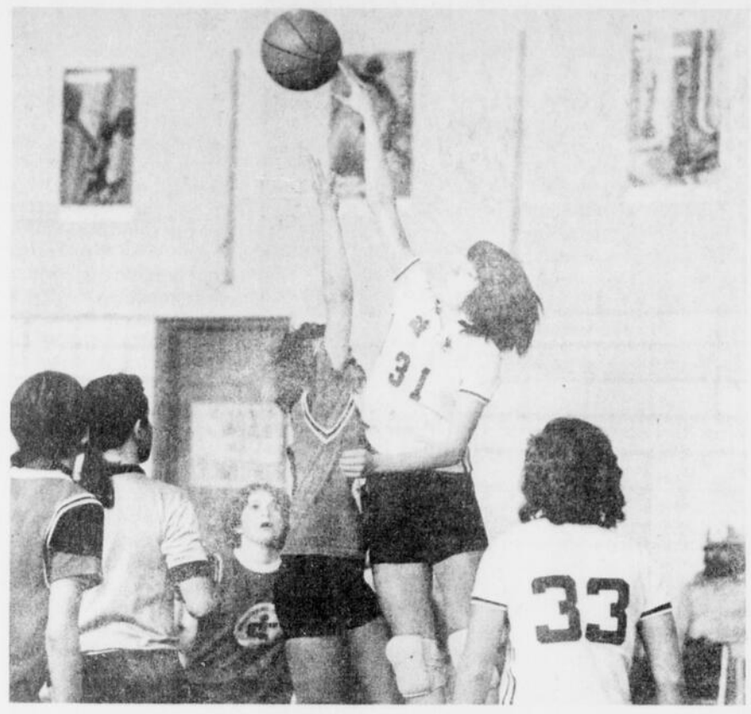

la mercerie — Le regard sur la côte

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Le regard sur la côte, le magasin du différent

1ère année No 132 | Vendredi, le 8 mars 1974 | 24 pages | 20 cents

Si l'Alberta et la Saskatchewan ne cèdent pas

Trudeau peut ordonner des élections générales

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	20
— Bourse	19
— Bridge	23
— Cinéma	10
— Décès	20
— Entrecroisés	16
— Finance	18
— Famille	11
— Horoscope	21
— Mots croisés	17
— Mots mystères	21
— Patron	23
— Sport	13 à 16
— Télévision	10

TORONTO (PC) — Le premier ministre Trudeau se dit prêt, s'il y est forcé, à déclencher des élections générales sur la question du prix que l'Alberta et la Saskatchewan pourraient exiger pour leur pétrole et leur gaz naturel.

S'adressant à une foule de 1,150 personnes participant mercredi soir à Toronto un banquet de souscription de fonds électoraux, M. Trudeau a déclaré: "Je ne veux pas d'élections sur ce thème de division, mais, naturellement, si nous y sommes forcés, nous nous battrons pour l'intérêt général du Canada".

Par ailleurs, le premier ministre s'est dit confiant que le gouvernement fédéral en viendra à une entente avec les provinces de l'Ouest sur la possibilité de hausser les prix du pétrole qu'elles produisent et sur la répartition des redevances lorsque sera levé le gel des prix, le mois prochain.

S'il n'intervient pas d'accord, a cependant ajouté le premier ministre, le gouvernement fera son devoir pour empêcher ce qu'il a appelé "les perturbations économiques massives" qu'amènerait une tentative de l'Alberta de réclamer le droit exclusif de régir les prix et de partager les bénéfices avec les sociétés pétrolifères.

Enfin, M. Trudeau a assuré que, quel que soit le règlement de la question du pétrole, le gouvernement fédéral s'engage de nouveau à encourager le développement industriel dans l'Ouest du pays.

Phil Cossette démissionne

TROIS-RIVIERES (PC) — M. Phil Cossette a annoncé hier à Trois-Rivières sa décision d'abandonner la présidence du Parti créditiste québécois et de se consacrer entièrement au domaine de l'assurance.

Agé de 44 ans, M. Cossette qui se décrit lui-même comme étant de centre-droit, a cependant précisé qu'il continuerait d'accorder son appui au PC et a indiqué qu'il ne verrait pas d'un mauvais oeil la création d'une troisième force politique au Québec.

M. Cossette a souhaité à son successeur de pouvoir mettre un terme aux disputes qui secouent actuellement le Parti créditiste.

Bourrasques de 60 milles à l'heure

(Lire en page 3)

SOULEVE COMME UN FETU DE PAILLE: Ce garage a été soulevé par le vent et projeté à plusieurs pieds de son socle après avoir été cassé en deux, au cours de la bourrasque de vent, hier après-midi à Chicoutimi. Plusieurs arbres ont été également abattu par le vent qui a atteint 60 milles à l'heure par moments.

Pour les ruraux

Ottawa veut construire ou acquérir 50,000 logements

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral se propose de construire ou d'acquérir jusqu'à 50,000 logements, pour les familles habitant les milieux ruraux, et pour les autochtones, au cours des cinq prochaines années.

Les gouvernements provinciaux seront invités à conclure des accords avec le gouvernement d'Ottawa, en vertu d'une disposition de la loi nationale sur l'habitation, afin de faciliter l'accession à la propriété, en établissant les mensualités ou les loyers mensuels à un niveau proportionnel au revenu des résidents.

C'est ce qu'a annoncé, jeudi, le ministre d'Etat responsable de l'Habitation, M. Ron Basford.

Par ailleurs, le programme de réparations d'urgence, établi il y a trois ans, sera maintenu pendant quelques années encore; il s'appliquera aux familles d'autochtones qui vivent présentement dans des logements vraiment impropres à l'habitation.

LES FONDS

Depuis la mise en application de ce programme, connu autrefois sous le nom de "confort hivernal", le gouvernement a consacré des crédits de $6.2 millions, dont $440,000 au Québec.

Le but de ce programme est de fournir des fonds aux populations autochtones et les aider à procéder aux réparations urgentes de leurs habitations, surtout en prévision des mois d'hiver.

M. Basford a déclaré que son ministère envisagera de mieux faire connaître, dans les petites collectivités et les villages d'autochtones, les avantages des autres programmes de la LNH, comme ceux du programme d'aide à l'acquisition d'une maison, du programme d'aide aux sociétés à but non lucratif et aux coopératives d'habitation sans but lucratif.

Autant que possible, a poursuivi le ministre, les constructions d'habitations viseront, non seulement à produire des logements convenables, mais aussi à créer des occasions d'emploi et à favoriser le développement économique des résidents des collectivités où des habitations seront construites.

D'autres ministères fédéraux participeront au programme de constructions, comme le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, celui des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la Santé nationale et du Bien-être, de l'Expansion économique régionale, des Finances et du Secrétariat d'Etat.

Les associations provinciales d'autochtones continueront d'avoir à leur disposition les fonds nécessaires à l'application du programme et la SCHL prendra les mesures nécessaires pour recruter et former des autochtones dans ses propres bureaux, affecter le personnel de soutien.

Budget fédéral supplémentaire de $1.1 milliard

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien aura besoin d'un second budget supplémentaire, au montant de $1.1 milliard celui-là, pour terminer l'année financière, le 31 mars prochain.

Le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, a en effet déposé ce budget aux Communes, jeudi, de sorte que le total des prévisions budgétaires atteint maintenant $21.4 milliards, soit un peu moins que celles pour 1974-75.

La plupart des crédits supplémentaires seront consacrés à des paiements de transfert aux particuliers, aux provinces ainsi qu'aux secteurs de l'agriculture et de transports.

DEPENSES

Les principales dépenses sont prévues comme suit:

— $425 millions pour la sécurité de la vieillesse - $235 millions - et les allocations familiales - $190 millions , dûs à l'indexation des pensions au coût de la vie et aux augmentations des prestations des allocations familiales de $12 à $20 en moyenne par enfant par mois;

— $240 millions sous forme de subventions destinées à compenser les consommateurs canadiens pour la hausse des prix des produits pétroliers;

— $146 millions au chapitre des paiements de péréquation faits aux provinces;

— $76 millions comme paiements à l'Alberta et la Saskatchewan, stipulés dans la loi sur la taxe sur l'exportation du pétrole;

— $50 millions en guise de paiements aux provinces, en vertu des garanties de recettes qui ont accompagné la réforme fiscale;

— $41 millions comme paiements aux compagnies ferroviaires, pour les dédommager du blocage des prix du transport des marchandises;

— $31 millions sous forme de subventions supplémentaires aux producteurs de lait conditionné.

Le budget principal, lu par le ministre des Finances, M. John Turner, en février 1973, prévoyait des dépenses de $19.2 milliards.

MÉTÉO

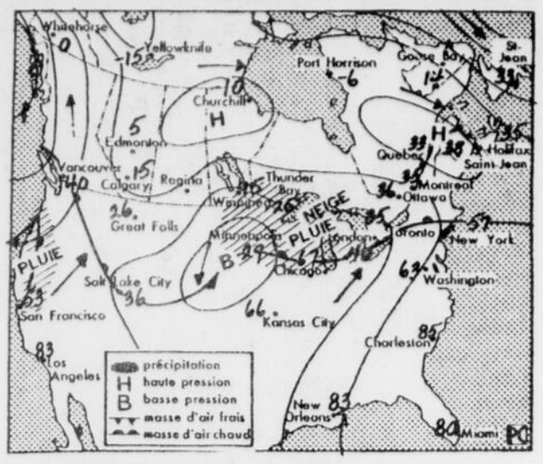

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la journée de vendredi et aperçus pour la journée de samedi:

Abitibi, Chibougamau: ensoleillé, maximum, près de 25; samedi, nuageux et doux.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Haute-Mauricie, Saguenay-Lac St-Jean: temps clair, venteux à certains endroits, maximum preés de 25; samedi, nuageux et doux.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: temps clair, venteux à certains moments, maximum, près de 35; samedi nuageux et doux.

Québec, Trois-Rivières: ensoleillé, venteux à certains moments, maximum, près de 32; samedi, nuageux et doux.

Rimouski, Baie Comeau, Sept-Iles, Gaspé: ensoleillé et venteux, maximum, près de 25; samedi, généralement ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures rapportées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Dawson	-41	-2
Vancouver	30	35
Edmonton	-16	4
Yellowknife	-39	-17
Regina	-18	11
Winnipeg	-9	16
Sudbury	37	40
Toronto	47	57
Ottawa	43	52
Montréal	38	52
Québec	38	47
Fredericton	36	61
Saint-Jean, N.-B.	36	52
Halifax	35	45
Charlottetown	35	47
Saint-Jean, T.-N.	25	40
Chicago	48	52
Detroit	45	59
Boston	44	68
New York	49	68
Washington	66	71
Miami	71	82
Los Angeles	52	58

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 01h15 (9'0") et basse à 07h20 (0'4"). Elle sera à nouveau haute à 13h40 (9'9") et basse à 19h50 (0'2").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h30 (18'5") et basse à 08h40 (0'5"). Elle sera à nouveau haute à 14h55 (19'9") et basse à 21h05 (0'6").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h35 (16'3") et basse à 09h45 (0'4"). Elle sera à nouveau haute à 14h55 (17'5") et basse à 22h15 (0'7").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973,
édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE, 316, Avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes: Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Denis Lessard

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule, La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (No. 3213)

Le groupe "Maneige" réalise une performance exceptionnelle

par Denise PELLETIER-BOUCHARD

JONQUIERE — "Maneige", un groupe de cinq musiciens qui ont rempli la salle François-Brassard, hier, d'une musique exceptionnelle, authentique, d'une musique qui nous a fait accomplir un voyage fantastique au pays des sons.

Nous n'allons pas essayer de définir cette musique, car on lui a déjà appliqué toutes les étiquettes, telles que jazz, baroque, pop, classique. C'est tout cela à la fois, mais ce n'est pas un mélange: c'est la musique de Maneige, indéfinissable, belle par cela même et par la nouveauté et la solidité de son architecture.

Une chose remarquable, entre autres, dans cette musique, c'est l'utilisation qui y est faite des citations. La mélodie ou le rythme réfèrent souvent à d'autres textes: on perçoit à un moment donné la mélodie de "Au clair de la lune", un rythme de jazz, une fantaisie baroque, et tout ce jeu des citations dans le texte et des parodies se joue avec une grâce consommée, faisant parcourir aux auditeurs les innombrables voies dans lesquelles la musique s'est engagée, à travers les âges et à travers les pays.

On a l'impression que les membres de Maneige libèrent enfin la musique, de règles trop rigides, d'étiquettes trop tranchées, mais tout en s'imposant à eux-mêmes la rigueur technique et la solidité nécessaires à tout oeuvre. Une musique libérée dans laquelle il y a une large part d'humour. Comment manier l'humour avec une flûte traversière, un xylophone, un piano? Cela semble facile, lorsqu'on écoute Maneige: il suffit d'un son légèrement criard, d'une intervention à contretemps, d'un brusque saut d'un rythme ou d'une mélodie à l'autre.

Ces musiciens sont par ailleurs polyvalents, et leurs connaissances musicales sont d'une envergure professionnelle: non seulement chacun peut-il manier plusieurs instruments, non seulement ne cessent-ils de parcourir la scène, allant d'un instrument à l'autre pour faire entendre au bon moment deux notes grêles de triangle, ou le son insolite d'un archet promené sur la tranche d'une cymbale, mais tous font preuve d'une discipline étonnante pour ce qui est du rythme. Ils ne cherchent pas à assourdir le public avec la batterie: souvent muette, elle peut aussi se faire douce, mais quand elle est au maximun, c'est vraiment beau, nécessaire et parfaitement justifié.

Même l'improvisation, qui occupe environ le quart du spectacle, est soignée, et bien encadrée du reste parce que ces musiciens forment un groupe homogène: chacun sent, sait ce que l'autre va faire, et peut ainsi s'exécuter en conséquence.

L'instrument principal n'est pas la batteire, comme on pourrait s'y attendre, mais la flûte traversière. Le flûtiste, présent du début à la fin, donne le ton aux autres, manie son instrument avec une virtuosité et une souplesse incroyables, ne s'effaçant que par instants derrière un solo de piano ou de batterie. Nous avons pu entendre également de bons passages dans lesquels le saxophoniste entraîne toute cette musique dans un jazz du meilleur style. Et aussi un peu de musique futuriste, qui nous transporte sur une autre planète, où le mot musique n'aurait pas le même sens qu'ici.

SONGE

En première partie, le groupe "Songe" a présenté une musique qui s'apparente à celle de Maneige, mais qui n'en est encore que le pâle reflet, puisque les membres du groupe ne travaillent pas ensemble depuis très longtemps. Mais, dans le style amateur, c'était du travail honnête, avec quelques trouvailles, avec beaucoup de possibilités qui, bien exploitées, pourront conduire ce groupe vers un bel avenir.

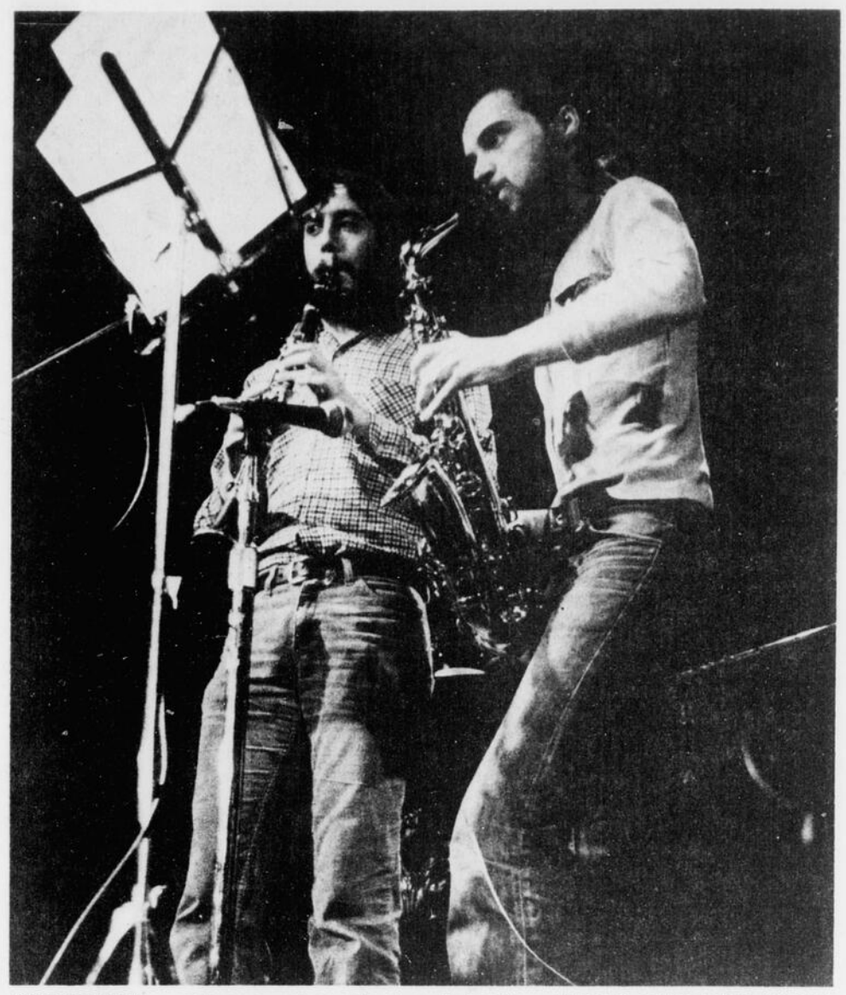

"MANEIGE" — Un groupe musical québécois vraiment extraordinaire qui présente une musique nouvelle et authentique. Sur la photo, deux membres du groupe exécutent un duo du plus bel effet.

Etude juridique sur les régimes linguistiques

Depuis la Confédération, les gouvernements québécois ne sont pas intervenus dans l'utilisation des langues

Par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — Les gouvernements québécois qui se sont succédé depuis la Confédération, malgré les pouvoirs législatifs considérables qu'ils possédaient en matière de langue, n'ont pas songé ou n'ont pas jugé nécessaire d'intervenir dans le domaine de l'utilisation des langues.

Ce fait a été noté par Me Claude-Armand Sheppard vers la fin d'une étude juridique de plus de 500 pages sur les Régimes linguistiques canadiens et étrangers.

Le document a été préparé pour le compte de la Commission Gendron qui a enquêté sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec.

Me Sheppard n'a pu fournir d'explication à cette situation qui lui semble "attribuable à la négligence et à l'absence d'une prise de conscience des possibilités et responsabilités législatives en ce domaine".

"Il n'en demeure pas moins que ce n'est ni la constitution, ni le Parlement fédéral qui, dans la plupart des domaines, pouvaient faire obstacle à une réglementation provinciale des langues si le Québec eut voulu l'imposer.

"En fait, à l'exception de certaines prescriptions de l'Acte de l'Amérique du nord britannique qui n'opèrent que dans les secteurs restreints de la justice et de l'adoption des lois, et sous réserve de la juridiction fédérale sur certaines matières, il n'y a pratiquement aucune limitation au pouvoir provincial en matière linguistique."

Pour expliquer cette carence législative du Québec, note l'auteur, on ne peut même pas invoquer la nouveauté relative du principe du droit à la langue qui remonte au moins au début du siècle dernier.

LES DROITS

L'auteur a souligné que cette notion de droits linguistiques comporte maintenant un vaste champ d'activités. De nos jours, le droit à la langue signifie

— le droit d'utiliser sa langue dans les communications sociales, culturelles, politiques ou religieuses entre citoyens ou entre particuliers et, dans une certaine mesure, lors de communications entre les citoyens et les organes officielles;

— le droit d'être régi par des lois rédigées dans sa langue et par des institutions parlementaires qui la reflètent;

— le droit pour un citoyen d'exiger que les affaires officielles qui le concernent soient administrées dans sa propre langue et qu'il puisse utiliser cette langue dans ses propres communications avec l'Etat;

— le droit d'être jugé ou entendu dans sa langue, à titre de justiciable ou de témoin, par toutes les instances judiciaires et quasi-juridiques;

— le droit à l'enseignement dans la langue maternelle, à tous les niveaux, depuis le primaire jusqu'au degré universitaire.

PUBLICITE

Récemment, des éléments supplémentaires y ont été apportés, tels que le droit de travailler en autant que possible dans sa propre langue.

De plus, les citoyens réclament que la publicité, les raisons sociales, les instructions sur les produits soient rédigées dans leur langue.

Le plus récent de ces éléments nouveaux est celui du droit à la protection et à la diffusion de la culture d'un groupe linguistique, c'est-à-dire le droit de garantir la langue contre les pressions socio-économiques.

"Ni l'AANB, ni la législation québécoise actuelle, n'envisagent le droit à la langue de cette façon complète et générale. Les dispositions applicables sont rares, isolées, et insuffisantes. Aucune conception intégrée ou homogène du droit à la langue n'a présidé à leur adoption . . .

Le prix du sucre se réajuste lentement

MONTREAL (PC) — Après avoir connu une hausse vertigineuse, le prix du sucre se réajuste lentement. Au cours des prochains jours, le sac de 10 livres de sucre se vendra environ $3.00, ce qui représente une baisse de 45 cents.

Et, selon une enquête menée par le quotidien La Presse, de nouvelles baisses de prix devraient être enregistrées progressivement durant les mois qui viennent.

C'est ce qui découle des déclarations faites par des porte-parole des sociétés Sucre Saint-Laurent, Atlantic Sugar, Les Sucres Redpath et Sucre Cartier Ltée.

Ainsi, poursuit La Presse, au mois de mai, les 100 livres de sucre coûteront environ $25; le prix était monté à $33.90, ces derniers jours.

La baisse de prix sera donc assez considérable, mais il ne faut pas oublier qu'il y a un an, jour pour jour, les 100 livres de sucre ne coûteraient que $12.45, ce qui veut dire que le prix, en mai, aura augmenté de 100 pour cent par rapport à l'année dernière.

Arsen Lupin dans la région?

par Guy Bergeron

Chicoutimi — La sûreté municipale de Chicoutimi croit qu'Arsen Lupin, ce fameux voleur, est actuellement dans la région puisque ceux qui ont pénétré avec effraction dans l'ancien édifice du Bell Téléphone, situé sur la rue Lafontaine, ont dû passer par le cinquième étage de l'édifice pour y voler trois calculatrices.

En effet, les voleurs modernes ont dû monter sur le toit de l'édifice d'une hauteur d'une soixantaine de pieds pour ensuite marcher sur une bande de ciment pour aller enfoncer une vitre au cinquième étage de l'édifice et pénétrer à l'intérieur.

Ce mystère reste entier pour les policiers de Chicoutimi qui se demandent si Arsen Lupin continuera son oeuvre.

VOL DE CUIVRE

L'agent Henri Gagné de la Sûreté du Québec n'a qu'un seul problème actuellement, c'est de découvrir le plaignant lorsqu'il a retrouvé quelque 500 livres de cuivre qui a été volé au cours de la journée d'hier et revendu à un regrattier de la région.

Non seulement, l'agent Gagné a découvert le voleur et le receleur, mais il n'a qu'un problème, c'est de découvrir maintenant la victime.

Les députés de la région et l'abolition des permis de travail

Alma — Les députés de la région ont rencontré, hier avant-midi, des représentants de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) pour discuter de l'abolition des permis de travail. Ce sujet, qui avait suscité de vifs commentaires des centrales syndicales, a donné lieu à une rencontre du ministre Jean Cournoyer avec M. Louis Laberge, président de la FTQ, de sorte que la réunion d'hier à Alma n'avait plus l'importance qu'on y attachait.

Les députés, dont MM. Gérald Harvey et Roger Pilote, ont commenté cette rencontre en déclarant qu'elle avait permis aux gens de se rencontrer, aux représentants des travailleurs de parler aux députés, et à ces derniers de faire part directement des développements survenus sur le plan provincial.

Même si cette rencontre n'a pas eu l'impact prévu, on s'attend à ce que l'affaire des permis de travail suscite encore des réactions, du côté de la CSN surtout.

Incendie à Arvida

Arvida — Un incendie a détruit, au cours de la nuit dernière, le garage L. Paré, situé au 262 Deschêne, à Arvida.

Selon les informations obtenues, les pompiers d'Arvida se sont rendus sur les lieux vers 1h35 et ils étaient encore sur place, à 5h30 ce matin, alors que le brasier fumait encore.

En plus d'un garage pour la peinture et le débossage, l'édifice Paré renfermait également un entrepôt rempli de bois de construction.

Mini - Congrès
(ASSEMBLEE GENERALE)
AU SECRETARIAT SCOUT
2358, Boul. St-Paul, Chicoutimi.
SAMEDI, LE 9 MARS 1974
A 13:00 heures
DIMANCHE, LE 10 MARS 1974
A 10:00 heures
TOUS SONT INVITES

MENAGE NEUF 1974
Style colonial
$1,995.

Ce ménage comprend: un set de salon de style; une table de centre en érable; une table de coin; une lampe de pied; une lampe de table. Un REFRIGERATEUR de couleur, 14 pi. cu., 2 portes automatique; un poêle de 30 pouces automatiques, de couleur; un set de cuisine colonial, 5 morceaux. Un set de chambre colonial qui comprend: bureau triple, une commode, un lit, un matelas et sommier-caisse SIMMONS.

Payable au mois.
Aucun comptant requis.
Livraison et entreposage gratuits.

Tél.: 547-4579

Ce ménage vendu par:
Ameublement CAPRI de Jonquière

BOURRASQUES — En plus de provoquer des pannes d'électricité dans divers secteurs de la région, des bourrasques de vent d'une forte vélocité ont causé des dommages à des édifices et renversé des arbres, comme l'indique cette photo prise à Chicoutimi.

Des vents de 60 milles causent des dommages à travers la région

Chicoutimi — La région a connu, hier, une autre phase de l'hiver lorsque des vents d'une vélocité atteignant parfois 60 milles à l'heure ont causé des dommages pour plusieurs milliers de dollars.

Toits de maison arrachés à Sainte-Coeur-de-Marie, à Rivière-du-Moulin, à Chibougamau, à Arvida, poteaux cassés, arbres brisés voilà le bilan d'une tempête de vents violents qui pour plusieurs a fait penser à la fin du monde...

Ces vents d'une vélocité de 60 milles à l'heure provenant de l'ouest devraient perdre de leur intensité au cours de la nuit.

Les corps policiers de toute la région ont rapporté hier, des dommages et l'Hydro-Québec a été sur la brèche puisqu'il y a eu des pannes d'électricité importantes à Mistassini, Péribonka, Albanel, Girardville et à Normandin.

A ces derniers endroits, la panne a duré environ une heure. Au lac Emmuraillé, dans le secteur de Saint-David-de-Falardeau, le courant est interrompu depuis une heure hier après-midi.

A Jonquière, toute la partie sud de la ville a été privée d'électricité, vers 23 heures, hier. Ainsi, le poste CKRS-TV a dû suspendre ses émissions après la lecture des bulletins de nouvelles de Radio-Canada. A minuit, le courant électricité n'avait pas encore été rétabli.

Cependant, à ce dernier endroit, il n'y a qu'un seul client, soit le gardien de la barrière du lac Emmuraillé.

Par ailleurs, à Alma, il y eut interruption de l'électricité d'une durée de quelques minutes de même qu'à Chicoutimi-Nord et tard hier soir, à Shipshaw, le courant était toujours manquant et l'Hydro-Québec s'affairait à rétablir le contact. Cette bourrasque qui a débuté vers l'heure du dîner a semé un certain émoi et une certaine panique dans toute la région et plusieurs toitures devront subir de nombreuses réparations tandis que les abris pour automobiles ont volé au vent comme s'il s'agissait de châteaux de paille.

Quant aux petits hangars en aluminium, ils ont été une proie facile pour le vent qui n'a pas ménagé ses élans.

C'est ainsi que par exemple, à Place Angoulême un épinette d'une hauteur de 60 pieds a tombé sur la route épargnant cependant les enfants.

A JONQUIERE

Pendant ce temps, à Jonquière, les vents ont fait tomber un mur de l'hôtel Le Marquis qui a été incendié dimanche soir.

Le mur qui demeurait encore sur place est tombé sur la rue Saint-Dominique.

Heureusement, il n'y eut aucun blessé, mais,la circulation a été arrêtée pendant plusieurs heures pour permettre de ramasser les dégâts.

Un sommaire rapide des dommages causés sont de l'orde d'une dizaine de milliers de dollars.

Les priorités de l'OPDQ

Une délégation d'Alma veut rencontrer le délégué au plan

par Serge CLOUTIER

ALMA — Une délégation du secteur d'Alma demandera une rencontre avec le délégué au plan, M. Yves Gagnon, au sujet des priorités que l'OPDQ met de l'avant pour le Saguenay-Lac-St-Jean. C'est ce qui ressort des commentaires entendus, hier, à Alma, après que le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, eut répondu aux questions des membres de la Caisse d'entraide économique locale, réunis en dîner bimensuel.

Le sujet à l'ordre du jour était l'autoroute Alma-La-Baie et le ministre a expliqué à ses hôtes les principales étapes de sa réalisation, énumérant aussi les autres priorités régionales, comme M. Yves Gagnon l'avait fait deux jours plus tôt. Le ministre a rappelé que l'entente fédérale-provinciale devait être signée le 15 mars, et que les fonctionnaires de l'OPDQ préparent les dossiers-moteurs pour le Saguenay-Lac-St-Jean, afin de profiter le plus possible des $75 millions qui seraient prévus pour le Québec.

Alma semble d'accord avec le principe de construire cette route à quatre voies, mais voudrait que les étapes de sa réalisation soient revues, et corrigées, pour que le secteur Lac St-Jean ne soit pas relégué au second plan.

"Nous sommes d'accord avec ce projet, mais pas n'importe comment, et nous voudrions que la phase Alma-Jonquière soit réalisée dès le début, et qu'on attache une grande importance aussi au réseau routier du Lac St-Jean, qui semble ne pas préoccuper les gens de l'OPDQ, a-t-on pu entendre".

"Nous sommes en faveur de cette autoroute, mais nous voulons être directement concernés, parce que présentement, nous avons l'air absente des préoccupations de l'OPDQ" a précisé le porte-parole du groupe, M. Louis-Gaétan Fortin.

"Alma avait dit oui au boulevard Talbot, et avait donné son appui, mais il a fallu ensuite attendre 15 ans avant de voir s'améliorer l'embranchement d'Hébertville. Nous ne voulons pas endosser pleinement cette priorité si elle ne nous garantit pas un traitement équitable, et il faut considérer le Lac St-Jean comme une partie importante de la grande région. La route 169 (tour du Lac) est une route de première importance, et le transport industriel et commercial y est impressionnant, de sorte que des efforts devraient être consentis de ce côté".

Selon les informations des gens d'Alma, MM. Louis-Gaétan Fortin, Jacques Gagnon, et Raymond Gagnon, respectivement directeur-général du conseil économique, président de la Caisses d'entraide et gérant municipal, le ministre du revenu et le député Roger Pilote auraient tous deux affirmé qu'il était possible de discuter des doléances du Lac St-Jean et du secteur d'Alma avec les gens de l'OPDQ, ce pourquoi une rencontre sera sollicitée avec M. Yves Gagnon prochainement.

Parmi les autres sujets abordés par le ministre, la crise de l'énergie et les profits excessifs des compagnies pétrolières, que dénonçait M. Laval Fortin. Ce dernier prétend que les carburants qui sont vendus dans la région étaient déjà en réserve avant l'augmentation des prix, et que les hausses qui ont ensuite été décrétées sont abusives. M. Harvey a répondu que ce problème en était un d'envergure, à l'échelle canadienne et mondiale, et qu'il lui était difficile d'aller plus loin dans ses considérations.

L'ACS veut que la Fédération des CS discute d'autonomie avec le ministère

ALMA — Les membres de l'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-St-Jean ont adopté, hier soir, à Alma, une résolution demandant à la fédération des commissions scolaires de discuter avec le ministère de l'Education du problème de l'autonomie. Les commissaires sont d'accord avec les déclarations qui ont été faites, depuis quelques temps, par des présidents de commissions scolaires, dénonçant certaines façons d'agir de fonctionnaires, qui viendraient en contradiction avec les déclarations de principe du ministre lui-même.

Toute consultation des comités de parents ou des employés des commissions scolaires devraient d'abord être soumise au gouvernement local, afin de lui faire jouer le rôle que lui reconnaît le ministre dans ses propos, selon les explications fournies à l'assemblée.

Cette résolution vient confirmer le désir qu'avait exprimé plus tôt cette semaine M. Maurice Guérin de voir l'ensemble des commissaires se prononcer sur le sujet. Il n'existe pas comme tel de front commun régional, mais une volonté générale de faire sentir au ministre qu'il devrait consulter davantage les commissions scolaires.

ACS ET LES AUTRES

Dans un bref résumé des activités de l'association régionale, M. Louis Reid, président de l'ACS, a affirmé que les groupements régionaux considéraient de plus en plus les commissions scolaires, et que cela est bon signe de la vitalité de ses dernières, et de leur importance.

Le président a cité en exemples les rencontres qui ont eu lieu ou qui doivent avoir lieu avec le Conseil régional de développement (CRD), avec l'Université du Québec à Chicoutimi, avec le Conseil régional des loisirs, entre autres. M. Reid souligne aussi que l'ACS suit de près l'évolution du dossier du FM coopératif dans la région.

FISCALITE

La fédération provinciale, représentée hier par son président, M. Gilles Fortin, est prié d'agir pour que les augmentations du produit de la taxe foncière scolaire ne profitent pas au gouvernement, qui "saute d'ordinaire sur cette situation pour diminuer les subventions plutôt que de permettre à un milieu de se donner de meilleurs services".

Sur le sujet des règles budgétaires, M. Martial Carrier de la fédération précise que le gouvernement ne veut plus augmenter les montants globaux consacrés à l'éducation, et que si des augmentations sont exigées dans certains secteurs, il faut pouvoir diminuer ailleurs. "Il y a quand même lieu d'améliorer certaines normes, comme le souhaitaient les directeurs-généraux de la région dans des mémoires présentés à la fédération, mémoires qui servent d'arguments à cette dernière dans ses représentations auprès du ministère," a affirmé M. Carrier.

REUNIFICATION

Un document du ministère sur des critères d'acceptabilité d'une demande de réunification de l'élémentaire et du secondaire sur le territoire d'une locale parviendra aux commissions scolaires prochainement. En annonçant cette nouvelle, le président de la fédération faisait part hier soir que les changements demandés à l'article 495 B de la loi 27 n'avaient pas été acceptés.

Une quarantaine de dossiers de réunification seraient déjà parvenus au ministre, et ce dernier pourrait en accepter, si les critères qui viennent d'être définis sont respectés.

Sur ce sujet de la réunification de l'élémentaire et du secondaire, M. Louis Reid a tenu à souligner que l'article 495 B exigeait l'unanimité sur le territoire pour qu'une réunification soit faite au niveau d'une régionale, tandis que pour la fusion municipale, la loi 276 n'exigeait que 50% des personnes concernées.

Quelque 200 personnes attendues au colloque du consommateur sur la viande

Par Christiane LAFORGE

CHICOUTIMI — Quelque 200 personnes sont attendues, aujourd'hui, à Jonquière, pour le colloque des consommateurs sur la viande, organisé par l'ACC et le Conseil des salaisons du Canada, dans le cadre de la semaine nationale de la consommation.

C'est la deuxième fois seulement au Québec qu'une telle initiative est prise et réalisée, avec pour but premier l'information à la population sur un domaine largement intégré à la vie quotidienne et si peu connu. En effet, la viande, la plus grande industrie alimentaire du Canada, fait annuellement plus de $2 milliards de ventes, coûte près de $1 3-4 milliard de matériel, emploie comme main-d'oeuvre un total de 31,000 ouvriers, paye $15 millions par an en impôts sur le revenu, et se consomme à raison de 160 livres par année par personne.

A l'occasion de ce colloque, auquel participeront les organismes familiaux, étudiants et sociaux, diverses personnalités se prêteront à toutes les questions susceptibles d'être posées, à savoir l'histoire de la viande, cette entreprise dans le contexte régional, ses prix, ainsi que la nouvelle loi sur l'étiquetage.

Concernant l'importance de cette industrie alimentaire, il est à noter que le Canada se range parmi les grandes nations exportatrices de viande par ses expéditions régulières à quelque 50 pays.

COLLOQUE SUR LA VIANDE — A l'occasion de la semaine nationale de la consommation, un colloque des consommateurs sur la viande se tient aujourd'hui à Jonquière. Plusieurs spécialistes dans cette industrie seront présents, tels que M. Jean-Marc Lavoie, président de l'A.C.C., Mme Cécile Roland Bouchard, présidente régionale de l'A.C.C. et M. Rolande Soucy, B.S.A. Conseil des salaisons du Canada.

Un hélicoptère pour la SQ, dans la région

Chicoutimi — Le district de Chicoutimi de la Sûreté du Québec pourrait être doté dans quelques mois d'un hélicoptère.

C'est que nous avons appris, hier, dans les milieux policiers.

Actuellement deux hélicoptères seront mis en service à Québec et à Montréal, mercredi. Il s'agit d'appareils bien équipés et qui sont deux fois plus gros que ceux que possédait la SQ auparavant.

En outre, les districts de Chicoutimi et de Rimouski devraient obtenir également un tel appareil par la suite.

Chicoutimi métropolitain

Dévoilement prochain du plan de développement

Par Yvon Laberge

Chicoutimi — La Société d'aménagement industriel de Chicoutimi métropolitain devrait divulguer, et ce, dès la semaine prochaine, un plan de développement d'ensemble pour le secteur.

Par ailleurs, a-t-on appris hier, par la même occasion sera rendu public le bilan financier de la société. De plus, le commissaire industriel, M. René Brassard, pourrait bien aussi fournir son rapport concernant les actions entreprises par le Commissariat industriel au cours de la dernière année.

Selon les informations recueillies, il est assuré que l'année financière 1972-73 ne sera pas déficitaire. D'ailleurs, le bilan devra être approuvé par les conseils municipaux du Chicoutimi métropolitain.

Pour ce qui est du cas Pierre Joron, comme plusieurs se plaisent à le dire, il semble qu'il faudra maintenant s'en remettre au conseil municipal de Chicoutimi, de qui dépend le comité du boulevard Lamarche. Rappelons, que depuis décembre 1973, le comité d'aménagement du boulevard Lamarche n'a de comptes à rendre qu'au conseil municipal de Chicoutimi.

Hôpital de Chicoutimi

Une grève du zèle des techniciens en radiologie

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Les techniciens en radiologie de l'Hôpital de Chicoutimi font actuellement une grève de zèle, parce que les appareils existant à cet endroit sont considérés comme vétustes.

Même s'il nous a été impossible hier soir de joindre le directeur général de l'Hôpital de Chicoutimi, M. Maurice Cardinal, des informateurs dignes de foi ont mentionné principalement des médecins, qu'il leur était impossible d'obtenir des radiographies dans des cas spéciaux.

Des techniciens du service de radiologie voudraient obtenir de meilleurs appareils et leurs revendications étant toujours en vase clos en ce sens qu'ils ne sont pas entendus par l'administration qui doit se battre avec le ministère des Affaires sociales pour obtenir des crédits a obligé ces derniers à faire un genre de grève de zèle avant que la grève éclate de façon définitive.

LA CAISSE D'ETABLISSEMENT
Saguenay—Lac-St-Jean

AVIS
D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

AVIS est par les présentes donné, que l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'Etablissement Saguenay — Lac St-Jean aura lieu le 19 mars 1974, au Manoir du Rocher, à Alma, comté Lac-St-Jean. Cette assemblée générale débutera à 14 heures. Il y aura entre autres, présentation des états financiers, élections des officiers, dispositions et appropriation des trop-perçus.
Les membres sont également informés par la présente qu'il y aura modifications aux règlements de régie interne.
Donné à Chicoutimi, ce 5 mars 1974.
Le Secrétaire. PAUL-EMILE DORE

Pour messieurs seulement

Quoi de neuf aux Quatre-Saisons pour les messieurs et les jeunes?

Eh bien! tout est neuf: les complets, les pantalons, les gilets, les chemises, les jeans, les ensembles délavés, les chaussures, les bottes, enfin du jeune garçon dans le vent jusqu'au grand-papa.

On a du neuf aux Quatre-Saisons, une variété que vous ne pouvez voir nulle part ailleurs, les supports et les tablettes sont remplis de vêtements frais.

Pas de vêtements ou chaussures de l'an dernier, mais bien de la nouveauté et à des prix qui défient toute compétition. N'hésitez pas pour un vêtement de tout dernier cri, visitez d'abord les magasins dont on parle de ce temps-ci, Quatre-Saisons de Roberval, St-Félicien ou Chibougamau.

(ann.)

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les difficultés du tourisme

Malgré les belles déclarations rassurantes des principaux leaders d'organismes oeuvrant dans le secteur du tourisme au Saguenay-Lac St-Jean, au moins deux problèmes majeurs continuent d'exister à l'état latent.

Celui de la représentativité de la Société Touristique du Saguenay et du Syndicat d'Initiatives touristiques de Chicoutimi, ainsi que le conflit étouffé entre Festivalma et la Traversée du Lac à Roberval demeurent présents à l'esprit du vice-président au Tourisme au CRD, M. Gaston Perron.

La rencontre de jeudi soir à Chambord a permis de camoufler l'ampleur du problème opposant Alma et Roberval, mais il faudra régler le conflit tôt ou tard... et avec des gants blancs, parce que les deux parties sont particulièrement agressives.

Comme il n'existe que trois semaines de beau temps par été au Saguenay-Lac St-Jean et que cette période coïncide avec les vacances dans la construction et le monde du travail en général, on comprend que Dolbeau, Alma, et Roverval désirent en profiter au maximum.

Festivalma se déroulera en même temps que la Huitaine de Gaîté à Roberval et débordera également sur les 10 jours Western de Dolbeau. Roberval a tenté d'obtenir l'aide de Dolbeau afin de faire changer les dates de Festivalma, mais à Dolbeau, on est tellement assuré de la force du Festival Western que les initiatives d'Alma ne portent pas ombrage.

Alma a donc tenu son bout, et encore hier, M. Nicol Allard, président de la Traversée du Lac St-Jean à la nage, rageait publiquement contre les dirigeants de Festivalma et la mollesse de la Commission touristique du Lac St-Jean.

Pourtant, le directeur-général de la commission M. Michel Roy l'a expliqué lors d'un entretien, les efforts de la Commission touristique du Lac St-Jean doivent se limiter pour l'instant à la promotion de la région et de ses événements.

Il semblerait donc que le problème de la duplication des événements touristiques au Lac St-Jean aboutira tôt ou tard sur la table de M. Gaston Perron et du CRD, puisque c'est cet organisme qui a été mandaté pour éliminer, dans la mesure du possible, la duplication des événements.

La santé de la Société touristique du Saguenay est précaire. Sans argent, avec des ressources humaines peut-être quelque peu démoralisées, la Société doit subir de plus, la compétition échevelée d'Emile Corneau et de Gaston Maziade qui contrôlent le Syndicat d'Iniatives touristiques... et son imposant budget.

Mardi soir, il semblerait que les représentants des municipalités aient accepté officieusement de financer la part du Haut-Saguenay de $8,000. Au CRD, afin de défrayer les quatre projets "régionnaux" pilotés par M. Michel Roy.

On peut donc prévoir que les municipalités s'empareront de la Société touristique ou qu'elles défrayeront directement au CRD, la promotion touristique dans le secteur.

Pendant ce temps, M. Perron multiplie les contacts personnels afin d'amener tout ce beau monde à tirer dans la même direction, en même temps.

M. Perron est conscient qu'il existe des problèmes difficiles à régler.

Pour l'instant, on doit consacrer les énergies à la promotion régionale; dès que le temps le permettra, M. Perron devra penser à résoudre les problèmes de structure d'accueil des touristes que l'on va chercher.

Comme le tourisme est avant tout essentiellement une affaire "d'hommes", le travail de M. Perron est donc excessivement délicat.

Il doit traiter avec MM. Paul Tremblay, Emile Corneau et leurs adjoints au Saguenay, et avec M. Nicol Allard, au caractère plutôt vif à Roberval, comme avec M. Jean-Paul Aubin, d'Alma, qui a de la suite dans les idées.

M. Perron compte produire un rapport étoffé et plutôt percutant au prochain congrès général du CRD en mai prochain, tandis que la commission touristique du Lac St-Jean, a avancé la date de son congrès en septembre prochain; ceci permettra à Michel Roy et son président Ghislain Gagnon (s'il est réélu) de se pencher sur la coordination des événements touristiques de la saison 1975.

Pour l'instant, toutes les parties se tolèrent, il faudra pourtant régler les comptes un jour ou l'autre.

Réjean Tremblay

PAROLE AUX LECTEURS

Un appel aux partisans libéraux de Chicoutimi

Plusieurs membres du parti ont manifesté une certaine insatisfaction lors de la dernière campagne électorale. Déjà quatre mois se sont écoulés et quatre ans nous séparent normalement du prochain scrutin.

Sans que la chose ne soit urgente, ne serait-il pas temps de voir à une réforme fondamentale des structures de l'association de notre comté afin de lui donner une vitalité qui ne pourrait être qu'à l'avantage du comté de même qu'à ses électeurs?

La politique ne doit pas être le fait d'une minorité. L'influence qu'une section peut exercer au sein d'un parti représente un élément dont on néglige trop souvent l'importance. Il est donc souhaitable que les militants libéraux prennent conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans l'association, des modifications qu'ils peuvent y apporter et des avantages dont le comté pourrait tirer parti.

Ainsi, les militants sensibiliseront le gouvernement aux différents problèmes que nous connaissons et l'aideront à les mieux comprendre.

En effet, nombreux sont les sujets de discussion qui visent à améliorer la qualité de la vie tant au point de vue matériel qu'intellectuel. Sur le plan matériel, nous songeons au réseau routier et plus particulièrement au Boulevard Talbot qui, avouons-le, n'est pas à la hauteur de la situation, le transport en commun dont le fonctionnement est constamment menacé, à l'exploitation rationnelle de nos ressources naturelles qui servirait plutôt les intérêts de la population que ceux de l'entreprise privée. Il y a une foule d'autres points qui pourraient être soulevés lors d'un prochain communiqué.

Sur le plan intellectuel, nous pensons à la télévision communautaire, à la vie universitaire, à la vie artistique qui pourrait enrichir notre patrimoine culturel et dont la présence est trop souvent négligée dans les petits centres urbains.

Vu la somme de travail à abattre, il importe au plus haut point de veiller au recrutement de personnes désireuses de joindre les rangs du parti de même qu'à l'utilisation maximum des efforts qu'elles sont prêtes à déployer.

C'est ce que notre association tentera d'accomplir au cours des prochains mois et nous croyons y parvenir grâce à votre participation. Le succès de cette entreprise dépend de nous tous.

Solange Angers
Parti Libéral du Québec (P.L.Q.),
Comté de Chicoutimi.

Le mois de la Croix-Rouge

Les volontaires de la Société canadienne de la Croix-Rouge sont peut-être d'âges, de tailles, de races et de couleurs différentes, mais ils partagent tous un trait commun - ils reçoivent plus qu'ils ne donnent.

L'an dernier, ils ont consacré un demi-million d'heures aux diverses oeuvres de la Croix-Rouge. Calculé d'après un salaire minimum de $2.00 l'heure, ceci représente un don d'un million de dollars! Mais les volontaires de la Croix-Rouge sont des spécialistes dans leur domaine. Et qui pourrait estimer la valeur de leurs services? Est-il possible de mettre un prix au dévouement, à l'amitié?

En tout cas, les volontaires n'y songent pas. Peut-être, justement, parce qu'ils reçoivent plus qu'ils ne donnent. Ainsi, des enfants d'une classe de 4ième ont adopté une veuve invalide comme si elle était leur grand-maman et une telle expérience n'a pas de prix. La famille d'une dame bénévole, qui promène des patients en fauteuils roulants, célèbre la fête de Noël le 24 décembre afin de lui permettre de conduire ses "amis" le 25 et le 26 décembre chez leurs amis. Le moniteur de sécurité aquatique qui enseigne la natation le mardi et le jeudi soir à des enfants handicapés ne voudrait pas manquer une de ces soirées pour tout l'or du monde. Les milliers de femmes qui se réunissent dans les locaux de la Croix-Rouge ou dans une maison privée pour coudre, tricoter et confectionner des courtes-pointes, à l'intention des sinistrés, trouvent dans ces réunions une camaraderie, une amitié et une expérience sociale enrichissantes en plus de la satisfaction de remplir une action humanitaire importante. Lorsqu'un séisme, une inondation ou un ouragan s'abat sur un coin du globe, les vêtements, les courtes-pointes, faits par les volontaires de la Croix-Rouge canadienne sont souvent la première aide distribuée aux victimes.

Les volontaires de la Croix-Rouge sont fiers de ce qu'ils font mais ils ne se considèrent pas comme des personnes exceptionnelles. Ce sont des gens comme vous qui portent secours à d'autres gens comme vous.

Mars est le mois de la Croix-Rouge au Canada. C'est le moment de songer aux nombreux services rendus à la communauté par les volontaires de la Croix-Rouge. C'est aussi le temps de participer à l'action.

La Société Canadienne de la Croix-Rouge

OPINION DES AUTRES

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux anglophones et traduits par La Presse Canadienne:

LUTTE CONTRE LE RACISME

Plusieurs personnes risquent fort d'être choquées par l'annonce faite par le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, que le gouvernement fédéral avait l'intention d'affecter une certaine part de son budget d'aide aux pays sous-développés à des projets destinés à procurer une assistance non-militaire à des mouvements africains combattant ouvertement des gouvernements racistes blancs.

M. Sharp a tenu à préciser que le gouvernement canadien n'accordait pas son appui au renversement des gouvernements par la violence, mais il a ajouté qu'Ottawa endossait complètement le programme d'aide aux régions sous-développées mis de l'avant par les pays participant à la conférence du Commonwealth à Ottawa, l'été dernier.

Des prêts doivent être approuvés d'ici peu par l'Agence canadienne de développement international, destinés à financer des programmes de nature humanitaire dans des régions présentement contrôlés par des mouvements de libération, tel qu'en Angola, en Mozambique et en Guinée, colonies portugaises, en Rhodésie et en Namibie.

Cette aide servira surtout à la construction d'écoles, de cliniques médicales et à la mise sur pied d'organisations coopératives, organisations qui, selon M. Sharp, pourraient, le cas échéant, préparer les groupements rebelles à assumer la direction du pays.

Peut-être les initiateurs de ces projets ont-ils cru que l'aide ainsi projetée contribuerait à l'avènement de régimes démocratiques dans ces régions et à améliorer ainsi les conditions de vie des gens vivant dans ces contrées.

Mais tout ce que le gouvernement réussira ainsi à faire sera de reconnaître la légitimité de groupements dissidents dans des pays possédant déjà des pouvoirs établis. Quoique ces gouvernements puissent être considérés comme des pouvoirs colonialistes ou injustement favorables à la minorité blanche, ils n'en demeurent pas moins, en loi, comme en fait, légitimes.

"The tribune", Winnipeg.

TRUDEAU DEVRAIT MIEUX COMPRENDRE L'OUEST

A titre de chef d'un gouvernement fédéral qui ne dispose que de sept sièges à l'ouest de l'Ontario — et on se demande s'ils lui sont assurés — le premier ministre Trudeau a toutes les raisons de craindre de se mettre l'Ouest à dos. Cependant, il serait injuste envers le premier ministre que de situer son inquiétude simplement dans le contexte de l'avenir politique du gouvernement libéral.

M. Trudeau est très près de la vérité dans sa définition de l'hostilité de l'Ouest. Elle n'est pas uniquement politique; il ne s'agit pas simplement d'un sens de frustration vis-à-vis Ottawa, mais d'un ressentiment à la vue de l'énorme influence commerciale et culturelle dont jouit particulièrement l'Ontario. En fait, le ressentiment de l'Ouest à l'égard de l'Est canadien est dirigé autant contre le prospère Ontario que contre l'Est dans un sens général, tant géographique que social.

L'Ontario est un symbole de l'exaspération de l'Ouest, parce que notre province a ce que l'Ouest désire: une industrie génératrice d'emplois, une plus forte population, des revenus supérieurs, et l'oreille d'Ottawa...

M. Trudeau a raison, en ce sens que les griefs de l'Ouest sont actuellement la plus grande menace au fédéralisme, même s'il serait exagéré de prétendre qu'elle dépasse la menace passée du séparatisme du Québec. L'Ouest ne pose pas un problème de langue parallèle, et ses aspirations culturelles ne sont pas non plus comparables.

Trop longtemps, l'Est du Canada ne s'est pas assez préoccupé de l'Ouest. Il est étonnant de savoir combien de gens de l'Est ne sont jamais allés plus à l'ouest que Thunder Bay. Il faut un effort plus grand pour comprendre le point de vue de l'Ouest, comme cela a été nécessaire pour apprécier les griefs du Québec qui, ont encouragé le mouvement séparatiste...

"The Free Press", London.

LA MENACE DE L'OUEST

Le premier ministre Trudeau a fait récemment d'étonnantes déclarations sur la situation actuelle de la fédération canadienne. Par exemple, il a dit que le mécontentement de l'Ouest canadien représente une menace plus grave pour le fédéralisme que l'a déjà le séparatisme dans le Québec. Il a dit que l'Alberta avait un vigoureux gouvernement provincial indisposé par le fédéralisme.

Et tout cela n'a pas manqué de surprendre les gens vivant dans cette partie du pays...

Ce n'est pas tellement une voix à Ottawa qui est demandée dans l'Ouest, mais aussi une voix dans la Confédération. Le sentiment s'est répandu que l'Ouest ne compte pas pour beaucoup dans la Confédération. Autrement, de vieux griefs comme ceux qu'ont causés les tarifs de fret discriminatoires, qui empêchent l'établissement d'une base industrielle dans l'économie de l'Ouest, auraient depuis longtemps été dissipés. De tels problèmes préoccupent à bon droit le gouvernement albertain, dans le contexte du fédéralisme.

Il ne devrait pas être nécessaire que l'Ouest élise une majorité de membres du gouvernement, ou pas même un seul, pour mériter de recevoir justice. Cela aiderait, si le gouvernement prenait la peine d'essayer d'apprendre et de comprendre ce que l'Ouest désire, et faire en sorte de répondre à ces désirs...

"The Herald", Calgary.

L'OUEST SE SENT NEGLIGE

C'est maintenant officiel: l'Ouest se désintéresse du reste du pays.

De vilaines rumeurs à cet effet ont circulé depuis à peu près le début de la Confédération, mais la confirmation ne vient que d'en être faite, par nul autre que Pierre Elliott Trudeau...

Il y a définitivement du ressentiment dans l'Ouest canadien, mais rien de comparable au mouvement séparatiste au Québec. M. Trudeau semble comparer les deux, si l'on en juge par son interview à la radio du réseau d'Etat. Les gens de l'Ouest, pourtant, en majorité, sont nettement fidèles au Canada et à ses institutions...

Le sentiment d'aliénation dont parle M. Trudeau date de longtemps. Il vient de l'impression que nous sommes, au mieux, sentiment négligés par le gouvernement fédéral. Ce ressentiment vient de vieilles blessures, comme celles qu'ont causées les tarifs du fret. Il vient aussi d'un fait que le premier ministre lui-même a noté, que nous n'aimons pas nous voir coupés du courant général de l'activité culturelle et économique en ce pays...

"The Journal", Edmonton.

LE SEPARATISME DE L'OUEST

Le premier ministre devait scruter sa boule de cristal quand il a laissé entendre que le séparatisme de l'Ouest constitue pour la survie du pays un danger plus grand que ne l'a jamais été le séparatisme au Québec. En ce moment, c'est une exagération, mais cela peut devenir une vérité dans l'avenir.

Les gens de l'Ouest canadien, du moins jusqu'à récemment, n'ont pas sérieusement songé au séparatisme. Ils sont grommelé beaucoup au sujet du fait que tout semblait favoriser la région centrale du pays, mais aucun mouvement sérieux de séparation n'est apparu qui serait comparable à ce qui existe au Québec depuis un certain nombre d'années.

Cependant, Ottawa pourrait provoquer une considération sérieuse d'une sécession, si les problèmes fédéraux-provinciaux ne sont pas traités avec habileté et bon sens. Si la question du pétrole n'est pas réglée à la satisfaction de l'Alberta et de la Saskatchewan, en particulier, le ressentiment à l'égard de la Confédération pourrait s'aggraver au point de mener à des menaces de séparation...

Le séparatisme dans l'Ouest n'existe pas comme force idéologique; ce n'est qu'une possibilité théorique. Mais il se peut qu'on provoque son existence par des mesures trop autoritaires ou des négociations stupides, en avril. Le premier ministre peut mieux témoigner de sa sincérité dans son désir de maintenir le pays uni, en insistant pour que ceux qui préparent la prochaine conférence fassent un meilleur travail que ce qui a été fait à celle du mois dernier...

"The Herald"

"Les entreprises, incapables de payer des salaires décents, devraient disparaître"

(Clément Dufour)

Par
Gabriel BERBERI

Chicoutimi — "Les entreprises de la région et d'ailleurs qui sont incapables de payer des salaires décents à leurs employés devraient disparaître!"

Ce voeu est notamment celui de M. Clément Dufour, coordonnateur régional de la CSN, lequel se refuse de croire que l'augmentation constante du salaire minimum soit une menace réelle pour certains employeurs. Il mentionne que ce taux de base devrait être de $2.50 l'heure actuellement, au Québec.

Selon lui, des revenus bruts de $100 par semaine ne permettrent, aujourd'hui, à un travailleur que de s'offrir le strict nécessaire. Pour le représentant de la CSN, toutes les entreprises bien administrées ont la possibilité d'augmenter leurs revenus, ce qui n'est pas le cas des travailleurs non-syndiqués et défavorisés, qui doivent s'en remettre à des modifications à la Loi du salaire minimum pour améliorer leur sort.

Comme l'explique M. Dufour, le salaire minimum fixé par le gouvernement provincial s'applique pour l'ensemble des secteurs, mais il existe encore certaines exceptions. Ainsi, l'apprenti dans diverses industries touche une rémunération inférieure au salaire minimum et il en est de même pour des employés de l'hôtellerie, susceptibles d'encaisser des pourboires dans l'exercice de leurs fonctions.

HAUSSE RAPIDE ET CONSIDERABLE

M. John Bulloch, président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (11,000 membres), affirme cependant que les hausses successives et substantielles du salaire minimum dans toutes les provinces, conduiront éventuellement des employeurs à la banqueroute. Financial Post cite M. Bulloch dans son édition du 2 mars.

En 1973, la plupart des provinces ont majoré le salaire minimum dans des proportions variant de 10 à 44 pour cent, et de nouvelles augmentations sont prévues. Les gouvernements sont tenus d'agir ainsi afin de contrer la montée du coût de la vie, et aussi, de manière à attirer les indigents sur le marché du travail à une époque où les prestations d'assurance-chômage et les allocations d'aide sociale sont de plus en plus élevées.

Depuis novembre dernier, le salaire minimum au Québec est de $1.85 l'heure. Il passera à $2 le 1er mai prochain et à $2.15 à compter du 1er novembre 1974. Voici quelle est la situation ailleurs au Canada:

Province ou territoire	Taux actuel	Avril 1973	Augmentation
Alberta	$1.75	$1.75	$2 (avril '74)
Colombie-Britannique	$2.25	$2.00	$2.50 (juin '74)
Ile-du-Prince-Edouard	$1.65	$1.25	$1.75 (juillet)
Manitoba	$1.90	$1.75	?
Nouveau-Brunswick	$1.75	$1.50	$1.90 (juillet)
Nouvelle-Ecosse	$1.65	$1.55	$1.80 (juillet)
Ontario	$2.00	$1.80	?
Saskatchewan	$2.00	$1.75	?
Terre-Neuve	$1.80	$1.40	$2.00
Territoires du Nord-Ouest	$2.00	$1.50	?
Yukon	$1.75	$1.75	$2.30 (avril)
Gouvernement fédéral	$1.90	$1.90	$2.20 (avril)

Steinberg

"Nous espérons arriver à une entente au stade de la négociation directe"

(Jn-Marie Ouellet)

Chicoutimi — M. Jean-Marie Ouellet, principal négociateur des 350 employés des marchés Steinberg de la région et de la Côte-Nord, croit possible de renouveler le contrat de travail au stade des négociations directes.

A son tour, M. Paul Grenier, de Montréal, porte-parole de Steinberg, a révélé, hier, l'intention de la compagnie d'en arriver rapidement à un accord: "Nous espérons arriver à une entente au stade de la négociation directe."

On sait que les salariés des six magasins Steinberg au Saguenay-Lac Saint-Jean ont rejeté, cette semaine, les dernières propositions patronales. La partie patronale est disposée à accorder la parité totale avec Montréal, ce qui priverait toutefois les employés de la région, de trois congés payés par année.

Les salariés de Steinberg au Saguenay-Lac-Saint-Jean craignent aussi que les augmentations offertes soient effacées par les prochaines hausses du coût de la vie, ce qui les incite à solliciter une protection à ce niveau.

Mais selon M. Ouellet, il est possible d'en arriver à des solutions acceptables, si Steinberg y met du sien.

Pour leur part, les 60 salariés des trois marchés Steinberg de la Côte-Nord, dont le contrat prend fin le 1er mai, se prononceront sous peu à leur tour sur les dernières offres patronales.

Au Saguenay-Lac Saint-Jean, le contrat est expiré depuis le 22 février, mais la compagnie a accepté de négocier en même temps pour les employés de Baie-Comeau, de Hauterive et de Sept-Iles.

Nouvelles négociations à la Consolidated Bathurst

Port-Alfred — Consolidated Bathurst et le syndicat de la CSN, à Port-Alfred, devaient entreprendre de nouvelles négociations, aujourd'hui, à Montréal, en vue d'en arriver à un règlement.

La semaine dernière, la majorité des quelque 700 ouvriers des pâtes et papiers de Port-Alfred ont rejeté les dernières offres de la compagnie pour le renouvellement du contrat de travail échu depuis le 30 avril 1973.

Par suite de ce vote, les négociateurs syndicaux ont alors convié l'employeur à poursuivre les discussions. Mais ce dernier a d'abord refusé.

Cependant, le conciliateur du ministère du Travail a avisé, hier, la partie syndicale, que Consolidated Bathurst consent finalement à engager de nouveaux pourparlers avec ses travailleurs, aujourd'hui, à Montréal.

Un porte-parole syndical a déclaré, hier, qu'un accord de principe pourrait se produire lors de ces entretiens.

Les deux principaux points en litige sont l'augmentation de 6 1-4 pour cent proposée aux ouvriers affectés aux quarts, au cours de la deuxième année du contrat, et que les syndiqués jugent insuffisante, de même que la compensation salariale à cause de l'introduction de la formule "4-2" qu'on considère également trop faible.

On sait que les travailleurs de Port-Alfred ont déjà voté contre l'usage du droit de grève en février dernier.

La municipalité de Jonquière consacrera plus de $1.2 million pour agrandir le parc industriel

par Vincent BRASSARD

JONQUIERE — La municipalité de Jonquière consacrera plus de $1,195,475, d'ici quelques années, pour agrandir son parc industriel actuel.

La réalisation de cet ambitieux projet se fera en trois phases, dont la première sera la plus coûteuse, soit environ $583,737, incluant, l'aqueduc, l'égout sanitaire, l'égout pluvial, la voirie et l'électricité. La deuxième étape coûtera quelque $395,742; et la troisième, $216,000. Il y a également une somme de $121,400 au chapitre des imprévus et, pour peu que le projet retarde, les coûts pourraient bien augmenter aussi considérablement que le coût de la vie.

La première étape est la plus coûteuse, comme l'a expliqué l'architecte-urbaniste Raynald Gagnon et ce parce qu'elle commence sur le plateau le plus élevé, ce qui exige des travaux d'infrastructure sur toute l'étendue du territoire.

Le parc aura en tout une superficie de 163 acres, dont 123 acres utilisables. De cette superficie, 52 acres de terrain appartiennent déjà à la municipalité et le reste sera zoné industriel, ce qui empêchera toute spéculation.

C'est le 25 octobre 1973 que le conseil municipal de Jonquière donnait le feu vert pour la confection de ce plan, lequel a été réalisé en collaboration avec les services techniques de la municipalité, à partir des informations disponibles en ce qui concerne les réseaux électriques, d'aqueduc et d'égout.

Situé au sud-est de la ville, l'endroit est relié, via les rues Panet et St-Hubert, aux voies majeures de circulation régionale, soit la route 170 et la future autoroute transrégionale.

Le chemin de fer du Canadien National le relie à tous les points névralgiques de la région, de même qu'aux grands centres que sont Québec et Montréal, en passant par la région de la Mauricie.

LIMITES DE L'EMPLACEMENT

Le parc industriel est limité: au nord, par la cour de triage du Canadien National; au sud, par la rue Panet et son prolongement jusqu'à la route régionale 170; à l'est, par le ruisseau traversant les lots 128 B, 28 A, 30 B, 30 A du rang VI du canton de Kénogami; enfin à l'ouest, par la limite des lots 26B et 27V, canton de Kénogami.

De plus, 52 acres du parc sont déjà à l'intérieur des limites et propriété de la municipalité. Le terrain choisi est relativement peu accidenté mais, en dépit de sa faible superficie, son bassin de drainage se divise en trois et devra acheminer ses égouts à travers le réseau d'Arvida.

Aucune date n'a été mentionnée quant au moment où on commencera les travaux sur le parc industriel. Toutefois M. Jean Latour a donné quelques précisions sur les études actuellement en cours par les instances supérieures pour subventionner les parcs industriels municipaux.

Actuellement, une seule industrie est implantée dans le parc industriel de Jonquière, mais le maire affirme que plusieurs demandes d'informations sont reçues, mais qu'on ne peut en dévoiler les auteurs.

En incluant les frais d'infrastructure, les terrains du parc industriel coûteront environ $0.26 le pied carré aux futurs investisseurs.

Pour l'instant, la municipalité n'anticipe aucune subvention, mais les autorités supérieures sont à évaluer les besoins et peut-être que la politique sera changée.

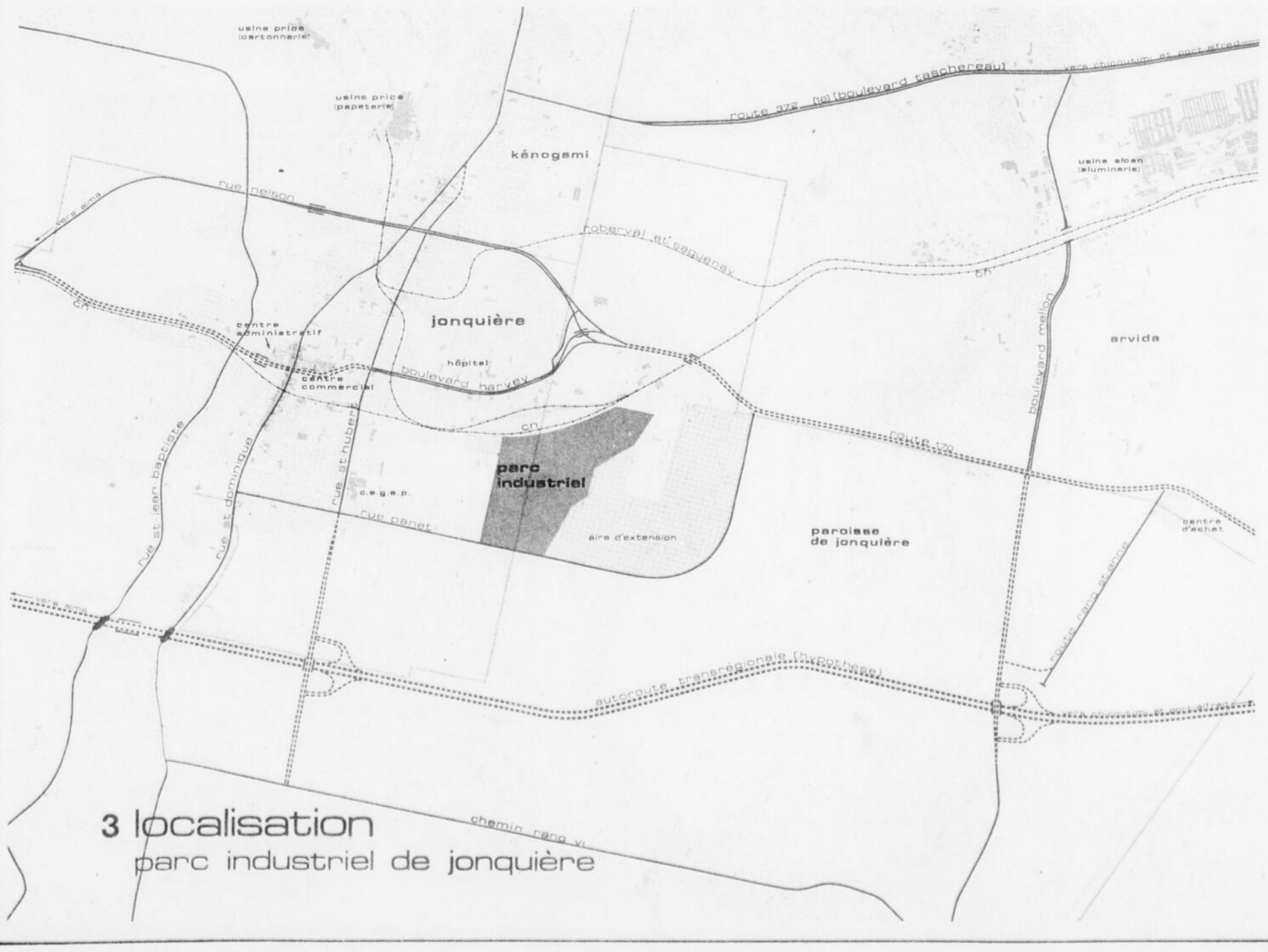

Ça roule, avec un prêt-auto.

La Caisse populaire Desjardins, c'est nous autres!

ESSAYEZ LA PEUGEOT 504 GL.

VOUS DÉCOUVRIREZ LA VOITURE DE LUXE DES ANNÉES 80.

L'ère des gros V8, des paquebots sur roues, est révolue. La voiture, même dite de luxe, doit être pensée d'abord et principalement en termes de sécurité routière, de durabilité et d'économie.

Venez essayer la 504 GL.

Elégance, confort, moteur robuste (permettant de faire entre 22 et 30 milles au gallon selon votre façon de conduire), tenue de route exceptionnelle, la 504 GL va au fond du vrai problème: bien rouler, en toute sécurité, économiquement.

PEUGEOT 504 GL
UNE CONCEPTION MODERNE DE LA VOITURE DE LUXE.

Garage
Bouchard & Frères Enr.
762 St-Dominique
JONQUIERE
547-9317 - 547-9087

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

DAVID CHEZ LES OPTIMISTES

Gilles David, conseiller au vice-président exécutif du comité organisateur des Jeux Olympiques, apportera lundi soir prochain aux membres du Club Optimiste de Chicoutimi les toutes dernières informations se rapportant à l'organisation de cette grande compétition sportive prévue pour 1976. Souper servi à l'hôtel Chicoutimi à compter de 18h 30.

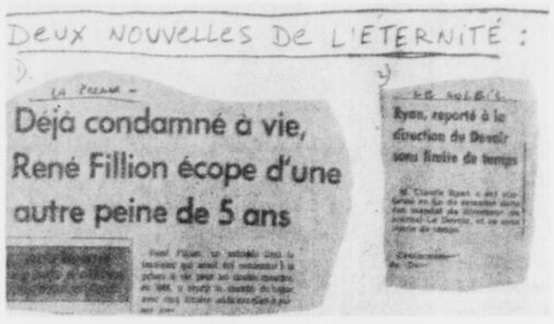

UN MOMENT POUR RIRE

Rassurez-vous, rien n'est sorti de l'esprit tortueux du fureteur du Quotidien. Il n'a fait qu'extirper le tout de la publication "Main basse" qui se veut humoristique, un peu méchante sur les bords. Et puisqu'on parle du fureteur, une autre blague de sa part sur le dos du "boss de la rédaction" et il est mûr pour aller potiner au "Réveil".

PAUL VI A L'ECRAN

Le pape Paul VI s'adressera dimanche à tous les Québécois dans le cadre de l'émission télévisée Chantier 74 qu'on pourra voir à l'écran de CJPM à compter de 12h 30.

L'INFORMATION ET LES INDIENS

Bernard Cleary, autrefois du "Soleil" est devenu parmi bien d'autres choses l'agent d'information des Indiens du Québec. Et comme du sang de Métis coule dans ses veines, on peut être certain que Cleary va prendre son nouveau rôle au sérieux.

LES VENTES DE SEARS

Pour la première fois dans l'histoire de la compagnie, Sears a fait des ventes dépassant le milliard de dollars pour l'exercice financier terminé le deux janvier dernier. Les ventes nettes ont été de $1,073,467,000 pour une hausse de 20% sur l'année précédente. Les bénéfices nets, après impôts, se sont élevés à quelque $30 millions, comparativement à $26,659,000 pour l'exercice 1972.

POUR LA POSTERITE

James O'Rallie, un Irlandais pure laine, est le procureur des Indiens du Québec. Pour adresser la parole à ces derniers, il s'est levé debout alors que ceux qui l'avaient précédé sont demeurés rivés à leur siège. "En Cour de justice, on m'oblige à plaider debout. Or, comme j'ai encore plus de considération pour vous que pour un juge, vous m'excuserez de me tenir debout", a dit le bouillant procureur.

PLEIN DE CINQ CENTS

Avez-vous vu passer dernièrement un wagon de chemin de fer rempli de pièces de cinq cents? La cargaison précieuse a disparu une nuit dans la région de Longlac alors qu'elle était acheminée vers Winnipeg. Et depuis, les cinq cents se sont "évanouis" dans la belle nature ontarienne.

ON A DE LA BONNE EAU

La proclamation est du maire Laurier Simard qui veut bien faire avaler à ses gens que l'eau de sa municipalité est de bonne qualité. N'en demeure pas moins que les Services de protection et de l'environnement ont prélevé 140 échantillons de cette eau et qu'en 57 occasions, on y a décelé plus de quatre coliformes à 57 occasions. Pour cette qualité "douteuse", Port-Alfred se classe bon septième sur le plan régional et 17ième pour l'ensemble des municipalités du Québec qui ont fait l'objet de cette recherche. Toujours en s'en tenant aux chiffres, c'est à Saint-Prime au Lac-Saint-Jean que la qualité de l'eau laisse le plus à désirer.

LA MORT DE TIM HORTON

Une note relevée de la dernière livraison de "Main basse", se rapportant à Tim Horton, décédé accidentellement la semaine dernière. "Avons été particulièrement touchés par cette déclaration d'un magnat du sport professionnel: "Tim est mort comme il a vécu, comme une grande étoile". Pour un gars qui s'est tué à 100 milles à l'heure, c'est vachement gentil".

POUR VOUS LES COMMISSAIRES

Sans tambour, ni trompette, probablement en présence de personnes, les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Chicoutimi se réuniront mardi soir prochain pour prendre connaissance des toutes dernières décisions prises... par le ministère de l'Education.

PLUS DE 650 ATHLETES

Un contingent de 650 athlètes dont plusieurs de la région Saguenay-Lac Saint-Jean feront les frais des championnats intercollégiaux (division nord-est) les 30 et 31 de ce mois au Peps de l'Université Laval. On s'y disputera chaudement les championnats de ballon-panier, de handball et de ballon-volant.

LOGEMENTS A GIRARDVILLE

Le ministère des Affaires municipales du Québec vient de confier à l'Office municipal d'habitation de Girardville la réalisation et l'administration d'un programme d'habitations de 10 logements à loyer modique à la disposition de personnes à faible revenu. A cette fin, la Société d'habitation du Québec a consenti un prêt de $191,539 représentant 95% du coût total des travaux.

LES LOISIRS A PORT-ALFRED

L'invitation vaut pour le public en général et pour les membres de la Commission des loisirs de Port-Alfred en particulier et elle porte sur une convocation d'assemblée qui aura lieu le 18 de ce mois (19h 30) à la Discothèque du Moulin, de Port-Alfred.

LE CENTRE DE STE-CROIX

On a entrepris ces jours-ci à Sainte-Croix la réalisation d'un centre communautaire comprenant une salle de délibérations pour le conseil municipal, une salle pour les jeunes, un foyer pour personnes âgées. Les travaux complétés, un investissement de plus de $300,000.

LA POLYVALENTE ANGLAISE

Un premier rapport du comité formé par la Commission scolaire d'Arvida pour étudier le projet de construction d'une école polyvalente anglaise à Arvida. D'abord on y fait la constatation que la clientèle scolaire (après inventaire sur tout le territoire) s'élève à 11,485 élèves et qu'on dispose de 11,600 places-élèves. Ensuite, en tenant compte de la planification prévue pour 1979, on se rend compte que la CSRL prévoit utiliser huit écoles au lieu de 18 et escompte une clientèle de 7,000 élèves. Ce qui laisse un surplus de 5,300 places-élèves prévisible. N'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur le pourquoi d'une autre construction?

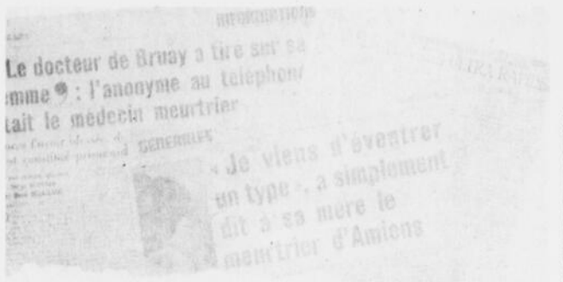

LE REPORTAGE JUDICIAIRE

On se plaît à dire qu'en matière de reportages judiciaires, les journaux français se permettent à peu près tout. Louis-Bernard Robitaille écrivait dans "La Presse" dernièrement: "Si les journaux québécois se mettaient du jour au lendemain à publier ce que les journalistes français écrivent chaque jour sur les procès en cours et sur la justice, il est probable que le fonctionnement des tribunaux en serait complètement bouleversé. Des personnes mises en cause intenteraient des poursuites en diffamation, les juges seraient forcés de déclarer des "mistrial" ou se mettraient à distribuer des outrages au tribunal."

A LA SOCIETE DES ARTS

Au sein de cet organisme, on se retrouve présentement en pleine campagne de recrutement. Outre les multiples avantages de joindre les rangs de la Société des arts de Chicoutimi (bon fonctionnement du mouvement, présence aux vernissages, réduction sur le matériel artistique etc), tout nouveau membre participera au tirage d'une toile du peintre Jean Laforge qui a apporté une contribution personnelle à cette campagne de recrutement.

BARON AU THEATRE

Claude Baron, président provincial des Gardes paroissiales, sera de passage à Roberval mardi prochain. A 18h 15, il s'entretiendra avec les membres du Cercle de presse de Roberval et à 20h, Baron rencontrera les gardes paroissiales des comtés de Roberval et du Lac Saint-Jean.

JUVENAT SAINT-JEAN
DOLBEAU

INSTITUTION à orientation vocationnelle
Dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne

EXAMENS D'ADMISSION
Secondaire 1 ---------- Septembre 1974

Samedi le 9 mars:
à Juvénat de Dolbeau
Boulevard Dolbeau
Heure: 9h. à 11h.30

Pour tout renseignement supplémentaire on peut écrire ou téléphoner:
Bureau des Admissions:
Juvénat
Dolbeau
tél.: ARVIDA: 548-4373 (F. Roland Couture)
DOLBEAU: 276-3340 (F. Maurice Saint-Laurent)
ATTENTION: l'examen est GRATUIT.

CONCOURS

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

GAGNEZ 3 TELECOULEURS
DE MARQUE HITACHI
1 TIRAGE PAR MOIS
1er TIRAGE
LE 15 MARS

$100 en PLUS
Si vous ajoutez à votre formule de participation une partie d'une annonce de l'un de nos annonceurs qui parraît dans le QUOTIDIEN, Nous vous donnerons $100.00 en argent, en plus si votre lettre est pigée.

$100 en PLUS
Un autre $100.00 supplémentaire sera donné si vous ajoutez à votre envoie une facture ou une preuve d'achat en provenance d'un marchand qui annonce dans le QUOTIDIEN.

REGLEMENTS DU CONCOURS:

1. Faire parvenir autant de formules de participation que vous le desirez. Une seule formule par enveloppe.
2. Les annonces et preuves d'achats doivent être incluses dans l'enveloppe avec la formule de participation.
3. Les gagnants auront à répondre à une question facile pour se meriter leur prix. Les employés du Progres du Saguenay Ltée et les membres de leurs familles ne sont pas eligibles.

Concours "LE QUOTIDIEN"
NOM
ADRESSE
VILLE TEL.:
DECOUPEZ ET ENVOYEZ VOS COUPONS A:
LE QUOTIDIEN
316, Avenue Labrecque Chicoutimi

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI
SERENA

Voulez-vous des enseignements particuliers sur un moyen contraceptif? Remettez-vous en question votre métrode de régulation des naissances? Aimeriez-vous avoir un enseignement complet sur les moyens actuels de planification familiale? Recherchez-vous une grossesse? **SERENA**

"Service de régulation des naissances" met à la disposition des couples, des individus et des groupes, un service continuel d'appel téléphonique, d'accueil à domicile et d'enseignement public. Si vous êtes intéressés à recevoir de plus amples informations, prière de téléphoner aux numéros suivants: Chicoutimi: 549-1518, Dolbeau: 276-1864, Jonquière-Arvida: 547-1715, Roberval: 275-1167.

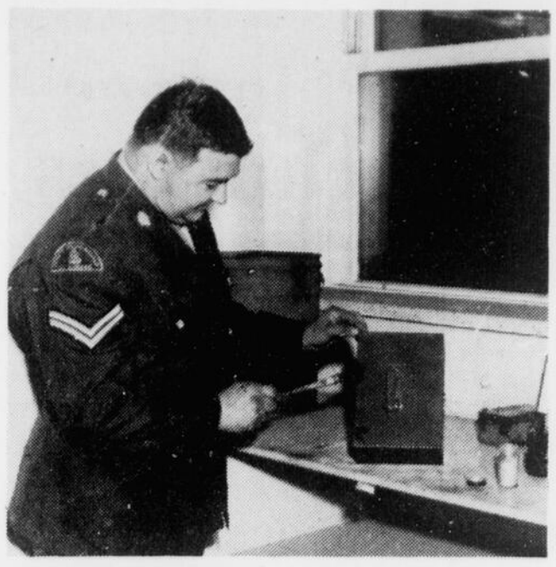

IDENTITE JUDICIAIRE — Des techniciens sont formés chaque année pour travailler sur les scènes de crimes. Empreintes digitales, découverte de pièces à conviction, voilà un travail de précision.

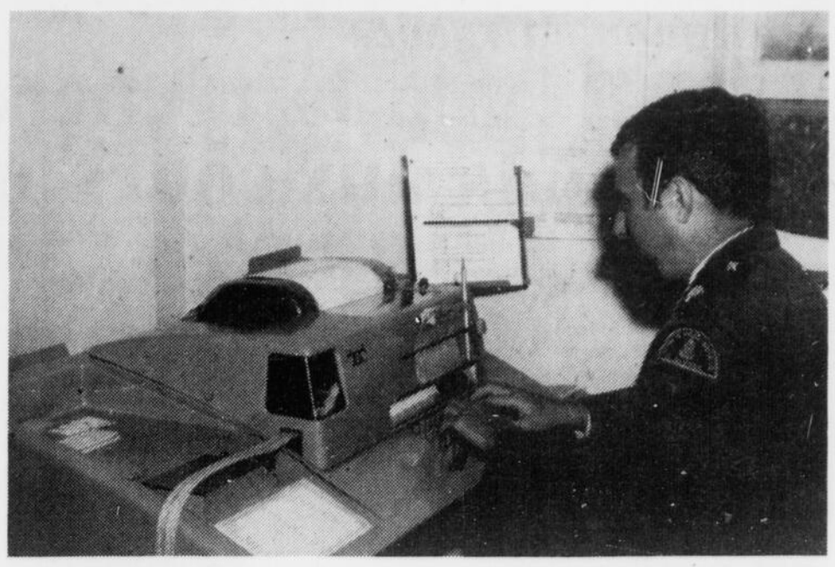

TELECOMMUNICATION — Avec son réseau de télécommunications, la Sûreté du Québec peut obtenir dans quelques secondes tous les renseignements.

MOTOCYCLISTE — L'agent en motocyclette ne s'occupe pas seulement de la circulation mais il est surtout un trait d'union entre les groupes de motocyclistes.

La Sûreté du Québec est à la recherche de 348 recrues

PAR GUY BERGERON

CHICOUTIMI — La Sûreté du Québec est à la recherche de 348 jeunes hommes, âgés de 18 à 30 ans, pour compléter ses cadres.

Mais cette chasse à l'homme débute dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour la première fois, le recrutement s'intensifiera pour tenter d'intéresser à cette carrière des hommes entre 24 et 30 ans qui bénéficient déjà d'une plus grande expérience de la vie.

L'agent des relations publiques de la SQ, à Chicoutimi, M. Guy Gaudreault, a expliqué qu'il était malheureux que ce groupe de personnes qui se situent dans cette catégorie d'âges croient que les portes leur sont fermées. "C'est bien le contraire et nous voulons porter nos efforts de plus en plus à cette catégorie d'hommes.

Ce qui est le plus surprenant, c'est que l'an dernier seulement cinq jeunes gens de la région ont été admis dans les cadres de ce corps policier.

L'intérêt de cette carrière est des plus passionnants et aussi assez rénumérateur si on considère que le salaire de base à la première année est de $9,162 et grimpe jusqu'à $12,290 à la quatrième année d'expérience. L'échelle actuelle est périmée si on considère que les nouvelles négociations sont commencées pour le renouvellement du contrat.

En fait, le traitement de l'agent de la SQ est basé sur la moyenne de salaires payés dans les quatre corps policiers où le traitement est plus élevé au Canada.

L'agent Guy Gaudreault a précisé que l'an dernier 354 candidatures avaient été soumises par des jeunes gens de la région.

Après une première étude seulement 119 répondaient aux normes primaires soit, l'âge, la scolarité et la grandeur.

Après un premier examen, 53 sont demeurés sur les rangs. Mais lorsque l'enquête a été faite sur eux, 41 candidats sont demeurés en liste.

Après une entrevue d'usage selon les normes établies, il y eut 23 candidatures considérées. Mais seulement cinq ont passé toutes les exigences pour devenir membres de la SQ.

Le policier Gaudreault a expliqué que la grande quantité de candidatures provenaient surtout de jeunes gens dont l'âge moyen se situe dans la vingtaine.

STABILITE

Avec les changements opérés à la Sûreté du Québec, la question de transfert est reléguée maintenant au second plan.

C'est ainsi que par exemple, la plupart des membres de la SQ qui travaillent dans la région sont natifs du Saguenay-Lac Saint-Jean.

En outre, on peut constater que les policiers provinciaux ne sont plus des commis-voyageurs pouvant presque se fixer définitivement lorsqu'ils en manifestent le désir dans le secteur où ils veulent poursuivre leur carrière.

SPECIALISTES

Les membres de la Sûreté du Québec aujourd'hui ne sont plus que des simples patrouilleurs. Aujourd'hui, chacun est dirigé dans le secteur qu'il aime et où ses aptitudes le conduisent.

Plongée sous-marine, policier-éducateur, agent d'information, enquêteur, instructeur de tir, service d'identité judiciaire, télécommunication, archivistes, services techniques, administrateurs, voilà autant de postes qui sont disponibles.

Quelles sont les conditions d'embauchage? Citoyen canadien; âgé de 18 ans et six mois; une 11e année de scolarité; mesurer au moins 5'8"; bonne santé et surtout avoir une bonne réputation.

Aujourd'hui, le policier est bien considéré. Son travail est mieux connu, il reste maintenant à ceux qui ont cette vocation de s'adresser à la SQ, un poste vous attend.

Et si vous n'aviez que 17 ans et que vous remplissiez toutes les normes citées plus haut, vous pourriez toujours devenir cadet.

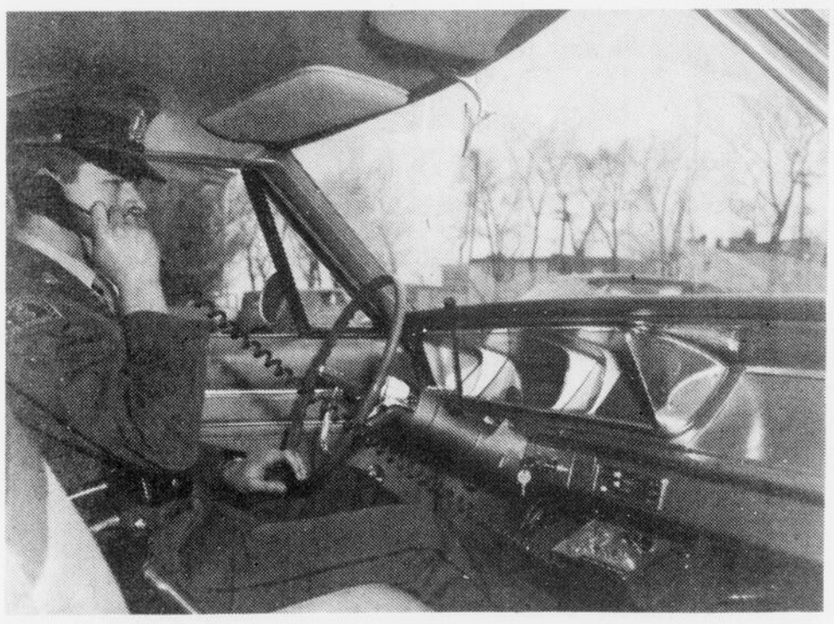

PATROUILLEUR — Le patrouilleur n'est jamais seul, il dispose d'un service de télécommunication dans son véhicule qui non seulement lui accorde plus de sécurité mais aussi à tout le public en général.

A Chibougamau

Amendes plus élevées pour les infractions à la circulation

CHIBOUGAMAU — Le conseil municipal de Chibougamau a adopté, sous la recommandation du chef de police, M. Gilles Potvin, un amendement au règlement municipal concernant les pénalités de la circulation.

Constatant que les amendes en vigueur présentement ne réflètent pas la gravité des infractions au règlement de la circulation, et déplorant qu'en l'espace de 65 jours, il y a eu 135 accidents (19 accidents corporels, dont 25 personnes blessées; 91 accidents dont les dommages s'élèvent à moins de $100., totalisant les pertes ou dommages aux environs de $95,000.00), le chef de police proposa une hausse majeure des amendes.

La ville de Chibougamau est appelée à progresser à un rythme très rapide, d'où la nécessité d'instaurer immédiatement un respect beaucoup plus prononcé que celui qui existe présentement.

Il est proposé que l'échelle des amendes énumérées ci-dessous, soit adoptée pour être mise en vigueur à compter de minuit le 13 mars 1974.

Il est également proposé qu'advenant le cas où la cause serait disputée en Cour plutôt que d'être payée sous forme de pénalité volontaire, que la présente échelle soit reconnue comme amendes minimum dans les cas énumérés.

AMENDES SUR REGLEMENTS MUNICIPAUX

1.- 4 sur banquette avant	$10.00	$20.00
2.- Tout stationnement (exception parcomètre)	2.00	5.00
3.- Feu rouge	10.00	25.00
4.- Virage en U	5.00	10.00
5.- Démarrage rapide	5.00	20.00
6.- Passer sur les boyaux	5.00	25.00
7.- Refus d'obéir à un signal	5.00	15.00
8.- Chapeau de sécurité	2.00	15.00
9.- Dépasser un cortège funèbre	5.00	10.00
10.- Jeter de la neige sur la voie publique	5.00	15.00
11.- Vitesse excessive: $1.00 du mille à partir de la limite permise	amende +1.00	10.00 du mille
12.- Circuler sur voie publique avec autoneige	15.00	50.00
13.- Dépasser autobus scolaire dont les signaux sont en marche	10.00	50.00
14.- Dépassement à droite	10.00	20.00
15.- Dépassement double ligne	10.00	20.00

Les recommandations du chef de police aux conducteurs sont les suivantes: conduire selon les conditions de la température; respecter la signalisation; réduire la vitesse et surtout éviter de conduire après avoir consommé des boissons alcooliques. Il semble, selon M. Potvin, que le manque de conduite préventive est la principale lacune des automobilistes chibougamois. D'ailleurs en 1974, la police municipale sera dotée d'un ivressomètre, ce qui facilitera la tâche des policiers.

ÉCONOMIES du SAMEDI

EN VENTE DEMAIN SEULEMENT Jusqu'à 9 hres p.m.

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

Pantalons
POUR DAMES ET DEMOISELLES
Confection en polyester et viscose. Teintes: blanc, bleu, rose, jaune. Choix de grandeurs.
Rég. jusqu'à $22
SPECIAL: $7

Lot de sandales
POUR DAMES ET DEMOISELLES
Teintes: tan, blanc. Pointures: 5 à 10.
SPECIAL: 6.88

Bain de mer aux algues marines
Format de 16 onces.
Prix sugg.: 1.98
SPECIAL: .69

Couverture de flanellette "Tex Made"
Qualité Polar. Grandeur: 70 x 90.
Rég.: 3.95
SPECIAL: 2.47

COUVRE-LITS
100% acrylique lavable. Choix de teintes et motifs. Grandeurs pour lit simple ou double.
Rég.: 39.95 à $65
SPECIAL: 12.97

HOCKEY
POUR HOMMES ET GARCONS
Rég.: 1.25 à $6
SPECIAL DEMI-PRIX: .63 à $3

$1,000.00 EN PRIX CHAQUE MOIS A LA CAGNOTTE D'OR

Pantalons velours cordé
POUR ENFANTS
Modèle à jambe évasée. Tissu 100% coton de teintes: marine ou brun. Ages: 7-8-10-12 ans.
Prix sugg.: 8.98
SPECIAL: 6.98

SALOPETTES
POUR ADOLESCENTES
Confection velours cordé, 100% coton lavable. Teintes: gris, bleu. Ages: 8 à 14x ans adolescentes.
Prix sugg.: $16
SPECIAL: 11.98

TRICOT POLYESTER
Imprimé de gais motifs. Largeur: 60".
Rég.: 6.95
SPECIAL LA VERGE: 2.98

DENTELLE POLYESTER
Dentelle froncée, imprimée brun et blanc, vert et blanc, orangé et blanc. Largeur: 54".
Rég.: 7.95
SPECIAL LA VERGE: 2.98

Tissus à manteaux et costumes
Acrylique pré-doublé. Teintes: jaune pâle, turquoise, gris foncé. Largeur: 54".
Rég.: 6.95
SPECIAL LA VERGE: 1.98

SPECIAL DU SAMEDI
A NOS DEUX RESTAURANTS
SOUPE: barley, tomates ou aux choux.
1er CHOIX:
Roast beef canadien servi avec pommes de terre frites ou en purée. Salade du chef. Gâteau roulé servi avec confiture et crème. 2.25
2ième Choix :
Dinde rôtie servie avec pommes de terre frites ou en purée. Salade du chef. 1.80

Nous sommes dépositaires des produits "Laura Secord"

gagnon FRERES
400 est, Racine
CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501

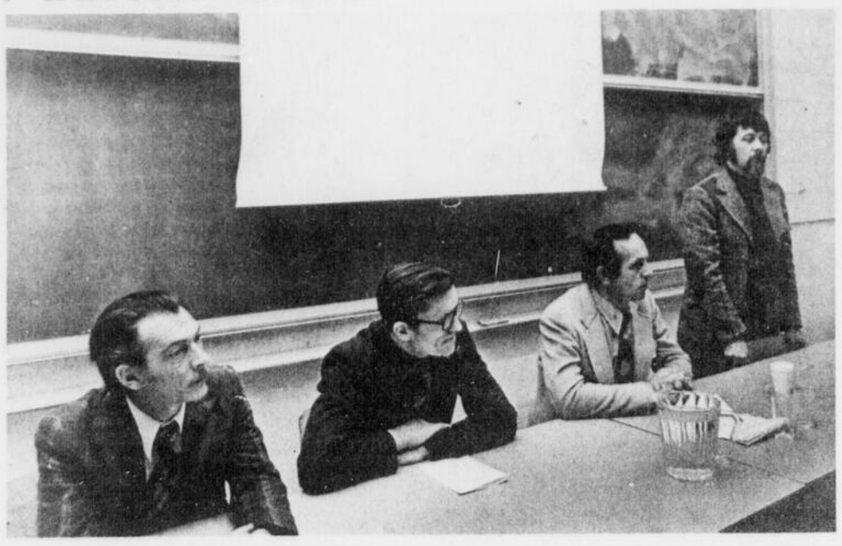

QUE FAIRE? C'est cette question que se sont posée, hier, le secrétaire adjoint de l'UPA, M. Georges Fortin, le vice-président de l'UPA, M. Paul Pedneault, l'agent de développement pédagogique en agriculture, M. Jacques Tremblay et le coordonnateur régional du ministère de l'Agriculture, M. Kenneth Choquette.

Le Regroupement étudiant se préoccupe du problème de la langue officielle

ALMA — Environ 250 étudiants du campus collégial d'Alma ont séché une partie de leurs cours, hier après-midi pour assister à une séance d'information sur le Regroupement étudiant pour un Québec français".

Une vingtaine d'étudiants constituaient le noyau de cette association au campus collégial d'Alma, et ils sont maintenant près d'une cinquantaine à militer au sein du R.E.Q.F., déjà implanté dans plusieurs Cegeps et Universités.

"Le combat pour la reconnaissance du français comme seule langue officielle est commencé", pouvait-on lire dans la circulaire d'invitation d'hier après-midi.

Les dirigeants du mouvement tentent d'intéresser le plus grand nombre d'étudiants à la question de la langue, et veulent dénoncer l'intention qu'aurait "le gouvernement d'attendre que l'année scolaire soit terminée avant d'agir en ce domaine".

La semaine prochaine, une autre réunion doit avoir lieu au campus collégial d'Alma, et un vote secret sera alors suggéré aux étudiants, pour que les porte-paroles reçoivent le mandat de participer au REQF sur le plan provincial. Une journée d'études sur la question de la langue est également prévue. "La jeunesse québécoise doit pouvoir s'exprimer librement sur le statut de sa langue", lisait-on encore dans la circulaire.

Les travailleurs des mines de Chibougamau veulent des vacances prolongées: 13 semaines

par Gabriel BERBERI

Chibougamau — Les travailleurs des mines de Chibougamau réclament un régime de vacances prolongées, qui leur procurerait 13 semaines de congé payées après cinq ans de service.

Il s'agit en fait de l'une des priorités déjà établies par les employés syndiqués des compagnies Patino et Campbell, en vue des prochaines négociations. Ces travailleurs, membres du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique mettent aussi au premier plan les augmentations et l'indexation des salaires au coût de la vie.

M. André Gravel, agent des Métallos à Chibougamau, rapporte que les mineurs à l'emploi des différentes entreprises sur la Côte-Nord, disposent déjà des vacances prolongées et de l'indexation. En somme, les syndiqués de Campbell et de Patino, à Chibougamau veulent calquer leurs salaires et leurs conditions de travail sur ceux dont se prévalent les mineurs de la Côte-Nord.

Chez Campbell, qui emploie 750 salariés à Chibougamau, le contrat se termine en mars 1975. Sur l'invitation du syndicat, la compagnie a rouvert le contrat sur les clauses monétaires, en 1973, et grâce à ces négociations, les travailleurs ont encaissé une augmentation de 24 cents l'heure en juillet dernier, puis, une des 14 cents, récemment, en plus des ajustements statutaires.

De plus, Campbell a accepté de rouvrir à nouveau le contrat sur ce même article, en septembre prochain.

Le Syndicat des Métallos compte environ 550 membres chez Patino, autre producteur de cuivre de Chibougamau. Leur contrat prend fin en novembre prochain.

Cet employeur a également consenti à donner une augmentation de 20 cents l'heure en plus des prévisions du contrat, en juillet 1973. Mais, contrairement à Campbell, Patino n'a pas agréé aux autres demandes de réouverture déposées par le syndicat.

Par ailleurs, environ 125 emplois sont actuellement disponibles dans les entreprises minières de Chibougamau et ces dernières se disent même prêtes à défrayer un programme d'entrainement aux volontaires inexpérimentés.

DECOUPEZ ET APPORTEZ A P.D.S

VALIDE SEULEMENT Si déposé dans le mail central de Place du Saguenay Valide pour toute la série

COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE

PLACE du SAGUENAY

CO-ANIMEE PAR YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME

"Bonne Journée"

A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. a 9h. a.m., sur les ondes de CKRS-TV.
Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journee". Les prix seront acceptés tels quels. Les employés(es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....

Opération "Urgence"

L'U P A à la recherche de jeunes candidats aux cours agro-techniques

Par Martha GAGNON

CHICOUTIMI - NORD — Une opération d'urgence vient d'être déclenchée à l'école polyvalente Charles-Gravel afin de recruter des étudiants en agriculture.

Car, encore cette année, l'option agro-technique qui se donne dans les cadres de l'enseignement secondaire professionnel long, est menacé de disparaître si l'on ne parvient pas à recueillir un nombre suffisant d'inscriptions au niveau des commissions scolaires régionales du Saguenay et Lapointe.

Dans le but d'éviter le pire, un comité de coordination de l'enseignement agricole a été formé pour tenter par tous les moyens d'attirer les jeunes vers ce milieu. D'après plusieurs spécialistes, des débouchés intéressants s'offrent en agro-technique, mais peu d'étudiants sont informés sur le sujet.

C'est hier après-midi, que les conseillers d'orientation (CSRS et CSRL), les professeurs d'information scolaire, les représentants de l'Union des producteurs agricoles dans la région et le coordonnateur régional du ministère de l'Agriculture du Québec se sont rencontrés pour discuter du problème.

On sait que depuis 1966, l'option agro-technique de la polyvalente Charles-Gravel éprouve de sérieuses difficultés de survie. Ainsi, les responsables de ce programme d'enseignement doivent sans cesse s'occuper du recrutement des élèves s'ils veulent conserver l'option.

Selon le directeur de l'enseignement professionnel, à Charles-Gravel, les jeunes ont peur du marché du travail en agriculture. Pourtant, M. Gabriel Savaria affirme qu'il existe dans ce secteur une pénurie de main-d'oeuvre.

C'est d'ailleurs pour combler cette pénurie que le ministère de l'Education lançait en juillet 1973, "l'opération relève agricole" dans toute la province.

Au Saguenay-Lac Saint-Jean, la relève s'annonce difficile puisque l'association des jeunes ruraux est passée, dans le courant de l'hiver, de 52 à 20 jeunes seulement.

Au cours de la journée d'information, hier, le coordonnateur régional du ministère de l'Agriculture, M. Kenneth Choquette, a déclaré: "L'avenir de l'agriculture se trouve dans l'exploitation des fermes en associations." D'après lui, il n'y a plus de doute possible à savoir que "l'agriculture de groupe" est la seule voie de réussite possible.

Toutefois, le secrétaire adjoint de l'UPA, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Georges Fortin a fait remarquer que les politiques gouvernementales n'étaient pas encore conçues en fonction de la ferme exploitée par un groupe. Il a précisé qu'il faudrait beaucoup plus de souplesse pour faciliter des réalisations en ce sens.

De plus, M. Fortin a rappelé l'idée qui veut que la ferme avec un seul exploitant soit vouée à l'échec. Aujourd'hui, la main d'oeuvre est nombreuse sur la plupart des fermes qui suivent l'évolution.

Le cours en agro-techniques forme les jeunes en leur inculquant ce désir de se regrouper pour travailler en agriculture. Il va sans dire que les étudiants ont l'esprit très ouvert quant à cette perspective nouvelle.

Actuellement, M. Savaria a expliqué que l'on envisageait de transformer l'option agro-technique pour y ajouter celle en horticulture où les débouchés sont nombreux.

A la fin de la présente année scolaire, l'école Charles-Gravel produira 10 finissants en agro-technique. On ignore encore ce qu'il adviendra de l'option où l'on attend impatiemment les inscriptions.

Chose certaine, les portes sont grandes ouvertes...

Au Campus de Jonquière

Les étudiants en techniques de communications rédigent un rapport

PAR YVON LABERGE

JONQUIERE — Les étudiants qui occupent toujours les locaux du département des techniques de Communications, au campus de Jonquière, sont à préparer un manifeste appuyant le rapport manuscrit par le chef de département.

En effet, les étudiants ont l'intention de produire leurs principales doléances, dès lundi prochain, en matinée, au Conseil d'administration du campus. Ils auront l'opportunité d'y défendre leurs prises de positions, lors de l'assemblée régulière, se tenant en soirée. A la suite d'une décision prise dans la journée de mercredi, la gent étudiante s'est employée à mettre sur pied les différents comités chargés de diffuser l'information. L'une des principales préoccupations du groupe, est la diffusion à l'échelle provinciale des problèmes régnant à l'intérieur des présentes structures du département. Comme on sait, par ce moyen, on espère ainsi provoquer le déblocage administratif auprès du ministère de l'Education.

Même si la principale préoccupation nécessite la mise sur pied d'une équipe de communicateurs, le médium est manquant. D'ailleurs, comme l'expriquait l'un des responsables, pour la diffusion provinciale, la Presse canadienne refuse de prendre leurs communiqués. "Nous avons à faire face à quelques difficultés, mais nous espérons les solutionner dans les prochains jours".

Par ailleurs, le Service pédagogique du campus se refuse à tout commentaire, préférant s'en remettre aux divers comités étudiants. Pour leurs parts, les professeurs s'en tiennent toujours à la consigne du boycotte des cours. De plus, ces derniers participent activement à l'élaboration des principes de revendication.

RAPPORT SORICOM

Par ailleurs, les étudiants essaient présentement de mettre la main sur un exemplaire du rapport SORICOM. Ce document de travail révèle, à l'intérieur de ses deux tomes, divers points touchants les possibilités d'emplois pour les trois années suivant sa parution (actuellement, nous en sommes à sa deuxième année d'existance).

De plus, on y parle également de la formation à dispenser en communications. Sur ce sujet, les personnes interrogées semblent opter pour l'enseignement donné tant par le ministère de l'Education que par l'entreprise. En d'autres mots, les entreprises veulent participer à l'élaboration des programmes, devant comporter une formation générale et technique, permettant à l'étudiant une meilleure intégration sur le marché du travail.

En terme de chiffres, on y révèle entre autres, que le nombre d'emploi disponibles gravite dans les 600, dont plusieurs pourraient être comblés par des gens (du milieu). Par ailleurs, un comité consultatif est formé et devrait, après étude, présenter son rapport au mois de mai prochain.

Rappelons, qu'hier, il nous fut impossible de recueillir les propos du directeur-général du collège régional, M. Roland Gauthier, ce dernier étant occupé à rencontrer de hautes personnalités régionales. De l'avis des étudiants, il est préférable que le collège se tienne loin des négociations a entreprendre avec le ministère de l'Education.

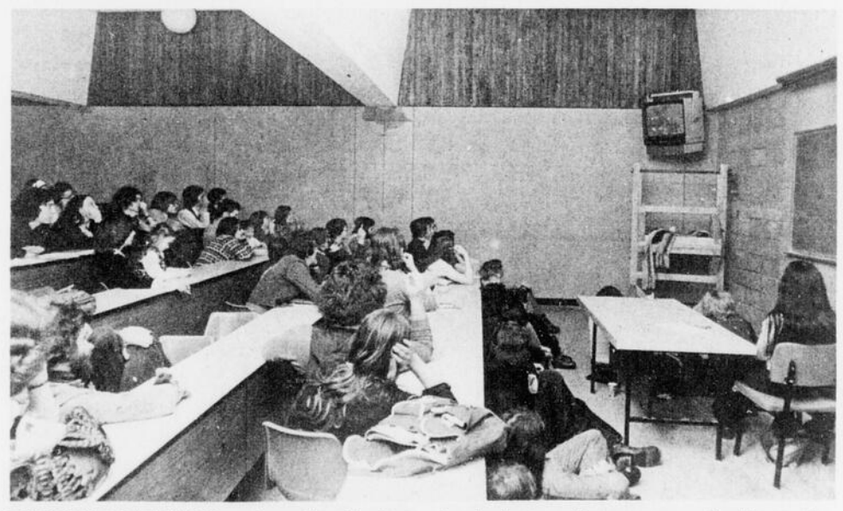

PASSER LE TEMPS — Les étudiants en technique des communications du campus de Jonquière, profitent des quelques jours de contestation pour prendre un repos.

Un apprenti journaliste découvre Chicoutimi

par Claude Tremblay Jr.
(collaboration spéciale)

CHICOUTIMI — La plus grande leçon qu'on puisse retirer d'un stage, c'est de ne pas se faire d'illusions sur le métier de journaliste.

Comme je suis un cours de journalisme au Collège Algonquin, à Ottawa, et comme je devais faire un stage d'une semaine, mes professeurs ont décidé de m'expédier au pays de Maria Chapdelaine. "Ce sera une très bonne expérience pour toi et en même temps tu connaîtras le dépaysement total", avaient-ils promis.

Pour quelqu'un n'étant jamais allé bien loin, il faut vous dire que ce fut tout un dépaysement. C'est incroyable comment Chicoutimi peut être loin d'Ottawa.

Après un trajet de 10 heures en autobus et la traversée cahoteuse du parc des Laurentides, on arrive dans ce coin de pays perdu.

A première vue, la peur m'a pris. Heureusement, une amie, Carole Presseault, suivant le même cours, était avec moi. Qui a déjà parlé du sexe supposé faible!

LE JOUR "J"

Le premier matin, nous nous rendons au journal vers 9 h. pour y rencontrer les gens de la direction et mon parrain, Lucien Emond. Nous allons prendre un café et discutons du trajet et de la semaine de stage. Ils sont sympa, alors je me sens déjà mieux.

Un peu plus tard, au cours de l'après-midi, on me donne une première assignation: couvrir un conseil municipal avec le journaliste Yvon Laberge.

Lui aussi est très gentil! Il explique ce qui va se passer et ce dont on va parler car, n'étant pas de la région, il est très difficile d'écrire de bons textes puisque je ne connais pas les problèmes. C'est à ce moment que la vie de l'apprenti-journaliste commence et qu'il apprend sa première leçon.

Avant d'arriver dans une ville qui vous est inconnue, vaut mieux essayer d'avoir tous les renseignements possibles sur les événements qui s'y passent.

Il n'est pas facile d'écrire de bons textes et de faire de bonnes entrevues ainsi que de la recherche lorsque la personne ne connaît rien et n'a pas le "background". C'est le problème majeur et il faut souligner, qu'une semaine de stage, c'est beaucoup trop court.

On ne peut faire du bon journalisme si on n'a pas une bonne compréhension des événements. Cela ne veut pas dire que le stage ne soit pas bon. Au contraire, cela a été profitable. On peut voir comment fonctionne une salle de nouvelles, la façon de travailler, d'écrire et surtout comment couvrir une nouvelle. Toutes ces choses ne peuvent être enseignées à l'école.

On vous enseigne bien comment rédiger, faire des entrevues, couvrir un événement mais toujours, disons la majeure partie du temps, en théorie. On ne peut pas vous donner la pratique.

Il est très bien d'apprendre tout cela mais la pratique c'est encore mieux. Car une fois sur le marché du travail, on doit se débrouiller tout seul. Ainsi pendant une semaine de stage, on apprend la technique.

Nous avons couvert plusieurs autres événements pendant cette semaine. Ce qui est le plus surprenant, c'est le nombre de personnes qu'un journaliste peut rencontrer dans une journée et aussi toutes les choses dont il est tenu au courant.

Une autre leçon est celle de la vie d'un journaliste. Elle n'est pas toujours rose comme plusieurs peuvent le penser. Les gens ne sont pas toujours prêts à lui donner des informations et ça, on le sait seulement quand on se retrouve sur le "plancher des vaches".

EN STAGE — Deux étudiants en journalisme rencontrent le directeur général des journaux Progrès-Dimanche et Le Quotidien , M. Denis Tremblay pour discuter des avantages et des difficultés de tous les journalistes.

Félicitations
et
Bienvenue au nouveau
QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
A CHIBOUGAMAU

Le conseil de ville de Chibougamau.

M. Godefroy de Billy
MAIRE

Gilles Potvin
Chef de la Sûreté municipale

J.-M. Tremblay
Echevin

Jos Savage
Echevin

Lucien Tanguay
Echevin

P.-A. Marcil
Echevin

Le rapport juridique Sheppard

Il est normal de proclamer le français langue nationale

Par BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Il semble normal que le français soit proclamé langue nationale du Québec et que le français et l'anglais soient reconnus comme langues officielles puisque l'on pourra se servir de l'une ou de l'autre de ces deux langues pour un grand nombre d'activités officielles.

C'est là la principale recommandation d'une synthèse juridique effectuée par Me Claude-Armand Sheppard pour le compte de la commission Gendron. Le document, rendu public hier, est intitulé "Régimes linguistiques canadiens et étrangers". La commission Gendron était chargée d'enquêter sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec.

Dans la mesure où le Québec est la patrie de la plupart des Canadiens d'expression française, on pourrait dire que la langue nationale du Québec est le français.

Si l'on accepte pour définition de langue officielle, une langue reconnue pour certaines activités officielles, "on peut affirmer que le français et l'anglais sont les langues officielles du Québec, même si dans la réalité, le français était appelé à avoir une certaine priorité sur l'anglais".

RECOMMANDATIONS

Voici les autres recommandations faites par l'auteur du document:

— Le droit québécois devrait consacrer formellement le principe reconnu en droit international et dans certaines lois canadiennes de la non-discrimination linguistique.

— La loi devrait consacrer formellement l'usage selon lequel on adopte et publie dans les deux langues toute la réglementation administrative d'application générale.

"Dans le domaine municipal, la réglementation pourrait être unilingue, sauf lorsqu'au moins 10 pour cent de la population appartient à la minorité linguistique, auquel cas la réglementation serait obligatoirement bilingue...

"Quant aux gouvernements régionaux tels que les communautés urbaines, ils devraient être requis de promulguer toute leur réglementation dans les deux langues indépendamment de la proportion de la minorité linguistique qui s'y trouve."

— Le législateur devrait reconnaître le "droit séculaire" de la minorité anglophone de communiquer avec les autorités dans sa langue et d'en recevoir les communications dans la même langue.

JUSTICE

— Il serait juste de reconnaître formellement que tout justiciable ou témoin peut utiliser sa langue maternelle devant les organes quasi-judiciaires ou disciplinaires. Cet usage est d'ailleurs déjà reconnu.

— Le droit - maintenant reconnu dans le bill 63 - des anglophones québécois à l'enseignement dans leur langue maternelle à tous les niveaux devrait être préservé.

"Cette liberté devrait être assujettie à l'obligation d'assurer aux élèves de l'enseignement anglophone une connaissance d'usage du français adéquate."

— Il semble indispensable de pourvoir aux exigences des parents anglophones qui désirent faire éduquer leurs enfants entièrement, ou en bonne partie, en français.

— Dans le cas de la langue d'enseignement des enfants des immigrants, Me Sheppard suggère l'adoption d'un "critère linguistique".

Après avoir noté que "le droit à l'enseignement anglais appartiendrait à tous les citoyens anglophones, dépendamment de leur lieu de naissance, si l'on a reconnaît aux anglophones du Québec le droit à l'enseignement en anglais, l'auteur ajoute:

DISTINCTION

"Si la distinction était fondée exclusivement sur la langue plutôt que sur l'origine, il est probable que l'obstacle disparaîtrait.

Le Québec pourrait décider qu'il ne subventionnerait l'enseignement anglais que pour les enfants anglophones, sans égard à leur origine. Cela voudrait dire que tous les citoyens anglophones, qu'ils soient nés au Québec ou arrivés d'ailleurs, auraient droit à l'enseignement en anglais.

Le critère serait linguistique.

"Tous les autres enfants qui sont citoyens canadiens ne pourraient bénéficier de l'enseignement subventionné à moins de fréquenter des écoles francophones, ils conserveraient naturellement leur droit d'aller à leurs frais dans des écoles anglophones.

"Pour les non-citoyens, le Québec pourrait choisir entre des stimulants et des techniques de coercition."

— "Le Code du travail devrait être amendé afin de donner une definition claire de la langue de travail.

AU TRAVAIL

"Il devrait prescrire pour des entreprises dépassant un certain nombre de salariés l'obligation de reconnaître la langue maternelle des employés dans une unité ou dans un atelier donné, comme la langue de travail de cet atelier ou de cette unité...

"La langue de travail devrait devenir une condition de travail au sens de la loi faisant l'objet des conventions collectives ou de la procédure de grief."

— Une commission de la langue de travail devrait être créée pour étudier les plaintes, recommander les changements et imposer des sanctions.

— Dans le secteur de l'étiquetage, le Québec devrait étendre à tous les produits de consommation le principe des textes rédigés dans les deux langues, comme il l'a fait par son re-

Mais le système actuel de poursuites automatiques devrait être supprimé, étant donné la grande quantité de produits concernés. Toute poursuite devrait être précédée d'une mise en garde.

— Les principes généraux de protection des droits linguistiques devraient être réunis dans une seule loi qui s'appellerait le Code des langues.

"Le violent décalage entre les conceptions actuelles du droit à la langue et une législation québécoise tout au plus embryonnaire est donc le produit d'une démission collective qui a duré près d'un siècle, plutôt que d'un carcan constitutionnel ou politique.

Au risque de simplifier beaucoup, on peut affirmer que si le Québec n'a pas de lois linguistiques, c'est surtout parce qu'il ne s'en est jamais données."

SERVICE D'ENTRETIEN MARC enr.

SERVICE DE NETTOYAGE COMPLET:
MURS - PLANCHERS - VITRES
PLAFONDS - GRANDS
MENAGES COMMERCIAUX
RESIDENTIELS
CONCIERGERIE
NETTOYAGE DE TAPIS
INTERIEUR D'AUTOMOBILE
ESTIMATION
GRATUITE

C.P. 23
G8P 2K5
CHIBOUGAMAU

TEL.: 276-6166
MARC AUDET, PROP.

Lalonde nie que l'inflation résulte des bénéfices des grandes compagnies

MONTREAL (PC) — S'adressant à quelque 150 citoyens d'Outremont, circonscription qu'il représente aux Communes, M. Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a nié catégoriquement, mercredi, que l'inflation soit causée par les bénéfices que réalisent les grandes sociétés, disant que souvent les bénéfices annoncés dans les bilans des entreprises étaient attribuables à la hausse des inventaires.

Il a cependant affirmé que le gouvernement fédéral est en train de reviser le mode de taxation employé à l'égard de toutes les sociétés qui exploitent les richesses naturelles du Canada.

L'étude entreprise vise les impôts que versent ces sociétés, leurs bilans annuels, la dépréciation dont elles se prévalent, et le réinvestissement réel au Canada de leurs bénéfices.

En ce qui touche à la hausse des inventaires, M. Lalonde a fait remarquer que "quand on a des approvisionnements considérables en pétrole et que le prix mondial double en un an, cela fait doubler les inventaires et se répercute sur les bilans et les profits".

PETROLE

Parlant du conflit entre Ottawa et les provinces de l'Ouest, le ministre a réaffirmé que le gouvernement Trudeau tient à établir un prix unique du pétrole à travers le Canada, un prix qui doit être "substantiellement inférieur" aux prix mondial. Jusqu'ici, les autorités fédérales parlaient d'un "prix légèrement inférieur".

Au sujet des sables bitumineux de l'Athabaska et de la campagne que mène le ministre Jean-Pierre Goyer en faveur de leur exploitation, M. Lalonde a fait savoir qu'il ne fallait pas attendre une décision là-dessus avant plusieurs semaines ou même plusieurs mois.

M. Goyer préconise un développement immédiat du projet d'exploitation des sables avec la participation financière des Japonais. M. Lalonde a rappelé qu'en participant au projet, qui côtera quelque $6 milliards, les Japonais en laisseraient le contrôle aux Canadiens, tout en exigeant, évidemment, qu'on leur fournisse du pétrole.

Mais, a-t-il ajouté, il faut prévoir quels seront les besoins des Canadiens dans 30 ou 40 ans. "Il n'y a aucune raison, dit-il, de procéder avec urgence au moment où la situation mondiale — dans le domaine des prix du pétrole — est très flottante.

Si le prix mondial tombe à $7 le baril, cela n'en vaudra pas la peine."

PENSIONS

Répondant à un retraité qui dénonçait la hausse phénoménale du prix des aliments et réclamait que les pensions de vieillesse soient portées à $150 par mois pour tous les retraités, M. Lalonde, a déclaré que trop de gens de moins de 65 ans étaient dans la misère pour que le gouvernement accorde une augmentation considérable des pensions de vieillesse destinées à tous les Canadiens.

Rappelant les hausses apportées au régime de retraite depuis deux ans, le ministre a conclu qu'il était "nécessaire d'aider les citoyens de 65 ans et plus qui étaient dans la misère et tous ceux qui étaient dans le besoin, avant d'augmenter à $150 par mois le minimum des pensions versées à tous les Canadiens".

Et M. Lalonde a affirmé: "Je suis prêt à faire une élection là-dessus."

Sincères
Félicitations
et
longue vie
AU
RALLYE
International
BIENVENUE
AU
QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
A CHIBOUGAMAU

Coin
d'Equipement
de Bureau (Chib) Inc.
197, 3ième Rue
CHIBOUGAMAU, Qué.
G8P 1N3

GASTON LABERGE

Hôtel Motel Alouette
CHIBOUGAMAU LTEE

53 UNITES
(gicleurs automatiques)
SALLE A MANGER
SALON-BAR
Tél.: 276-4147

1,000, 3e Rue - Chibougamau, P.Q.

photographie
COMMERCIALE
et
INDUSTRIELLE

Service de développement
Service d'encadrement
photo-passeport

J. P. Mathieu
photographe professionnel
studio
chibougamau
347, 3e rue, Chibougamau, 276-6335

ARTS ET SPECTACLES

DÉMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. Canaux 12-2-4-8-9

VENDREDI

8.45 Bagatelle (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Topino (C)
10.30 Personnalites féminines (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.31 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.31 Télejournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma: "Fantôme de la rue Morgue"
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 Joseph Balsamo (C)
18.00 La pince à linge (C)
18.30 Télejournal national et international (C)
18.39 Information première
18.45 Les plus beaux films (C) "Un amour sauvage"
20.31 Hors série: (C) "Elisabeth R — Le jeu des mariages"
22.00 Madame et son fantôme (C)
22.30 Télejournal national et international (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cine-Action: "Je te tuerai" (C)

SAMEDI

9.00 Mini-Fée (C)
9.30 Yogi l'ours (C)
10.00 Mon ami Ben (C)
10.30 Lassie (C)
11.00 Telechrome (C)
12.00 Le saint (C)
13.00 Sportheque (C)
14.00 Bonanza (C)
15.00 Ultraman (C)
15.30 Cinema-jeunesse: (C) "Hercule contre les fils du soleil"
17.00 Cinema couleur: "Ile mysterieuse" (C)
19.00 Walt Disney présente (C)
20.01 La soirée du hockey: (C) "New-York à Montréal"
22.31 Téléjournal (C)
22.47 Nouvelles du sport (C)
23.00 Super-production: "Les 55 jours de Pékin" (C)

HOTEL LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier, est.
Chicoutimi Tel: 543-4980
Chambres et pensions
SPECTACLE CONTINU
de 3 hres p.m. à 3 hres a.m. tous les jours
Saloon
543-0456
8 DANSEUSES POUR VOUS SERVIR

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

VENDREDI

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné matin: (C) "Première brigade criminelle"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Les dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma: "Jeromin l'invincible (C)
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Dessins animés (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 En première: "Les lettres" (C)
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes '74 (C)
22.00 On est comme on naît (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée: "Les enfants de salauds" (C)

SAMEDI

12.00 Flipper (C)
12.30 Patrouille du cosmos (C)
13.30 Bon week-end (C)
15.30 Samedi sport
16.00 Tele revue
16.30 Sur le matelas (C)
17.30 Amicalement vôtre (C)
18.30 Ciné-jeunesse: "Atlantis terre engloutie"
20.00 Grands spectacles: (C) "Le traquenard"
22.30 Regards sur le monde (C)
23.00 Fin de soirée: (C) "Le bon, la brute et le truand"

On a toujours besoin de votre sang
DONNEZ DE VOTRE SANG

Une merveilleuse "musique" qui suscite un grand enthousiasme

par Christiane LAFORGE

JONQUIERE — Une musique très rythmée, interprétée avec beaucoup de goût a séduit plusieurs centaines de personnes lors du concert du 22ième régiment à la salle François Brassard de Jonquière.

Dirigé par le Major Jean F. Pierret, l'orchestre a joué avec brio une succession de pièces variées, tour à tour fantaisistes et sérieuses: "Orphée aux enfers" qui fut un délice, "T.V. suite", deux morceaux évocateurs dans "Mannix" et "La soirée du hockey", et l'incomparable opéra rock "Jésus Christ Superstar".

Composé de deux parties le programme débuta par "La Citadelle" arrangement du Major Pierret, avec trompettes héraldiques. La sonorité de ces trompettes a aussitôt conquis la salle quelque peu étonnée d'éprouver en ce siècle une émotion aux notes d'autrefois.

Seize musiciens, natifs de la région faisaient partie de l'orchestre. Deux d'entre eux se sont particulièrement distingués comme solistes: Le Caporal Alain Pineault, trompettiste dans son interprétation de "Granada", et Jean-Luc Gaudreault, au Picolo dans "Stars and Stripes".

La musique du Royal 22e Régiment, s'est mérité trois rappels d'une salle pleinement satisfaite et qui a connu une intensité croissante, d'un morceau à l'autre, avec comme meilleurs moments, des compositions impressionnantes telles que prélude et fugue de Nelhybel.

LA MUSIQUE DU ROYAL 22e REGIMENT — Une soirée bien vécue aux sons très rythmés de l'orchestre militaire, sous la direction du Major Jean F. Pierret.

Militarisée, elle aussi, leur musique suscite un sentiment de lutte, d'enthousiasme. Elle pousse vers l'avant et transforme même en appel à la lutte une pièce aussi mélancolique que "La Manic". Dans un arrangement de Campbell, cette composition de Georges Dor avait un caractère étrange. Etrange aussi le "J'ai pour toi un lac" de Vigneault où le rythme endiablé devenait tout à coup un murmure.

A cela s'ajoute le "Tour du monde", suite musicale de plusieurs pays. Moment intense où les frontières étaient tout à coup abolies par un art marqué de l'âme de chaque nation.

Et finalement, le merveilleux Jésus Christ Superstar, très bien joué, apogée du spectacle chaleureusement applaudi par un public de tout âge.

Musique ancienne

La plus ancienne oeuvre musicale connue, une composition sumérienne, a été jouée et chantée cette semaine à l'université de Berkeley, en Californie.

Le texte et les notes de ce morceau qui remonterait à 1,400 ans avant Jésus-Christ, ont été retrouvés au début des années '50 en Syrie, gravées sur des tablettes d'argile.

La mélodie, un hymne d'amour aux dieux, a été interprétée avec une lyre. Cet instrument à onze cordes a été construit sur un modèle irakien datant de 4,300 ans, par le professeur britannique Robert Brown, du British Museum.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents, et (e), pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

LA PROMESSE (4)

Vendredi, 19h. 30. Français. 1969. Drame psychologique de R. Freeman et P. Feyder avec Jacqueline Bisset, Jean-François Maurin et Pierre Zimmer. Un garçonnet orphelin vivant chez son oncle, s'attache à la maîtresse de celui-ci. Approche délicate et assez juste du monde secret de l'enfance. Scènes poétiques. Constante recherche esthétique. Excellente interprétation. Liaison évoquée avec une relative discrétion.

ATLANTIS TERRE ENGLOUTIE (5)

Samedi, 18h. Américain. 1961. Drame de science-fiction de G. Pal avec Anthony Hall, John Dall et Joyce Taylor. Un jeune pêcheur grec ramène une jolie princesse en Atlantide et est aux prises avec les chefs du pays. Scénario médiocre. Trucages assez extraordinaires. Interprétation quelconque. Certaines scènes impressionnantes. (a)

CINEMA

ALMA
ALMA

Jusqu'au 14 mars incl.:
"Les cinglés partent en safari"-
"Commando du sergent Blynn"-

CANADIEN

Jusqu'au 14 mars incl.:
"Chacal"-
"Duel dans la poussière"-
Samedi: matinée pour les enfants:
"Chacal"- 1h
"Duel dans la poussière"-

BAGOTVILLE
SAGUENAY

Jusqu'au 14 mars incl.:
"Les cinglés partent en safari"-
"Les assassins de l'ordre"-

CHICOUTIMI
CAPITOL

Jusqu'au 14 mars incl.:
"Les cinglés partent en safari"-
"Kamakaze"X 27"-

CARTIER

Jusqu'au 14 mars incl.:
"L'orange mécanique"-
"Un nommé Cable Hogue"-

IMPERIAL

Jusqu'au 14 mars incl.:
"Les religieuses du St-Archange"-
"La femme qui rit"-

PLACE DU ROYAUME
Cinéma 1

"La nuit américaine"-
"Chère Louise"-
Cinéma 2
"Soupir d'amour"-
"Une folle envie d'aimer"-
Cinéma 3
"Les noces rouges"-
"Les Zozos"-

JONQUIERE
BELLEVUE

Jusqu'au 14 mars incl.:
"Les cinglés partent en safari"-
"Les assassins de l'ordre"-

CENTRE

Jusqu'au 14 mars incl.:
"Les religieuses de St-Archange"-
"La femme qui rit"-

ELYSEE

Jusqu'au 14 mars incl.:
"L'orange mécanique"-
"Un nommé Cable Hogue"-

MISTASSINI
ORPHEON

Jusqu'au 14 mars incl.:
"La mort caresse à minuit"-
"Slaughter"-
Samedi: matinée pour les enfants:
"Le fou du labo No 4"- 1h

ST-FELICIEN
VIVA

Jusqu'au 14 mars incl.:
"Les hôtesses de l'air"-
"Camp spécial No 7"-

Horaires sujets à changements.

DU THEATRE A SHIPSHAW — Dans le cadre des activités régionales organisées par les Jeunes Chambres, celle de Shipshaw a opté pour une soirée culturelle, qui aura lieu le 17 mars au sous-sol de l'église de Shipshaw. Deux pièces de boulevard seront présentées à cette occasion: "Le homard et les plaideurs" et "Le fiancé d'Eglantine". Comme la salle ne se prête pas très bien à ce genre de spectacle, les membres de la Jeune Chambre doivent aménager la scène, et créer entièrement leurs décors, en plus d'interpréter les pièces. Plusieurs nouveaux membres font partie de la distribution, ce qui permettra de les intégrer à la Jeune Chambre. Sur notre photo, pendant une répétition, de gauche à droite: Rolande Lavoie, Denis Claveau, Lise Girard, Jacques Gravel et Carol Lavoie.

à regarder à Télé 6

FIN DE SOIREE
VENDREDI, 11.00 H.
LES ENFANTS DE SALAUDS
Drame de guerre avec Michaël Caine et Nigel Green. Le colonel Master forme un commando composé de criminels pour attaquer des dépôts de pétrole allemands en Afrique du Nord.

GRANDS SPECTACLES
SAMEDI, 8.00 H.
LE TRAQUENARD:
Drame avec Robert Taylor et Lee J. Cobb. Une artiste de music hall s'efforce à ramener un jeune avocat à plus d'honnêteté dans la pratique de sa profession.

FIN DE SOIREE
SAMEDI, 11.00 H.
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND
Western avec Clint Eastwood, Eli Wallach et Lee Van Cleef. Pendant la guerre de Sécession, deux aventuriers découvrent le secret de la cachette d'un trésor volé à l'armée confédérée.

FIN DE SOIREE
DIMANCHE, 11.00 H.
BLONDE DEFI LE F. B. I.
Contre-espionnage avec Doris Day, Rod Taylor, Paul Lynde et Arthur Godfrey. Une jeune veuve, est engagée aux relations extérieures d'une organisation en recherches spatiales.

FIN DE SOIREE
LUNDI, 11.00 H.
PAS DE LAURIERS POUR LES TUEURS
Drame d'espionnage avec Paul Newman, Edward G. Robinson et Elke Sommer. Les gagnants du prix Nobel sont réunis à Stockholm pour recevoir leur récompense. Parmi eux se trouve un jeune romancier américain. Sa curiosité est piquée par les agissements étranges qui lui font croire que l'on veut substituer à un savant américain, un sosie.

6
CJPM-TV

FEMININ QUOTIDIEN

Actualité féminine

$257 par semaine pour une épouse

VEUVES DE GUERRE

Plus de trois cents veuves de la guerre du Kippour ne pourront pas se remarier tant que la mort de leur mari n'aura pas été confirmée. C'est ce qu'annoncait hier à Jérusalem, Monsieur Israeli Weinburg, directeur général adjoint au ministère des Affaires religieuses.

"La Loi Juive prévoit qu'une femme est toujours mariée tant que le corps de son mari n'aura pas été identifié ou qu'un tribunal rabbinique n'aura pas reçu de preuves qu'il est vraiment mort", a-t-il précisé.

Plus de deux mille soldats israéliens ont succombé au cours de la guerre d'octobre. Depuis le 24 octobre, trois cents femmes ont été officiellement reconnues comme veuves, après la découverte des corps d'une centaine de soldats disparus sur les fronts syrien et égyptien et là la suite de témoignages confirmant que les autres avaient péri au combat.

Le grand Rabbin Ovakiah Yosef et le général Mordechai Piron, aumônier, dirigent l'enquête qui exigera encore quatre mois, à indiqué Monsieur Weinburg.

CHINOISES

Au cours d'une réunion, des chinoises de la province de Anhwei ont critiqué l'idée réactionnaire de la supériorité des hommes et ont refuté "les sophismes selon lesquels les femmes sont inférieures et doivent se dévouer corps et âme à leurs maris".

C'est ce que rapporte l'agence "Chine Nouvelle", captée à Hong Kong.

Actuellement, les chinoises se réunissent dans toutes les régions du pays et contribuent à la campagne contre Lin Piao et Confucius par des critiques souvent mordantes contre la "discrimination" et la "calomnie" dont les deux hommes auraient fait preuve à leur égard, précise l'agence.

MISS MONDE

En arrivant à Londres hier, Marjorie Wallace a démenti les rumeurs voulant qu'elle soit fiancée à l'Américain Peter Revson, pilote de course automobile.

La jeune fille, âgée de 19 ans, qui a été couronnée Miss Monde l'automne dernier, a également indiqué qu'elle n'avait nulle intention d'abandonner son titre.

Miss Monde répondait aux journalistes à l'aéroport de Heathrow à son retour des Etats-Unis. Durant ce voyage, elle a rendu visite à sa famille et à son ami Peter Revson, qui serait à l'origine de ces rumeurs voulant qu'elle renonce au titre.

SPORTIVE

Une norvégienne de 17 ans, Anita Wold, sera la première femme à participer à la classique épreuve de saut à ski du Holmenkollen qui aura lieu samedi, annonce-t-on à Oslo.

Elle détient le record officieux féminin de la spécialité. Le précédent record appartenant depuis 1938 à une autre norvégienne, Johanne Kilstad.

Les premières statistiques sur le saut féminin à ski datent de 1878. La meilleure performance enregistrée alors avait été de six mètres. Elle passa à 24 mètres en 1910, à 26 mètres en 1920, puis à 40 mètres en 1931, et 69 mètres en 1938.

Anita Wold détient le record avec 82 mètres. Seule femme à participer à l'épreuve de samedi, elle ne paraît avoir aucune chance de l'emporter, mais elle pourrait se classer dans les dix premiers.

La jeune fille, qui avait commencé à pratiquer ce sport étant enfant, détient déjà 350 médailles et trophées obtenus contre des garçons.

COHUE

Une soixantaine de jeunes filles ont nécessité des soins médicaux après avoir été bousculées dans la cohue au concert Pop que donnait en fin de semaine le chanteur américain David Cassidy.

Quelque 12,500 personnes assistaient samedi à la représentation au champ de course Randwik de Sydney, en Australie.

Certaines jeunes filles se sont évanouies, d'autres furent blessées quand la foule se répandit en flots vers l'estrade.

Au moins quinze d'entre elles ont dû être transportées à l'hôpital.

David Cassidy avait dû interrompre le spectacle pendant 15 minutes lorsque ses admiratrices, dont certaines étaient des fillettes, tentèrent de s'approcher de plus près pour toucher le chanteur, bien que ce dernier leur demandait de rester à leur place.

La police a rétabli le bon ordre, et des ouvriers ont placé des poutres autour de l'estrade.

On a tenté de convertir les femmes en domestiques. Et ceci, sous la couverture de la commodité, puisqu'on assurait ainsi le service domestique au foyer. Voilà l'accusation portée par John Kenneth Galbraith dans MCLEAN de mars.

"La comodité tient pour particulièrement vertueuse la femme qui se consacre au bien-être de sa famille, qui épaule son mari, est un bon "manager" ou, en termes moins élégants, est une "ménagère dépareillée. Or, la vertue de commodité sociale est extrêmement utile pour amener des gens à accomplir des tâches désagréables", rapporte Jean Paré qui a signé l'adaptation française de cette analyse titrée "la reine du foyer".

A son sens, la réussite absolue de cette vertu de commodité c'est la conversion des femmes en domestiques. Et dans le nouveau MCLEAN, il attaque:

"La métamorphose des femmes en domestiques déguisées a été une réalisation économique de toute première importance. Une infime partie seulement de la population pré-industrielle avait les moyens d'entretenir des domestiques, alors que l'épouse-servante est démocratiquement accessible à la presque totalité de la population mâle!

"S'il fallait la payer en argent, on constaterait qu'elle constitue la principale catégorie de main-d'oeuvre. On a calculé, à vue de nez, que la valeur des services rendus par les managères équivaudrait au quart du produit national brut. Le travail de la femme moyenne équivaudrait, estime-t-ton, aux salaires de 1970, à 257 dollars par semaine, soit 13,364 dollars par année.

REALITE CRUE

"La réalité la plus crue, c'est que le ménage moderne impose une division simple mais importante du travail. C'est celui qui perçoit les revenus qui décide, le plus souvent, de leur utilisation, soit généralement l'homme... Ce qui relève de la femme, c'est la gestion de la consommation... mais il s'agit là, en réalité, d'un pouvoir d'exécution et non pas de décision", déclare l'auteur du reportage, lui-même faisant partie de la gent masculine.

Voilà seulement des brides d'un article passionnant déterrant le 'traitement des femmes" au niveau de la domesticité. Un article dénonçant le vrai rôle de ces dames aux prises avec les travaux d'une maison. Un article qui énonce également une série de réformes légales qui devraient être instituées si les femmes refusent de jouer encore plus longuement leur "rôle d'instruments de consommation dans le système de planification..."

Fêtons aujourd'hui la journée internationale des femmes

Des femmes représentant divers organismes québécois et montréalais se sont regroupées pour organiser une fête populaire le soir du 8 mars, et ainsi célébrer la journée internationale des femmes. Le soir du 8 mars, des femmes des centrales syndicales (FTQ-CSN-CEQ), de l'Association pour la défense des droits sociaux (Montréal), du Centre des femmes, du comité de liaison des garderies populaires, du centre de formation populaire, de la ligue des femmes du Québec et du Comité Québec-Chili, invitent toutes les femmes, ainsi que leurs maris et amis, à fêter l'évènement.

On sait que la journée du 8 mars s'inscrit dans la longue tradition des luttes féminines, et commémore plus spécifiquement une violente grève menée par des ouvrières du vêtement à New York en 1908, grève au cours de laquelle 200 d'entre elles moururent brulées vives à l'intérieur de l'usine où on les avait embarrées. C'est pourquoi la fête du 8 mars, dont le thème est "Travailleuses et ménagères, un même combat", s'axera sur les luttes que mènent actuellement les québécoises principalement, mais également des femmes d'autres nations, pour mettre fin à la discrimination qu'elles subissent. Cette discrimination prend plusieurs visages, selon que les femmes travaillent à l'extérieur ou s'occupent du foyer, mais elle a toujours pour conséquence de transformer les femmes en citoyens de seconde zone.

La soirée débutera donc par des témoignages de quelques femmes qui mènent actuellement des luttes. Luttes des travailleuses, avec une représentante des grévistes des COFI (CEQ), une gréviste d'une compagnie de papier (Perkins) (CSN), et une militante de l'usine CIL à Brownsburg (métallos-FTQ) où les femmes ont eu à lutter contre la discrimination à leur égard. Lutte des ménagères aussi, pour briser l'isolement et l'inorganisation où on voudrait les maintenir, avec trois femmes de Montréal et Thetford Mines, dont une active dans le comité de liaison des garderies. Luttes de femmes d'autres nations avec une chilienne, une haïtienne, et plus près de nous, une indienne de Caughnawaga.

La soirée se poursuivra avec une courte pièce de théâtre par la troupe "Théâtre de cuisine", un peu de chansons, de la musique et de la danse. Il y aura bière et liqueurs douces. L'entrée est libre. La fête commencera à 7.30 heures p.m. à la salle paroissiale Saint-Edouard, 425 est, rue Beaubien (Métro Beaubien). Des services de garderie et d'hébergement ($3.25 pour la nuit) sont disponibles. Ceux et celles qui désireraient se prévaloir de ces services sont priés d'appeler à 288-4057 ou 384-4106 (garderie) et à 277-6226 (hébergement).

Le 8 mars, c'est une première occasion qu'ont les femmes québécoises, qu'elles soient travailleuses, ménagères ou étudiantes, de manifester concrètement leur solidarité. Cette solidarité, on la retrouvera à travers les différentes luttes que mènent les femmes un peu partout, car la discrimination que subissent les femmes a toujours les mêmes fondements.

Le 8 mars, c'est enfin et surtout l'occasion pour les femmes de s'amuser dans le cadre d'une fête faite par elles et pour elles. Trop longtemps isolées ou divisées, les femmes du Québec doivent apprendre à se regrouper et à manifester ensemble et publiquement leur solidarité. Le 8 mars, c'est une date qu'elles ne laisseront plus passer inaperçue. Le 8 mars, les femmes se souhaitent "bonne fête".

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT · CHICOUTIMI
tel. 545-4260
PROGRAMME DU 8 AU 15 MARS

MATINEE POUR ENFANTS - DEMAIN A 1.00 P.M. ADM. 0.75

Au choix
Les bouteilles ou les "canettes"

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Les députés de la commission parlementaire de l'environnement se sont attaqués à un problème d'ordre économique, jeudi, en préparant le canevas d'une réglementation sur les contenants uni-services de boissons gazeuses, c'est-à-dire les cannettes et les bouteilles non retournables.

L'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses estime que la formule idéale pour la survie de leur industrie serait le bannissement complet au Québec de la vente de produits en contenants uni-services. Elle s'accommoderait toutefois d'un dépôt supplémentaire de $0.05 sur ces contenants, de façon à inciter le consommateur à rester fidèle à la bouteille en verre.

Les porte-parole de l'Association des épiciers en gros du Québec pensent au contraire que "la cannette" est entrée dans nos moeurs et qu'il serait prioritaire de pousser la recherche sur des méthodes de recyclage des déchets solides, en vue de déboucher sur une direction de la gestion des déchets.

PROBLEME ECONOMIQUE

Le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, a été très circonspect dans ses commentaires au cours de cette première séance, ajournée d'ailleurs sine die après la comparution des organismes cités plus haut.

"Ce qui m'intéresse le plus pour l'instant concerne les considérations économiques qui ont été avancées par l'association des embouteilleurs et je pense qu'il faudra surtout s'intéresser à cette question. C'est le problème, au fond, qu'il faut étudier et examiner".

Ces considérations soulevées par les embouteilleurs, représentés par MM. Paul Brunelle et Pierre Crépin, peuvent se résumer ainsi:

— les 140 embouteilleurs du Québec procurent de l'emploi à 5,000 travailleurs spécialisés, mais 3,000 d'entre eux seront carrément mis en chômage, si les ventes de produits en cannette atteignait 50 pour cent des ventes totales.

— actuellement, les ventes en cannette représentent environ quinze pour cent du marché total au Québec.

— cependant, on ne compterait qu'une centaine d'employés dans les trois usines de fabrication de cannes et dans les quatre "canneurs" du Québec, centralisés dans les grands centres urbains.

— en Abitibi, les ventes de boissons gazeuses en contenants uni-services ont déjà atteint trente pour cent, avec le résultat que sept usines d'embouteillage ont dû fermer leurs portes ou se regrouper, entraînant plusieurs mises à pied.

— autre considération, les compagnies ontariennes ont capté à elles seules environ dix pour cent du quinze pour cent des ventes réservées maintenant à la cannette.

M. Crépin, embouteilleur de Valleyfield, a été catégorique: qu'on bannisse la cannette comme on l'a fait en Saskatchewan ou, à la rigueur, qu'on imite la Colombie-Britannique et l'Alberta en imposant un dépôt de $0.05 de plus sur la cannette. C'est d'ailleurs ce qu'a fait l'Etat de l'Orégon, aux Etats-Unis, et le marché de la cannette a passé de quarante à trois pour cent en peu de temps.

ECOLOGIE

Les représentants des embouteilleurs ont également évoqué les dangers que la cannette faisait peser sur l'environnement: de 1964 à 1969, l'utilisation de la cannette a augmenté de vingt pour cent, tandis que la bouteille classique ré-utilisable diminuait de presque 26 pour cent.

"A moins que le gouvernement ne légifère, nous craignons que notre industrie contribue à une détérioration plus grave de l'environnement", disent-ils.

La bouteille en verre comporte certes d'autres dangers, par exemple qu'un enfant se déchire la peau sur un tesson enfoui dans le sable chaud d'une plage, mais les embouteilleurs attestent que 96 pour cent des bouteilles leur sont retournées pour ré-utilisation.

Les porte-parole de l'association des épiciers, dont M. Léopold Pigeon, un vieux routier dans ce domaine, ont observé néanmoins que l'entreposage des bouteilles vides occassionnaient beaucoup d'ennuis aux marchands qui, souvent, doivent combattre la vermine et les microbes attirés par ces bouteilles.

Mais leur mémoire suggère notamment d'adopter une réglementation qui ne soit pas faite au détriment d'un secteur commercial particulier. On prône, enfin, l'utilisation d'une bouteille "standard" dans l'industrie des eaux gazeuses et l'établissement de centres de dépôts pour les bouteilles vides.

Plusieurs organismes ou représentants d'industries se feront entendre à la reprise des travaux de cette commission, dans une dizaine de jours, a-t-on dit. Seront entre autres appelés à témoigner M. Colin Scarfe, vice-président et directeur général de Seven-up Montréal Ltd., M. Harry Spencer, représentant de Cott Beverages, les Produits Alcan Limitée, le comité consultatif des fabricants de contenants métalliques et quelques autres embouteilleurs, qui parleront en leur nom personnel.

Le ministre Goldbloom a confié au passage que la réglementation qui émanera de cette étude en commission s'étendra éventuellement aux cannettes de bières ou autres contenants uni-service du même type.

Les compagnies de location d'auto entretiennent la faveur des Canadiens

MONTREAL PC — Malgré la hausse du prix du carburant et partiellement parce que ces compagnies ont institué un système ne pénalisant pas les automobilistes roulant beaucoup, les Canadiens se tournent de plus en plus vers les compagnies de location d'automobiles pour leur fournir un moyen de transport.

John Campbell, président de Avis Canada a déclaré à Montréal que la hausse des prix de l'essence semble avoir incité les Canadiens à utiliser de moins en moins leurs propres voitures, à utiliser les avions et à louer des autos.

Il a ajouté que le système de location qui ne tient pas compte des distances parcourues, et qui est standardisé dans cette industrie depuis août 1972, est partiellement responsable de l'augmentation du chiffre d'affaires des compagnies de location.

La raison en est que les gens sont plus intéressés à louer des autos en sachant l'étendue exacte des frais encourus.

$14. ET PLUS

Auparavant, les taux de location et les frais de service étaient si compliqués qu'il était impossible de prédire le coût exact de location d'une auto. Aujourd'hui, le client n'a qu'à débourser des frais quotidiens de $14. et plus, selon la marque de la voiture, et payer l'essence.

Un résultat tangible de la hausse des prix de l'essence est toutefois la préférence des clients pour les voitures de petit modèle ou de modèle intermédiaire, ce qui a provoqué un problème aux compagnies de location qui n'ont pas de réserves suffisantes de ces voitures, en raison des délais de livraison des manufacturiers.

La location d'une auto est chose facile si vous possédez un permis de conduire. Il convient toutefois d'être prudent pour éviter des surprises désagréables.

En comparant les taux de location de différentes compagnies, il convient de s'assurer des comparaisons entre voitures semblables, du fait que certaines compagnies groupent différentes classes de voitures sous un même tarif, de dire, M. Campbell.

PAS DE LIMITE

Un taux quotidien de location sans limite de millage est la meilleure façon de déterminer le coût d'une voiture en location.

M. Campbell suggère aux Canadiens qui conduisent entre deux villes et qui laissent la voiture dans une ville autre que celle où ils l'ont louée, de s'informer des frais intervilles.

Les compagnies de location paient pour les réparations ou les pannes de ces voitures. Si des réparations sont nécessaires durant un voyage et qu'aucun mécanicien de la compagnie de location n'est disponible, le conducteur doit défrayer ces coûts et se faire rembourser par la compagnie en restituant la voiture.

Les personnes désireuses de louer une voiture durant les fins de semaine de l'été, devraient faire connaître leurs besoins exacts aux compagnies longtemps à l'avance.

Durant vos vacances d'été à l'étranger, il vous est aussi facile qu'au Canada de louer une voiture, dans quelques pays que ce soit. A remarquer toutefois que dans la majorité des pays européens, la location comprend un taux quotidien et une surcharge pour chaque mille parcouru.

Lacroix appuie les demandes des chasseurs de loups-marins

RIMOUSKI (PC) — Le député des Iles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale, M. Louis-Philippe Lacroix, appuie les revendications des chasseurs de loups-marins de cette région.

"Non seulement je suis d'accord avec les demandes de l'Association des chasseurs de loups-marins, mais ça fait des années que je travaille pour obtenir les mêmes choses", a déclaré M. Lacroix, au cours d'un entretien téléphonique.

L'Association a été formée dimanche dernier par quelque 250 chasseurs, qui s'opposent à l'abolition de la chasse dans le Golfe, tout en réclamant que le quota annuel soit porté de 10,000 à 30,000 peaux ainsi que l'implantation d'une usine de tannage aux Iles.

M. Lacroix a déclaré que des négociations étaient actuellement en cours avec le gouvernement fédéral et s'est dit confiant que l'arrêt de la chasse, prévue pour l'an prochain, ne sera pas mis en vigueur.

Le député s'est également dit d'accord pour que le quota soit augmenté, soulignant qu'une augmentation trop forte de la population des loups-marins pourrait nuire à la pêche commerciale.

USINE

Quant à la demande des Madelinots pour obtenir une usine de transformation, M. Lacroix considère toutefois que ce n'est pas une priorité et qu'il s'agit d'un projet trop hasardeux, compte tenu du fait que la chasse est mauvaise certaines années.

Il propose comme alternative l'implantation d'une usine de dégraissage des peaux.

Le député des Iles-de-la-Madeleine a d'autre part dénoncé le projet des chasseurs, qui se proposent de réserver un "accueil spécial" à un groupe d'Américains opposés à la chasse, qui doivent se rendre aux Iles, vendredi.

Selon lui, il est préférable que les Madelinots expliquent leur position à ces gens, "sinon on va croire qu'ils ont quelque chose à cacher".

Les grandes chaînes d'alimentation ambitionnent de vendre du cidre

QUEBEC (PC) — Les compagnies Steinberg et Dominion Stores se sont présentés devant la commission de contrôle des permis d'alcool du Québec, mercredi, pour demander l'autorisation de vendre du cidre.

Dans le cas de Steinberg, la demande est faite pour ses magasins situés à Québec, dans la banlieue, dans le Bas-St-Laurent, au Lac St-Jean et sur la Côte-Nord. Seize établissements en tout sont concernés par la requête.

Dans le cas de Dominion, la demande s'applique à ses 12 magasins situés à Québec, dans la banlieue et dans les villes de Rimouski, Chicoutimi, Thetford Mines et du Cap-de-la-Madeleine.

Aucun opposant ne s'est présenté, mercredi, à la séance présidée par le juge Trahan, de la commission de contrôle. Seule l'Association des détaillants en alimentation du Québec s'oppose en principe à la vente du cidre dans ces magasins. Mais suite à la décision de la Commission d'accorder le permis à des supermarchés de Montréal, l'Association se contente de présenter une opposition de principe.

Il est à noter que la demande de Steinberg et de Dominion ne s'applique pas à la bière, mais uniquement au cidre fabriqué avec les pommes du Québec.

On a toujours besoin de votre sang
DONNEZ DE VOTRE SANG

Woolco SPECIAUX
SAMEDI LE 9 MARS

PLANCHES à repasser
en métal robuste, orange seulement.
6.77

CORDES à linge
en vinyle, faciles à installer, 100' de longueur.
1.99

BISSELL Gemini
ne laisse aucune mousse, choix de 2 couleurs, pour toutes les sortes de tapis.
16.77

TIDE
boîte de 5 livres, nouvelle boîte refermable.
1.69

BAS CULOTTE pour dames
100% nylon extensible, bonne confection, sans gousset, épice, miel doré, beige, une grandeur.
5 pour $1

JEANS pour dames
100% coton, lavables, pratiques pour l'été, bleu seulement, tailles 8 à 16.
$5

JEANS pour fillettes
100% coton, unisexe, style western, bleu seulement, tailles 7 à 14.
$5

GILETS pour dames
100% nylon extensible, cols roulés, manches courtes, jaune, bleu, rose, blanc, noir, rouge, bleu pâle, tailles: P. M. G.
$4

TAPIS à la verge
12' de largeur, endos caoutchouc, 100% nylon, motifs tweedé, rouille, or, rouge, vert.
4.77 la verge carrée

PHENTEX JUMBO
3 plis, choix de couleurs variées.
1.19

TELEVISION 12"
noir et blanc, de marque Sanyo 100% transistor.
109.95

STEREO
de style colonial RCA, radio AM-FM, lecteur 8 pistes, table tournante BSR.
359.95

CHEMISES HABILLEES OU SPORT pour hommes
couleurs variées, encolure P. M. G. T.G.
3.99

CHEMISES SPORT ou habillées pour hommes
tons unis ou à motifs, encolure 14 à 17.
4.99

FROMAGE EN GRAINS
fabriqué par la chaîne coopérative, en paquet d'une livre.
.99 la livre

JAMBON CUIT
recouvert d'une mince couche de gras,
1.69 la livre

JOHNSON
poudre pour bébés, flacon de plastique de 24 oz.
.99

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

Woolco
CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

Tournoi d'échecs régional
9 et 10 mars à Dominique-Racine
Saguenay Dry Ginger Ale

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU — COTE-NORD

PAS CONTENTES DU TOUT — L'équipe de basket-ball féminine du lac Saint-Louis a été disqualifiée aux Jeux de Saint-Georges de Beauce ayant utilisé un joueur de trop. Mais les membres de l'équipe n'ont pas prisé cette décision des officiels, si bien qu'ils ont décidé d'occuper le centre du gymnase du Séminaire de Saint-Georges.

L'équipe du lac Saint-Louis riposte: "sit-in" au gymnase

St-Georges-de-Beauce — L'ordre de disqualification prononcé contre l'équipe de basketball du lac St-Louis a provoqué un "sit-in" par les membres de cette formation, au centre du gymnase du Séminaire de St-Georges.

Une réunion des chefs de mission, tenue hier après-midi, avait rallié l'opinion générale à l'effet que le lac St-Louis ne perdrait pas les médailles accumulées au cours du tournoi mais, par contre, cette équipe perdrait ses points au classement dans la discipline du basketball.

Une autre réunion tenue durant la nuit de mercredi à hier a renversé la décision et, jeudi matin, l'entraîneur Paul Wilkilson apprenait que son équipe était disqualifiée et qu'elle perdait même son privilège de participer aux éliminatoires qui commencaient, hier matin.

Dès 8h 30, hier matin, l'équipe du lac St-Louis se présentait au gymnase pour la séance de pratique et de réchauffement. La surprise de l'entraîneur Wilkilson fut à son comble lorsqu'on lui apprit qu'il était disqualifié et qu'il était remplacé par la formation du secteur de Bourassa qui a terminé au deuxième rang durant la compétition régulière.

C'est là que commença la séance du "sit-in" qui s'est déroulé dans le calme le plus complet de la part des joueuses dont quelques-unes laissaient couler une larme de désappointement et de dépit. L'entraîneur se tenait derrière elles, tentant de leur expliquer la situation mais d'une façon très calme.

"Je suis dans mon droit, nous déclarait l'entraîneur Wilkinson au cours d'une conversation, car mon équipe est enregistrée avec 13 joueuses auprès de la Fédération québécoise de basketball et Jean Villeneuve de la Corporation des Jeux du Québec m'avait averti que j'avais droit officiellement à 12 joueuses que je pouvais utiliser une remplaçante.

C'est ce que j'ai fait et je vais me défendre jusqu'au bout".

Une réunion spéciale des 18 responsables des différentes missions, hier, avait convenu d'enlever les points mérités par le secteur du lac Saint-Louis mais de laisser les médailles aux concurrentes. Une autre réunion tenue, à la fin de la soirée, hier, a apporté un changement radical dans la décision et le lac St-Louis a reçu la confirmation officielle de sa disqualification, hier matin.

L'entraîneur Paul Wilkilson ainsi que l'un des responsables de la mission du lac St-Louis, M. Paul Boucher, ont décidé d'en appeler de la décision prise durant la nuit et, hier matin, les réunions se succédaient à un rythme régulier.

Le résultat de toutes ces discussions n'a apporté aucun changement et la direction des Jeux du Québec a maintenu la décision prise durant la nuit. Le lac St-Louis est donc disparu des éliminatoires pour être remplacé par l'équipe du secteur Bourassa, qui a terminé en deuxième place dans les compétitions régulières et qui est à la source de tout cet imbroglio.

Paul Wilkilson est d'opinion qu'il est dans son droit car on lui avait donné la permission de se servir d'une remplaçante. La Corporation des Jeux du Québec prétend le contraire et est d'opinion que le lac St-Louis est dans l'illégalité dû au fait qu'elle a présentée 13 joueuses au lieu de 12.

Dans tout cela, aucun représentant de la Fédération québécoise de basketball n'est sur place pour discuter du problème et tenter de la régler à la satisfaction de tous.

Le mal le plus déplorable est fait aux jeunes athlètes qui sont pénalisés pour un question d'interprétation de règlement mais les dirigeants de la Corporation des Jeux et de la Confédération des Sports du Québec estiment qu'il n'y a pas de place pour la sentimentalité. La décision prise à l'effet de disqualifier l'équipe du lac St-Louis est donc maintenue.

La lutte olympique, c'est l'affaire de Montréal!

ST-GEORGES-DE-BEAUCE — La région de Montréal divisée en plusieurs secteurs dans le cadre des Jeux d'hiver du Québec a dominé nettement la situation dans la discipline de la lutte olympique. Cinq de ces régions ont obtenu plus de 100 points au classement par région.

Il s'agit de Laval avec 133, de Lanaudière avec 122, de Montréal-Concordia avec 118, du lac St-Louis avec 112 et de la Rive-sud métropolitaine avec 108 points. Les autres régions suivent dans l'ordre et c'est l'Outaouais qui complète le classement régional avec un total de 25 points.

Pour le Saguenay-lac-St-Jean, il s'agit d'une treizième place avec 68 points suivi du secteur de Québec avec 64 points.

Dans la compétition à la ronde, c'est le jeune Régis Pageau de St-Ambroise qui s'est signalé avec le plus d'attention en obtenant une cinquième place dans la catégorie des 88 livres et moins.

Pour la région

Trois médailles d'or et une d'argent au tennis sur table

par Julien GAGNON

ST-GEORGES-DE-BEAUCE — Les porte-couleurs du secteur Saguenay-Lac-Saint-Jean ont réalisé tous les espoirs que leurs partisans avaient mises sur eux au domaine du tennis sur table.

Après avoir terminé au deuxième rang pour une médaille d'argent, mercredi soir, à la fin des compétitions de groupe, ce fut un retour en force, hier, lors des épreuves individuelles. Trois médailles d'or et une d'argent furent le partage des joueurs de la région.

François Tremblay, dans la catégorie des 13 ans; Monique Boucher (13 ans) et Hélène Boucher (15 ans) ont terminé l'épreuve avec une première place arrachée sans trop de difficulté.

Luce Gagne a complété le dossier avec une deuxième place dans la catégorie des 17 ans, ce qui aura pour effet de propulser le Saguenay-Lac-St-Jean dans une position avantageuse au classement général.

Dans les autres régions, on ne peut passer sous silence l'excellente performance du jeune Pierre Normandin du secteur du lac St-Louis, dans la catégorie des 15 ans. Normandin était grand favori pour une première place dans cette classe et il n'a pas trompé personne. Il est reconnu comme étant un joueur de première force qui semble s'amuser avec ses adversaires.

Quant à Elaine Spratt de la région Sud-Ouest, sa réputation était déjà solidement établie et on lui concédait la victoire dès le commencement des Jeux. Luce Gagné lui a toutefois offert une résistance de bon aloi.

Au basketball, la région a mérité les honneurs d'une troisième place pour une médaille de bronze. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a éliminé le secteur Bourassa au compte de 42-32. Auparavant, l'équipe de la région avait été éliminée en quart de finale par le secteur du Sud-Ouest par le pointage de 52-23.

Durant la compétition régulière, le Saguenay-Lac-St-Jean n'avait subi aucun revers.

Cette formation dirigée par Gaétan Dallaire a causé une agréable surprise car on prévoyait qu'elle serait en mesure de défendre ses couleurs avec acharnement mais on n'en attendait pas autant de cette équipe.

Les athlètes de cette équipe manifestent de bonnes aptitudes et quelques-unes d'entre elles devraient se signaler de façon plus définitive dans quelques années.

Autres nouvelles à la page 16

Dans cette discipline, les grands honneurs furent mérités par l'équipe du Sud-Ouest du Québec qui a éliminé la formation de la Mauricie au compte de 41-33. Le Sud-Ouest présentait une formation bien équilibrée, possédant un jeu bien synchronisé et pratiquant un jeu de position très efficace.

Le Sud-Ouest fut toutefois obligé d'effectuer un ralliement au milieu du deuxième quart car la Mauricie menait déjà au compte de 10-0 avant que le signal du réveil ne soit appliqué.

Il a fallu un affrontement assez spécial pour que le déclic se fasse. Une joueuse du Sud-Ouest entrant soudainement avec une de la Mauricie en collision, ébranlant assez fortement celle-ci. Par la suite, le Sud-Ouest a retrouvé son aplomb pour remonter la pente réussissant ainsi à décrocher la médaille d'or, laissant la médaille d'argent à la Mauricie.

SIXIEME PLACE — France Simard, de Chicoutimi, a mérité la sixième place à la nage synchronisée, dans la classe "B", figures et style.

Les Flyers balaient leur série contre les Red Wings

(SELON PA) — A Philadelphie, Simon Nolet a réussi le truc du chapeau hier soir alors que les Flyers de Philadelphie ont complété leur premier balayage de la saison en déclassant les Reds Wings de Détroit 6-1 dans la LNH.

Les Flyers ont vaincu les Wings à cinq reprises cette saison et c'est leur premier record parfait contre un club existant avant l'expansion de 1967.

Guy Charron a subi une légère commotion cérébrale et n'est pas revenu au jeu.

Bill Barber, Nolet, Ross Lonsberry et Rick MacLeish ont d'abord donné une avance de 4-0 aux locaux.

Par ailleurs, Bill Clement a raté le premier lancer de pénalité jamais accordé aux Flyers lorsque Jim Rutherford a repoussé son assaut à un contre un.

La recrue Danny Gruen a privé Bernard Parent d'un 12e blanchissage à 24 secondes de la fin du 2e engagement.

RETOUR DES LEAFS

A Toronto, les Maple Leafs de Toronto sont revenus de l'arrière à deux reprises pour égaler les buts de Jean Pronovost en annulant 2-2 avec les Pingouins de Pittsburgh dans la LNH.

Pronovost a ouvert le pointage pendant un jeu de puissance dans la première période, puis Ron Ellis a égalé les chances au début de la reprise suivante.

Pronovost a redonné l'avance aux visiteurs dans le 2e engagement, mais Gary Monahan a répliqué avant la fin de la reprise.

Le gardien Andy Brown, des Pingouins, a brillé dans la dernière période alors que les Leafs ont affiché une marge de 14-9 dans les lancers.

Syl Apps a récolté deux aides sur les buts de Pronovost, le 2e alors que les Leafs avaient l'avantage numérique.

LES KINGS EN TROISIEME

A Los Angeles, Bob Berry a enfilé ses 18e et 19e buts de la saison, hier soir, et les Kings de Los Angeles ont battu les Black Hawks de Chicago 3-2 pour se hisser en troisième position au classement de la division ouest de la Ligue nationale.

Berry a marqué son deuxième but vers la fin de la période médiane pendant que les Hawks jouaient à court d'un homme. Il a dirigé un lancer d'environ cinq pieds dans la partie supérieure du filet gardé par Tony Esposito.

Cliff Koroll a ouvert le pointage pour Chicago, en première période, mais Berry a créé l'égalité à 18:02. Seize secondes plus tard, Mike Murphy procurait les devants aux Kings avec son 11e but de la campagne.

Hubert Martin a profité d'un avantage numérique, à mi-chemin au deuxième engagement, pour déjouer Rogatien Vachon.

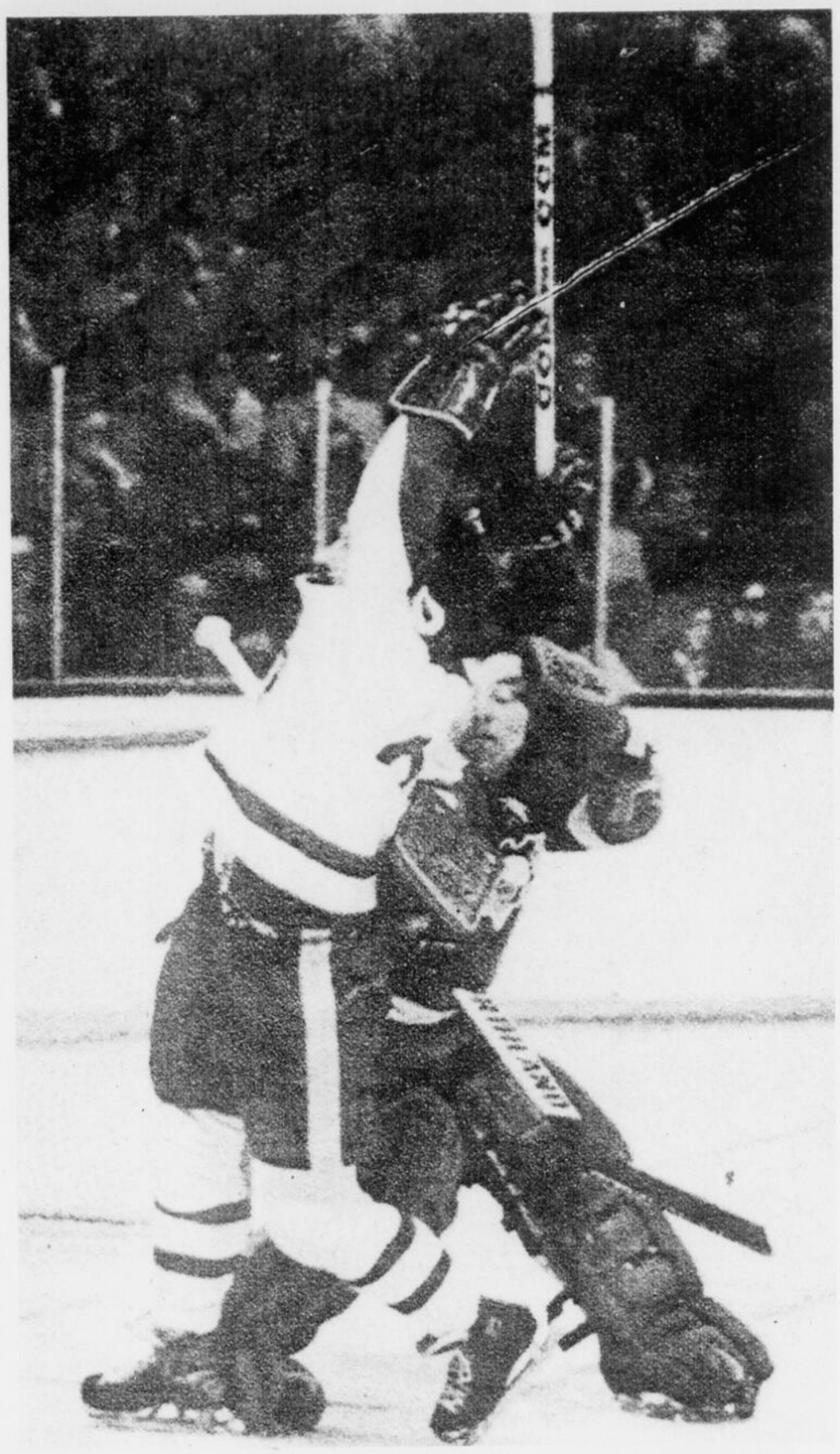

CE N'EST PAS CA — On se croirait à une démonstration de gymnastique à Saint-Georges-de-Beauce, mais il n'en est rien. Gary Monahan, des Maple Leafs de Toronto, est sur le point de perdre l'équilibre après être venu en collision avec le gardien de buts Andy Brown, des Pingouins de Pittsburgh. (Téléphoto PC)

Sam Pollock ne prend pas panique

Par Claude Brière

Montréal — Même si dimanche soir prochain à minuit est la date limite pour compléter les transactions dans la Ligue nationale, et même si le Canadien ne connaît pas le succès auquel on peut s'attendre, il n'en demeure pas moins que les dirigeants du tricolore sont loin d'avoir pesé sur le bouton de la panique et ne se montrent que très peu intéressés à bâcler un échange dans les prochaines heures.

En fait, selon le directeur général Sam Pollock, il serait surprenant de voir le Canadien compléter une transaction avant la date limite.

"Je peux vous affirmer qu'au moment où je vous parle, le Canadien n'a ouvert aucune négociation avec une équipe de la Ligue nationale pour conclure une transaction impliquant des joueurs. Bien sûr, nous recevons couramment des appels nous demandant si nous sommes intéressés par tel ou tel joueur. Et dernièrement, seulement les équipes de deuxième ordre m'ont téléphoné pour bâcler un échange. Et encore là, elles nous demandent beaucoup trop pour ce qu'elles ont à offrir." déclarait Sam Pollock hier matin.

"Je me soucie beaucoup plus du retour au jeu de nos blessés que je peux me soucier de conclure un échange. Je ne veux pas chercher d'excuses pour nos dernières performances, mais il faut au moins admettre que notre liste de joueurs blessés n'a jamais sensiblement diminué depuis le 19 janvier dernier. Que nous ayions perdu 9-2 ou 3-2 à New-York ne change rien au classement. Nous avons tout de même perdu deux points. Au sujet de cette défaite, revenons-en aux blessures. A New-York, le Canadien a sauté sur la patinoire sans Jacques Laperrière, Guy Lapointe et Pierre Bouchard. Vrai! D'accord. Tournez le problème à l'envers, redonnez-moi Laperrière, Lapointe et Bouchard et placez sur la liste des blessés des Rangers les noms de Brad Park, Ros Seiling et Gilles Marotte. Je suis certain que le résultat de la rencontre n'aurait pas été le même. Pas vrai?"

"Il y a également le fait que le public compare trop nos performances de cette saison avec celles de l'an dernier alors que nous n'avions subi que dix défaites. Par contre, je suis convaincu que nous pourrons encore remporter la coupe Stanley si les blessures que nos joueurs ont subies peuvent avoir le temps de guérir et que ces derniers peuvent retrouver leurs conditions physiques à temps pour les séries éliminatoires!" de conclure Sam Pollock.

Louis Simard à Pointe-Claire

CHICOUTIMI — A la demande de l'ACNA, Louis Simard, brillant représentant du club de natation de Chicoutimi se rendra en fin de semaine prochaine, à Pointe-Claire, en banlieue de Montréal, afin de représenter le Québec qui sera opposé à une délégation soviétique.

Il s'agit là des meilleurs nageurs russes qui ont pris part, en août dernier, aux championnats mondiaux des sports nautiques à Belgrade.

Le jeune Louis Simard participera à deux épreuves importantes, en l'occurence, le 400 mètres libre ainsi que le 1500 mètres libre. Ces compétitions se termineront dimanche, en fin de journée.

Jean-Paul Chayé, président du Club des archers du Saguenay

Arvida — Jean-Paul Chayé d'Arvida, vient d'accéder à la présidence du Club archers du Saguenay.

A ce poste, il succède à M. Denis Hallé qui avait offert sa démission.

Le comité a également procédé à la nomination d'Huguette Poirier au poste de publicitaire de l'organisation.

Rappelons que dans le cadre des manifestations du club, les membres sont conviés le mercredi de chaque semaine aux compétitions de la S.I.T.A. (fédération internationale de tir à l'arc). A noter que de nouvelles cibles sont disponibles, que les résultats seront compilés et expédiés à la fédération des archers du Québec en prévision de la sélection d'une équipe olympique pour 1976.

Enfin le tournoi bi-mensuel du club est prévu pour dimanche (14h) au local habituel soit à l'école Notre-Dame-du-Sourire à Arvida.

Tous les raquetteurs se donnent rendez-vous

CHICOUTIMI — A l'aube d'une nouvelle saison estivale, tous les clubs de raquetteurs de la région se donnent rendez-vous, dimanche prochain, le 10 mars, au club des raquetteurs de Chicoutimi-Nord.

Plusieurs compétitions sont prévues au cours de la journée entre les disciples de ce sport. Entre autres, on procédera à une marche forcée de cinq milles pour les hommes de catégorie junior et senior.

Egalement, les dames auront leur part du gâteau en participant à une marche forcée d'un mille de même catégorie, soit junior et senior.

Mais ce n'est pas tout! D'autres épreuves sont cédulées au cours de la journée qui se terminera en soirée. Une de ceux-là verra les présidents de chaque club s'affronter pour déterminer un champion. Tous les départs de ces matches auront lieu sur la rue Du Pont, à Chicoutimi-Nord.

A 13h00, il y aura parade dans les rues de Chicoutimi-Nord et le soir, on couronnera une reine parmi toutes ces belles de chaque association. On distribuera aussi trophées et médailles aux méritants dont un au meilleur athlète de la saison.

Cette journée sera présidée par le président régional, M. Paul-Emile Lavoie ainsi que par M. Jean-Marie Desgagné, président du club hôte.

Lewis assistera Norton

GILMAN HOT SPRINGS, Californie (APF) — Ken Norton, prochain adversaire du champion du monde des poids lourds George Foreman, aura un nouvel assistant le 26 mars, à Caracas. Hedgemon Lewis, numéro deux mondial des mi-moyens derrière Jose Napoles, assistera Bill Slayton, entraîneur de l'ex-marine de l'Illinois.

"Ken et moi, nous sommes bons amis. Je le connais bien et je pense pouvoir lui être utile, a déclaré Lewis hier. "Il est toutefois évident que je ne tiens pas à me substituer à Slayton", a-t-il précisé.

Ce dernier remplace Eddie Futch, qui a été congédié par les managers de Norton avant le match Frazier-Clay. Ils lui avaient tenu grief de négliger son engagement en s'occupant de Joe Frazier.

Norton s'entraîne dur pour résister aux terribles coups de Foreman, un frappeur d'une puissance extraordinaire, au palmarès impressionnant: 39 combats, 39 victoires, dont 36 avant la limite.

La journée de Norton à Gilman Hot Springs, près de San Diego débute à six heures du matin par un cross-country de cinq à dix kilomètres. Des exercices d'échauffement précèdent ensuite un petit déjeuner copieux suivi de plusieurs heures de sommeil.

Déjeuner très léger à 13 heures, puis détente et musique. A 15h30, Norton se rend au gymnase où il s'entraîne pendant deux heures shadow-boxing, punching-ball et rounds d'entraînement avec ses partenaires.

Revers coûteux pour les Draveurs

Les Rangers de Drummondville ont vaincu les Draveurs de Trois-Rivières 7-4 dans la LJMQ hier soir.

Claude Larose a réussi le truc du chapeau au profit des locaux victorieux.

A Cornwall, les Remparts de Québec ont surclassé les Royals 10-7.

Réal Cloutier y est allé de quatre buts pour les vainqueurs, dont Richard Nantais a contribué deux buts, tandis que Kevin Tessy et John Nasar marquaient deux buts chacun pour les vaincus.

A Sawinigan, les Dynamos ont surclassé le Junior de Montréal 10-8 après avoir pris une avante de 8-2 au cours des deux premières périodes.

Richard Poisson a réussi le truc du chapeau pour les vainqueurs, dont Onil Leclerc a contribué deux buts, tandis que Robert Sirois et Richard Bowess réussissaient le truc du chapeau pour les visiteurs.

Les Cougars gardent encore espoir de participer aux séries

Par Jean Boutin

QUEBEC — Les Cougars de Chicago, grâce à une brillante performance de leur gardien Cam Newton, ont inscrit une victoire de 3-2 sur les Nordiques hier soir au Colisée de Québec. Ce gain a permis aux représentants de la ville de continuer à nourrir de grands espoirs quand à leur participation aux prochaines séries éliminatoires.

Newton a été tout simplement électrisant du début à la fin du match bloquant 47 lancers dont 21 dans la seule première période. Il a tour à tour frustré les plus grands noms des Nordiques.

Seuls André Gaudette avec son 20e but de l'année, et Jeannot Gilbert avec son 17e ont réussi à le déjouer.

Bobby Sicinski, Jean Popiel et Rosaire Paiement ont été les compteurs des Chicago. C'est ce dernier qui a réussi le but de la victoire, but réussi à 7.42 de la troisième période.

"Nous aurions dû compter de six à sept buts de plus au cours de cette partie. Nous avons assez bien joué pour remporter les honneurs de la partie mais que veux-tu, il y a de ces soirs où la rondelle ne veut pas tourner pour nous" de préciser Réjean Houle.

GROSSES PERTES

La perte de deux points est bien sûr un facteur important pour les Nordiques mais ils ont perdu plus encore...

En effet, ils ont perdu les services des défenseurs Jean-Claude Tremblay et François Lacombe pour une période variant de dix à quinze jours. Les deux souffrent de blessures au genou gauche et n'accompagneront pas l'équipe au Minnesota.

Tremblay a été blessé en fin de première période lorsque mis en échec par Ralph Backstrom alors que Lacombe s'est blessé en troisième période en donnant tête première contre le poteau des buts.

"Nous devrons rappeler un joueur de Lewiston" a dit Plante après la partie. Le choix sera fait entre Normand Descôteaux, Jacques Blain ou encore Terry French.

"Malgré l'absence de notre capitaine, il faudra prendre les bouchées doubles et viser une victoire au Minnesota. Si près des séries, il ne faut pas lâcher" a souligné Guindon.

André Gaudette fut l'un des meilleurs joueurs des Nordiques au cours de cette partie.

"Il a gagné la partie à lui seul" (Demers)

QUEBEC — Dans le vestiaire des Cougars de Chicago, les joueurs ne cessaient pas de féliciter à tour de rôle le gardien Cam Newton qui fut, et de loin, le meilleur joueur des siens hier soir à Québec.

"Il a gagné la partie à lui seul" de pousser Jacques Demers, directeur du personnel des joueurs.

"En première période, il a été l'inspiration de l'équipe avec ses 21 arrêts et c'est cela qui nous a conduit vers la victoire" a-t-il ajouté.

"Les Nordiques nous ont fait mal la dernière fois qu'ils sont venus nous battre à Chicago, nous avions donc droit à une revanche et nous l'avons prise ce soir (hier soir)" de souligner Rosaire Paiement, auteur du but vainqueur.

"Nous ne sommes pas encore écartés des séries et nous l'avons prouvé dans ce match. Nous avons connu une dure série au cours des derniers jours mais nous sommes encore en lice pour les séries. Avec une couple de victoires encore, il nous sera possible de terminer au quatrième rang et faire les séries" de souligner Joe Hardy.

Par ailleurs, soulignons qu'Eric Nesterenko a annoncé sa retraite des Cougars; il n'a d'ailleurs pas joué hier soir. Il a décidé d'accrocher ses patins définitivement cette fois.

LOTO-PERFECTA

A	B	C	D
8	4	7	10

Au tour de Larocque de joindre les blessés

Montréal — Après les attaquants et les défenseurs, voilà maintenant que les gardiens du Canadien visitent à leur tour la clinique. Après Michel Plasse, samedi soir dernier, voilà maintenant que Michel Larocque vient de voir son nom inscrit sur la liste des blessés pour une période d'environ trois semaines.

Larocque s'est cassé l'index de la main droite durant l'exercice de réchauffement du match de mercredi dernier à New York. Toutefois, ce n'est qu'hier matin qu'on a découvert cette blessure, le doigt ayant passablement enflé durant la nuit et Larocque a dû prendre le chemin de l'hôpital.

Par contre, Michel Plasse devrait être prêt à effectuer un retour au jeu dès demain. Cependant, il serait surprenant qu'il soit utilisé à cette occasion et l'on fera vraisemblablement confiance à Wayne Thomas pour affronter les Rangers, demain soir, au forum.

EAGLESON CHEZ POLLOCK

Allen Eagleson, le directeur exécutif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale était au forum hier matin. Il a assisté à l'exercice du Canadien et après quoi, il s'est rendu dans le bureau de Sam Pollock. On croit savoir qu'Eagleson est venu finaliser le contrat de cinq ans d'Yvan Cournoyer et que ce dernier devrait apposer sa signature incessamment. Sam Pollock n'a pas voulu confirmer nos hypothèses: "Vous savez qu'il n'est pas de ma politique de dévoiler quoi que ce soit au sujet des contrats des joueurs du Canadien. Vous avez vu Eagleson entrer dans mon bureau. Et puis? Il est le représentant de sept joueurs du Canadien. Non, nous avons discuté de mille et une choses et l'une des moindres a eu trait au contrat des joueurs," s'est contenté de dire Pollock.

Par ailleurs, Eagleson a confié aux journalistes que la Fédération soviétique de hockey avait communiqué à nouveau avec l'Association des joueurs de la Ligue nationale dans le but d'organiser une deuxième série du siècle. "La Fédération soviétique veut que nous formions à nouveau une équipe d'étoiles pour affronter Russes dans un avenir rapproché," a déclaré Eagleson.

ILS SONT ICI
MERCREDI SOIR, LE 20 MARS — 8.30 P.M.

Roller Derby®
5 hommes, 5 femmes sur chaque equipe
Match sur roulettes
CENTRE GEORGES-VEZINA
Billets maintenant en vente: $2.50 - $3.50
Enfants & Etudiants: $1.50
Les FLEURS-DE-LYS DE QUEBEC VS BALTIMORE-WASHINGTON CATS
Un duel à finir entre 2 équipes robustes pour la 1ère position du Canadian Roller Derby.
BILLETS EN VENTE, AU CENTRE GEORGES-VEZINA.
de 1 h. à 7 h. p.m. tous les jours.
DE L'ACTION A PLEIN!

POUR LE PHOTOGRAPHE — Bob Bailey pose pour le photographe, avant l'exercice des Expos. Bailey se verra confier pour une autre saison le poste de troisième but. (Téléphoto PA)

Au camp des Expos

Tom Walker veut être le pompier no 1 cette saison

DAYTONA BEACH, Floride (PC) — L'équipage qui a envoyé Mike Marshall aux Dodgers de Los Angeles en retour de Willie Davis a laissé un grand vide dans l'enclos des lanceurs de relève chez les Expos de Montréal.

A la suite de cet échange, les Expos comptent sur des lanceurs comme Tom Walker pour prendre la relève.

"Walker était notre meilleur pompier, après Marshall, l'an dernier", a déclaré le gérant Gene Mauch après un exercice du club.

Walker, droitier de 25 ans, évolue depuis six ans chez les professionnels sans afficher un record perdant.

Cet hiver, Walker, qui a présenté une fiche de 7-5 en 1973, a bien lancé dans la ligue porto-ricaine où il a présenté un bilan de 10-4 comme lanceur débutant avec une moyenne de 3.05 points mérités.

EXPERIENCE

Walker croit que l'expérience acquise cet hiver va lui aider dans la Ligue nationale cette saison.

"J'ai acquis un changement de vitesse cet hiver et j'ai bien hâte de voir les résultats cette année.

"J'ai commencé des matches cet hiver, mais je ne veux pas devenir un lanceur débutant.

"En commençant des matches, vous ne faites que prouver que vous pouvez lancer pendant neuf manches, d'autant plus que cela brise la monotonie du lanceur de relève. Cela vous aide aussi à garder votre bras en bon état, en plus d'acquérir de l'expérience".

Mauch prétend que Walker aura l'opportunité de prouver sa valeur, de même que le vétéran Chuck Raylor, qui a bien lancé pour les Expos à la fin de la saison dernière.

BONNE CHANCE

"Tom est jeune et il n'a pas encore eu la chance de prouver sa valeur dans les majeures, a dit Mauch. On ne l'a guère utilisé dans la neuvième manche dans le passé à cause de Marshall.

"Il a bien fait dans la ligue d'hiver. Il a lancé souvent et bien lancé, ce qui a été une bonne expérience pour lui".

Walker croit pouvoir aider les Expos cette année.

"Je ne veux pas remplacer Marshall, ce qui est trop demandé, mais je crois pouvoir être le pompier no 1 du club.

"Je sais que je vais avoir ma chance et je suis prêt".

NOUVEAU LEADER — Gene Mauch (à gauche), le gérant des Expos, ne se doutait sûrement pas l'an dernier qu'il allait accueillir un voltigeur de centre aussi réputé que Willie Davis au camp d'entraînement de cette année. (Téléphoto PA)

Ron Fairly évoluera à son poste préféré

DAYTONA BEACH, Floride (PC) — Il semble que le vétéran Ron Fairly évoluera à son poste préféré en 1974.

Le joueur de 35 ans a été utilisé exclusivement au premier but par le gérant Gene Mauch depuis le début de l'entraînement des Expos de Montréal et, à moins d'un changement soudain de stratégie, Fairly occupera ce poste lors du match d'ouverture le 6 avril à Montréal.

Fairly était passé du permier but au champ gauche l'an dernier alors que les Expos avaient décidé de donner une chance complète au jeune Mike Jorgensen au premier coussin. Jorgensen s'est avéré formidable à la défensive, mais son offensive a laissé à désirer.

Tandis que Jorgensen continuait d'évoluer au premier coussin, Fairly est demeuré au champ extérieur d'une façon convenable, sinon spectaculaire.

HEUREUX

"Je suis certes très heureux de retourner au premier but, a admis Fairly, car vous êtes davantage dans le match à ce poste. Les matches ne sont pas tous excitants et l'après-midi est parfois long au champ extérieur."

Il semblerait que les Expos vont y perdre au changement, mais Mauch a noté qu'il pourrait au contraire s'avérer avantageux, car Fairly est un bon joueur défensif et un solide frappeur.

"Je songe présentement à utiliser Fairly au 1er but chaque jour, a confié Mauch. Il était le meilleur premier but en 1970. Il complète facilement les doubles-jeux 3-6-3, ce qui est pourtant difficile."

Toutefois, le fait d'aligner Fairly au bâton tous les jours semble être le facteur décisif pour Mauch.

L'an dernier, Fairly a récolté 123 coups sûrs en 413 présences au bâton et 49 points produits. Sa moyenne de .298 a été la deuxième meilleure de sa longue carrière et la troisième meilleure du club.

"Il a réussi un plus grand nombre de coups sûrs importants l'an dernier qu'auparavant dans sa carrière. Il nous donnait toujours le coup sûr dont nous avions besoin", a ajouté Mauch.

Fairly a réussi cet exploit alors qu'il partageait la tâche avec d'autres voltigeurs.

Le fait d'évoluer au premier but pourrait bien faire disparaître son usage intermittent, ce qui sourit à Fairly.

"Si j'avais le choix, je jouerais chaque jour, a dit Fairly, mais cette décision relève

FORT A FAIRE — Pour Mike Jorgensen, le présent camp d'entraînement est pour lui très important. Ron Fairly lui a apparemment volé son poste au premier but. Il doit maintenant tenter de mériter un poste de voltigeur. (Téléphoto PA)

CE SOIR 9.00 HRES P.M.

SAGUENEENS
JUNIOR MAJEUR

RECOIVENT
CASTORS
DE SHERBROOKE

Vos copains, les Saguenéens bataillent toujours pour consolider leur emprise sur la 4ième position.
Rendons-nous encourager les Lecours, Guay-Verreault, Leblanc, Laroche, Dubois et autres.

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicoutimi	35	5	0	311	128	70
Jonquière	27	12	1	266	150	55
Port-Alfred	26	14	0	256	195	52
Alma	20	19	1	204	167	41
Dolbeau	9	31	0	110	303	18
Roberval	2	38	0	123	327	4

Dimanche
Série Demi-Finale

Port-Alfred vs Chicoutimi
Alma vs Jonquière

Ligue junior majeure

Division Est

	G	P	N	BP	BC	Pts
Sorel	49	10	1	540	266	103
Québec	47	13	2	472	279	94
Shawinigan	26	32	3	307	350	55
Chicoutimi	21	41	0	247	357	42
Trois-Rivières	18	44	0	279	416	37

Division Ouest

Cornwall	41	18	2	277	277	84
Montréal	33	23	3	389	291	73
Sherbrooke	32	28	1	281	296	65
Laval	27	31	3	304	355	55
Drummondville	21	40	1	259	369	43
Hull	12	48	1	192	348	25

Hier
Trois-Rivières 4 Drummondville 7
Montréal 8 Shawinigan 10
Québec 10 Cornwall 7

Ce soir
Sherbrooke vs Chicoutimi
Shawinigan vs Montréal
Laval vs Québec
Hull vs Sorel

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	63	43	12	8	287	183	94
Montréal	64	37	19	8	234	189	82
Rangers	63	35	16	12	247	186	82
Toronto	65	30	21	13	235	191	73
Buffalo	63	27	27	9	201	209	63
Détroit	64	22	32	10	213	268	54
Islanders	62	15	32	15	149	204	45
Vancouver	63	17	36	10	173	243	44
Philadel.	62	38	14	10	216	129	86
Chicago	63	32	13	18	213	130	82
Los Ang.	65	25	30	10	179	202	60
Atlanta	64	24	29	11	159	195	59
St-Louis	62	23	29	10	171	170	56
Minnesota	63	18	29	16	189	221	52
Pittsburgh	63	21	35	7	181	224	49
Californie	65	12	44	9	166	281	33

Division Ouest

Hier
Pittsburgh 2 Toronto 2
Détroit 1 Philadelphie 6
Chicago 2 Los Angeles 3

Ce soir
Buffalo vs Vancouver
Minnesota vs Atlanta

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Anglet.	67	37	27	3	249	223	77
Toronto	67	34	29	4	259	231	72
Québec	66	33	30	3	256	234	69
Cleveland	65	30	28	7	215	218	67
Chicago	64	29	32	3	212	227	61
New Jersey	65	28	34	3	211	251	59

Division Ouest

Houston	65	39	21	5	264	180	83
Minnesota	65	37	26	2	269	227	76
Edmonton	63	32	30	1	219	223	65
Winnipeg	66	30	31	5	214	239	65
Vancouver	64	23	41	0	238	240	46
Los Angeles	65	21	44	0	195	268	42

Hier
Chicago 3 Québec 2
Cleveland 4 Vancouver 2

Ce soir
Cleveland vs Winnipeg
Edmonton vs Los Angeles

SOMMAIRES

Ligue nationale

CHICAGO 2
LOS ANGELES 3

PREMIERE PERIODE

1. Chi., Koroll 17 Mikita 9:48
2. Los Ang., Berry 18 Kozak, Carr 18:02
3. Los Ang., Murphy 11 St-Marseille 18:18
Pén.: Magnuson C Corrigan LA majeures 2:41, Rota LA 3:38, Tallon C 14:52

DEUXIEME PERIODE

4. Chi., Martin 22 Pappin, Hull 9:40
5. Los Ang., Berry 19 Carr, Murdoch 17:37
Pén.: Long LA, Murdoch LA 9:08, Redmond C 11:46, Carr LA 15:08, Pappin C 16:13, Russell C, Long LA majeures 17:37, Magnuson C 19:28.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Pén.: Pappin C majeure mauvaise conduite 12:06.
Lancers:

Chicago	8	5	5-18
Los Angeles	9	14	6-29

Gardiens — Esposito, Chicago; Vachon, Los Angeles.
A—10,904.

DETROIT 1
PHILADELPHIE 6

Première période

1. Phi, Barber 23 Clarke, Flett 17:35
Pénalités—Berenson D, Clarke Phe 3:28, Clarke 8:51P B. Watson D 13:10.

Deuxième période

2. Phi, Nolet 13 Clarke, Barber 3:17
3. Phi, Lonsberry 23 MacLeish, Nolet 9:02
4. Phi, MacLeish 26 Bladon, Clarke 11:00
5. Detroit, Gruen 1 Berenson, Evans 19:36
Pénalités—Clement Phe 0:35, Hughes D 10:39, Flett Phe 11:38.

Troisième période

6. Phi, Nolet 14, 12:34
7. Phi, Nolet 15 MacLeish, Van Impe 16:24
Pénalités—Johnston D 1:21, Saleski Phe 3:46, 9:15, Van Impe Phe 16:41.
Lancers:

Détroit	9	8	8-26
Philadelphie	15	14	5-34

Gardiens-Rutherford, Détroit; Parent, Philadelphie.
A-17,007.

Pittsburgh 2
Toronto 2

PREMIERE PERIODE

1. Pitt., Pronovost 30 Durbano, Apps 5:03
Pénalités-Salming T 4:42, Sittler T, Brown Pgh purgée par Stoughton 7:17, Durbano Pgh 9:04, Turnbull T 14:42.

DEUXIEME PERIODE

2. Tor., Ellis 20 Henderson, Salming 1:09
3. Pitt., Pronovost 31 Apps 2:20
4. Tor., Monahan 7 Ecclestone, Keon 16:54
Pénalités — Pittsburgh banc 1:24, Paradise Phg 6:15, Durbano Pgh, Sittler mineures, majeures 8:45, Pronovost Pgh 10:17, Monahan T 18:03, Durbano Pgh 19:46.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Aucune pénalité.
Lancers:

Pittsburgh	15	8	9-32
Toronto	7	8	14-29

Gardiens - Brown, Pittsburgh; Favell, Toronto.
A - 16,485.

Association mondiale

CHICAGO 3
QUEBEC 2

PREMIERE PERIODE

1. Chi., Sicinski 9 Stapleton, Rochon 1:32
2. Chi., Maggs 6 Popiel 18:09
Pénalités-Morris C, Leclerc Q mineures doubles 3:35, Liddington C 3:51, Morris C 13:43.

DEUXIEME PERIODE

3. Qué., Gaudette 20 Lacombe, Deguise 10:29
Pénalité-Rochon C 9:44

TROISIEME PERIODE

4. Chi., Paiement 24 Maggs 7:42
5. Qué., Gilbert 17 Houle, Roy 14:20
Pénalités-Québec banc 1:54, Maggs C 5:33, Watson C, Roy Q 10:33.
Lancers:

Chicago	10	11	12-33
Québec	21	13	15-49

Gardiens-Newton, Chicago; Brodeur, Deguise, Québec.
A.-8,803

Cleveland 4
Vancouver 2

PREMIERE PERIODE

1. Cle., Ward 20 Shmyr, Heindl 11:34
Pénalités — C. Campbell V. 4:52; Hutchison V. majeure, Pinder C. 15:48.

DEUXIEME PERIODE

2. Van., Burgess 24 Walton, B. Campbell 2:27
3. Van., O'Donoghue 6 Migneault, C. Campbell 9:45
Pénalités — Walker Cl 1:23, Wiste Cl 7:34

TROISIEME PERIODE

4. Cle., Erickson 18 Edur, Krake 4:00
5. Cle., Ward 21 Heindl, Krake 10:19
6. Cle., Krake 15 Wiste 19:17.
Aucune pénalité.

Lancers:

Vancouver	12	7	9-28
Cleveland	14	13	11-38

Gardiens—Donnelly, Vancouver; Whidden, Cleveland.

A-9,103.

Domination du secteur de Québec à la nage synchronisée

St-Georges-de-Beauce — Une domination nettement supérieure a été affichée par les athlètes du secteur de Québec dans la nage synchronisée. La première soirée n'a pas été profitable pour elles mais elles se sont vite reprises pour pouvoir dominer la situation de façon définitive, par la suite.

Dans les deux catégories les nageuses de Québec se sont affirmées. Dans le groupe "A", Paule Migue de Québec et Diane St-Cyr de Montréal ont terminé es-aequo en première place au classement combiné des deux épreuves réglementaires, soit le style et les figures.

Par contre, dans la classe "B" ce fut quelque peu différent. On retrouve Johanne Guy, et Marie Despatie de Québec qui ont obtenu respectivement une première et une deuxième places au combiné général des deux épreuves. Pour Johanne Guy, il s'agit d'une triple couronne car elle a mérité trois médailles d'or à elle seule.

Sa performance couronne des mois d'efforts intensifs, de pratique, totalisant environ 10 à 12 heures par semaine. Son entraîneur Mado Ramsay est bien connu des québécois et c'est grâce à elle si la jeune Guy peut maintenant figurer au rang des championnes.

En ce qui concerne le Saguenay-Lac-St-Jean, c'est non seulement une question de deux médailles d'argent méritées par Marlène Rae et Marie L. Tremblay mais c'est également une question d'un nombre de points très valables au classement général car la performance des nageuses de la région est quand même remarquable.

Dans la classe "A", Marlène Rae a décroché une cinquième place pour l'accumulation des deux épreuves avec une deuxième place dans les épreuves de style et une quatorzième dans les figures.

Marlène explique ainsi sa déconfiture dans le figures en disant que la nervosité s'est soudain emparée d'elle et elle avoue qu'elle fut incapable de se ressaisir. Pourtant les figures sont sa discipline favorite dans la nage synchronisée

Dans la classe "B" Marie L. Tremblay a obtenu le meilleur classement du groupe régional avec une deuxième place dans le style et une neuvième dans la figures pour un classement général de quatrième place. Pour leur part, Christine Madore et France Simard ont obtenu respectibement une sixième et une septième places au cumulatif des deux épreuves.

Cette performance des nageuses du Saguenay-Lac-St-Jean représente une excellente réussite si l'on considère que la plupart d'entre elles pratiquent cette discipline depuis un an ou deux seulement.

PATINAGE DE VITESSE

Au patinage de vitesse, la région de Québec et du lac St-Louis se sont partagés les honneurs d'un nombre égal de médailles, pour les épreuves de courses à relais qui avaient lieu, hier, et qui mettaient fin à ces compétitions . Il faut dire que Québec était favori avant les compétitions mais on ne s'attendait pas à une opposition aussi serrée de la part du lac St-Louis. Par contre les régions de Richelieu-Yamaska et de l'Est du Québec ont obtenu chacune deux médailles.

Les noms à retenir à la fin des ces trois jours de compétitions dans ce domaine sont Yvan Boucher du secteur de Lanaudière, catégorie junior, avec trois médailles d'or. On peut mentionner également Sylvie Labrie (bantam), Denis Boucher (bantam) et France Sirois (juvénile).

Concernant le secteur Saguenay-Lac-St-Jean, ce ne fut pas une réussite parfaite mais de l'avis de M. Justin Rochefort de Chicoutimi, responsable régional du patinage de vitesse, il va y avoir d'importants changements effectués dès l'an prochain.

"Le patinage de vitesse est une discipline inconnue pour nous, déclare M. Rochefort, mais nous allons faire en sorte de la structurer de façon réaliste." Il y a quelques étudiants de Jonquière qui se sont lancés dans cette discipline cette année mais il importe au préalable qu'ils soient équipés convenablement.

La grande majorité sinon la totalité des jeunes filles portaient des patins que l'on utilise pour le patinage artistique, ce qui n'est pas tellement pratique pour la vitesse. Les jeunes ne sont pas tellement familiers avec les exigences du patinage de vitesse et le président de cet organisme est bien décidé à donner une orientation plus sérieuse à cette discipline.

On peut souligner avec satisfaction le comportement de l'équipe régionale composée de Louise Couture, d'Hélène Hébert et d'Hélène Fortin qui a mérité une sixième place au classement général chez les filles; relais trois fois 220 mètres. Chez les gars, il s'agit d'une septième place pour Jocelyn Côté, Yves l'Espérance et Eric Cole, sur la même distance.

Le groupe de patineurs de vitesse de la région venait de Jonquière.

Cranston s'en tire finalement avec une médaille de bronze

MUNICH (PC) — L'Allemand de l'Est Jan Hoffman a remporté hier le titre masculin aux championnats mondiaux de patinage artistique tandis que le Russe Sergei Volkov méritait la médaille d'argent et le Canadien Toller Crantson, la médaille de bronze.

Cranston a fortement impressionné dans les figures libres en passant du 4e au 3e rang.

Ron Shaver, de Cambridge, Ont., était aussi favori pour gagner un autre rang, mais il a chuté à deux reprises et a dû se contenter du 5e rang.

Robert Rubens, de Toronto, a terminé en 15e place.

Hoffman menait depuis les débuts de la compétition, mais Cranston n'a jamais abandonné la lutte.

Cranston a remporté le programme court mercredi, en plus de dominer tous ses rivaux hier en libres.

Il a conquis les 7,500 spectateurs présents qui se sont levés pour l'ovationner à la fin de son programme difficile, mais très bien exécuté.

Au point de vue technique, Cranston a récolté sept 5.9 et deux 5.8. Artistiquement, il a récolté deux 6.0 parfaits et sept 5.9. C'était la première fois qu'un patineur récoltait deux 6.0 dans ces championnats.

Au classement final, Hoffman, 3e l'an dernier, a affiché un total de 231.44 pts et 11 places; Volkov, 227.94 et 27 places; Cranston, 227.86 et 26.0 places.

Le Russe Vladimir Kovalev a devancé Shaver, qui a perdu sa chance de le supplanter en chutant à deux reprises. Shaver a terminé avec 225.13 points et 39.0 places.

Shaver avait terminé 2e dans le programme court, derrière Cranston. Il a terminé 3e dans les libres, mais il a mérité la médaille d'argent dans l'ensemble des libres, confirmant le fait que le Canada aligne les deux meilleurs patineurs en libres au monde.

AUTRES COMPETITIONS

Par ailleurs, Karin Iten, de Suisse, a remporté la médaille d'or dans les imposées tandis que les Russes Ludmila Pakhomova et Alex Gorshkov augmentaient leur avance chez les danseurs.

Lynn Nightingale, d'Ottaw, s'est classée 12e dans les imposées et Barbara Terpenning, de Vancouver, 14e.

Chez les danseurs, Barry et Louise Soper, de Vancouver, ont conservé la 9e place tandis que Barbara Berezowski et David Porter sont passés de la 16e à la 15e place.

Pakhomova et Gorshov, champions mondiaux depuis quatre ans, ont affiché une tenue presque parfaite dans le programme court chez les danseurs alors que les Anglais Hilary Green et Glynn Watts demeuraient au 2e rang, suivis des Russes Natalya Linichuk et Gennadi Karponosov.

Mlle Iten a facilement devancé Christina Earrath, de l'Allemagne de l'Est, tandis que Maria McLean, d'Ecosse, méritait la médaille de bronze.

Les experts croient que la course au 1er rang dans l'ensemble demeure ouverte, car Mlles Iten et McLean sont considérées faibles en libres, où Mlle Errath leur est supérieure, de même que les Américaines Dorothy Hamill et Juli McKinstry ainsi que la Néerlandaise Dianna De Leeuw, 4e après les imposées.

Mlle Nightingale, 17 ans, championne canadienne, devrait facilement se classer parmi les 10 premières mais elle vise le 5e rang.

Elle s'est classée 10e l'an dernier, mais elle est déjà reconnue comme une des meilleurs patineuses en libres au monde.

Elle a admis avoir été nerveuse dans les imposées hier tandis que Terpenning était contente de son rang. Elle espère finir parmi les 10 premières à sa première expérience mondiale.

Troisième et dernier bloc des compétitions

St-Georges-de-Beauce — C'est aujourd'hui que commençait le troisième et dernier bloc de compétitions qui mettra fin, dimanche après-midi, aux deuxième Jeux d'hiver du Québec qui ont lieu dans la Vallée de la Chaudière.

L'escrime, le Judo, le ballon sur glace, le badminton et le ski alpin sont les cinq dernières disciplines qui permettront aux 700 derniers athlètes de s'affronter durant trois jours.

Il est à prévoir que le Saguenay-Lac-St-Jean ne sera pas seul dans la lutte mais on peut être assuré que la région est en mesure de se faire valoir à sa juste valeur.

LES ENTRECROISÉS

8 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 123** — LE VILLAGE OLYMPIQUE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3	mise	louer	projet	sondage
bel	ôter	offre	public	terrain
cas	part	place	région	verdure
ose	plan	point	sortir	8
ses	prié	sport	7	athlètes
soi	prix	vaste	accepté	Montréal
4	tâte	ville	dépense	réaliser
bout	5	6	étudier	11
cité	choisi	coûter	finance	emplacement
coût	durée	effet	immense	12
elle	étage	moment	service	construction
luxe	opposé			

La réponse du problème précédent: chanson

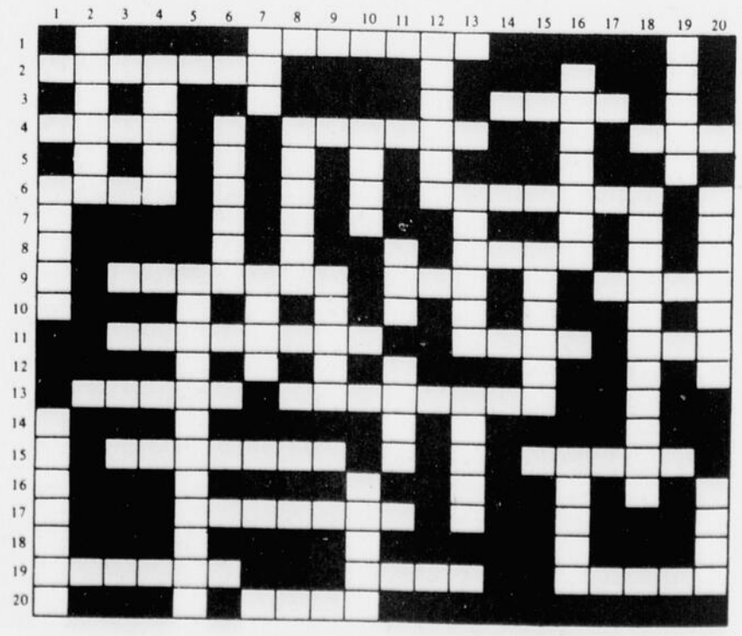

Ile-du-Prince-Edouard

Menaces de mort à l'endroit du premier ministre Campbell

CHARLOTTETOWN PC — Les responsables du bureau du premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Alex Campbell, ont fait savoir qu'aucune mesure extraordinaire de sécurité n'avait été prise pour l'ouverture de la session du printemps de la législature de la province, et ce en dépit des menaces proférées à l'endroit du premier ministre.

Un porte-parole du bureau du premier ministre a toutefois confirmé que M. Campbell avait reçu une lettre le menaçant de mort ainsi qu'un paquet contenant une balle de calibre .38, mais il a ajouté que les collaborateurs du premier ministre ne prenaient pas la chose au sérieux.

La lettre était parvenue à la station CFCY de Charlottetown, le 1er février, et était adressée au directeur de la station, M. Whit Carter.

L'auteur de la missive avertissait son destinataire que le premier ministre recevrait par le courrier un paquet contenant une balle de revolver; effectivement le curieux paquet parvient au bureau du premier ministre le 4 février.

La Gendarmerie canadienne a indiqué qu'elle n'avait pas encore retracé l'origine des lettres et du paquet.

ECRASEMENT — Cinq adultes et deux enfants en bas âge reposent dans un état satisfaisant à l'hôpital, depuis mercredi soir, ayant survécu à l'écrasement d'un avion qui a fait trois morts. Seuls les membres de leurs familles ont été autorisés à rencontrer les survivants, qui avaient pris place à bord d'un appareil qui s'est écrasé à deux milles au sud-est de Prince Rupert, mardi.

Le métro de Toronto

En 1949, on commençait sa construction et, aujourd'hui, on l'allonge de 2.7 milles

Par R.J. ANDERSON

TORONTO (PC) — Le 8 septembre 1949, un rêve vieux de 39 années commençait à prendre forme à Toronto. Un quart de siècle plus tard, le rêve était devenu un cauchemar.

Ce jour-là, en 1949, on commençait la construction d'un chemin de fer souterrain, le premier au Canada. Même à ce moment-là, il semblait que la ville avait entrepris un programme dont elle ne sortirait pas avant la fin du 20ième siècle.

Le cauchemar, que Toronto partage avec toutes les grandes villes qui tentent de construire adéquatement en vue de l'avenir, c'est que la population doit voyager d'un endroit à l'autre, et qu'aucun système de transport n'a encore réussi à répondre à ses besoins.

Selon les experts, le chemin de fer souterrain, ou métro, est le moyen le plus efficace jusqu'à maintenant pour transporter des masses de gens, dans les métropoles modernes. C'est un moyen de transport sûr, rapide, qui a de plus l'avantage de ne pas congestionner la vie à la surface. Mais le coût de construction d'un métro est extrêmement élevé, et il faut des années pour l'achever. Au moment où une ligne est prête à être utilisée, elle a déjà donné naissance à un besoin d'extension.

SYSTEME INSUFFISANT

Il a fallu quatre ans et sept mois, plus $66 millions, pour construire la première ligne de métro de Toronto. Le parcours, sur la rue Yonge, une artère commerciale qui va du nord au sud, avait une longueur de 4.6 milles. Le métro parcourt cette distance en 15 minutes, depuis la gare Union sur la rue Front, jusqu'à l'avenue Eglinton.

En 1954, la rue Yonge était desservie par les tramways, qui transportaient 12,000 passagers à l'heure, dans une seule direction. Aujourd'hui, aux heures de pointe, même avec des trains de huit wagons qui se succèdent à toutes les 126 secondes, le métro est surpeuplé.

Le métro, qui appartient à la municipalité, s'étend maintenant sur un parcours de 26.5 milles, au nord jusqu'à North York, d'est en ouest sur la rue Bloor à travers le centre-ville; une autre ligne va vers le nord, à partir de la rue Front, sur l'avenue University. Le métro a coûté environ $485 millions, et ce n'est pas fini.

Afin de décongestionner la ligne Yonge et pour desservir le secteur populeux du nord-ouest de l'agglomération torontoise, des travaux commenceront en avril sur ce que deviendra la ligne Spadina. Ce sera une extension de 6.24 milles, à partir de la jonction University-Bloor. Cette extension coûtera $155 millions, et n'entrera en service qu'à la fin de 1977.

En principe, une nouvelle ligne est-ouest, qui s'étendra sur un parcours de 10 milles le long de la rue Queen, a été approuvée. Cette ligne coûtera environ $400 millions.

DES PROBLEMES FINANCIERS

On projette également des extensions à l'est et à l'ouest de la ligne Bloor-Danforth.

La Commission de transport de Toronto, l'agglomération torontoise et le gouvernement de l'Ontario doivent faire face au problème financier que constituent ces coûts énormes, tout en maintenant le prix des passages à un niveau raisonnable. La Commission de transport de Toronto administre le système et se charge d'acquérir le materiel; les deux gouvernements se partagent les coûts de construction.

La Commission de transport inaugurera sa plus récente ligne de métro, une extension de 2.7 milles jusqu'à North York, sur la ligne Yonge, le 30 mars, soit 20 ans après le jour où le premier métro est entré en service.

Les passagers du métro traverseront les 10 milles de parcours depuis l'avenue Finch, non loin de l'extrémité nord de Toronto, jusqu'au centre-ville, en moins de 25 minutes. Pour parcourir la même distance en automobile, en empruntant la rue Yonge, il faut compter parfois une heure, aux heures de circulation très dense.

Les autorités municipales, qui souhaitent décourager les automobilistes d'utiliser leurs voitures pour venir dans le centre-ville, espèrent que le service de transport rapide et les facilités de stationnement atteindront ce but.

PASSAGE BON MARCHE

Le prix des billets est actuellement de quatre pour $1, et les pasagers peuvent parcourir, avec un seul billet, une superficie totale de 240 milles carrés. La Commission des transports en commun, ce qui profite à l'ensemble de la ville.

Plus d'un million de passagers utilisent chaque jour le réseau élabore de métro, autobus et tramways-car Toronto est une des dernières villes nord-américaines à avoir encore des tramways, et environ la moitié de ces passagers envahissent le métro.

Aux heures de pointe, les trains du métro sont bondés, et certains des usagers du système sont d'avis que la Commission de transport pourrait faire davantage pour améliorer le service.

EXTENSION — Une extension de 2.7 milles, sur la ligne Yonge, ouvrira le 30 mars, qui est en même temps le 20ième anniversaire de l'inauguration du premier tronçon du métro. Cette carte indique le parcours de 26.5 milles déjà existant (y compris la nouvelle extension), et les routes proposées ou possibles des futures extensions. (Graphique PC)

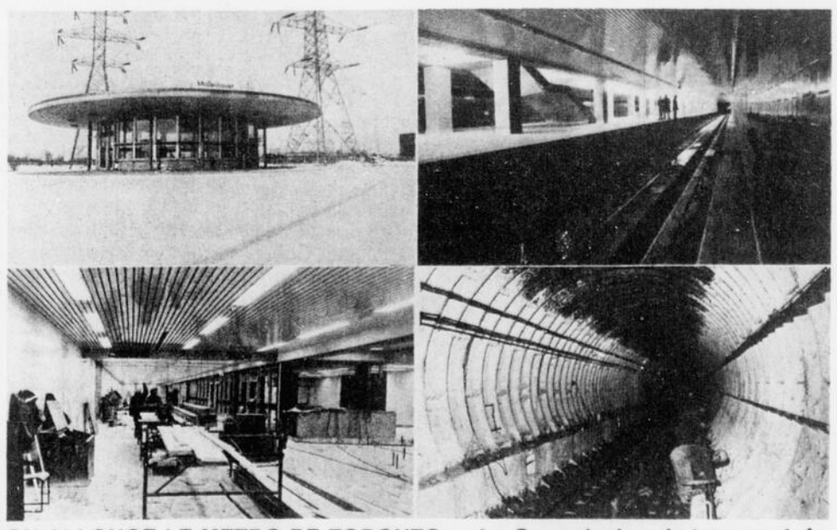

ON ALLONGE LE METRO DE TORONTO — La Commission de transport de Toronto inaugurera officiellement deux nouvelles stations de métro, le 30 mars, alors qu'une extension de 2.7 milles s'ouvrira sur la ligne Yonge.

Pour améliorer le statut de la femme dans la société, il faut modifier au moins 15 lois

EDMONTON (PC) — L'organisme chargé de conseiller le gouvernement fédéral sur le statut de la femme estime que, pour améliorer la situation de la femme dans société, il faut, de toute nécessité, modifier au moins 15 lois.

C'est ce qu'a déclaré à Edmonton Mme Katie Cooke, présidente de l'organisme en question, qui se nomme Conseil consultatif auprès du gouvernement fédéral sur le statut de la femme.

Les changements qui doivent être faits, dit-elle, portent notamment sur l'âge minimum pour le mariage, sur des articles du code pénal et sur des articles du code du travail.

Mme Cooke déclare qu'un Canadien membre d'un service en pays étranger reçoit $660 de plus par année pour envoyer son fils à l'école au Canada que pour y envoyer son fils à l'école au Canada que pour y envoyer étudier sa fille. Elle ajoute que la directive qui stipule que les femmes doivent avoir accès à tous les emplois de la fonction publique fédérale n'a pas été envoyé aux dirigeants des sociétés de la Couronne et des agences de la Couronne. Il ne faudrait pas que la signature du premier ministre pour régler ce problème, dit-elle.

Discours du Trône en Alberta

Lougheed réitère sa promesse de protéger les droits de sa province sur ses richesses naturelles

EDMONTON (PC) — Des mesures en vue "d'établir les responsabilités spéciales et les politiques uniques de l'Alberta en matière énergétique", des promesses d'amélioration de la qualité de la vie à Edmonton et Calgary: tels sont les points saillants du discours du Trône qui a inauguré jeudi la troisième session de la 17ème législature à Edmonton.

Le gouvernement progressiste-conservateur de M. Peter Lougheed a réitéré sa promesse de protéger les droits de sa province sur ses richesses naturelles qui, selon le discours, appartiennent en propre aux citoyens de l'Alberta, dans l'esprit et l'intention de la Constitution et en vertu de la Loi de 1930 sur le transfert des juridictions sur les richesses naturelles. Cette protection sera établie par le biais d'amendement à la loi sur la Mise en marché du Pétrole et par une législation sur le gaz naturel.

Le discours du Trône promet également des réductions, pour les citoyens âgés des coûts portant sur la santé; des crédits augmentés pour développer l'agriculture, un nouveau programme d'éducation des consommateurs et l'établissement de priorités pour le nord albertain.

Une nouvelle législation sera aussi soumise à la Législature afin de créer La Compagnie d'Energie de l'Alberta, qui permettra aux Albertains d'investir dans les projets énergétiques de cette province, notamment dans l'exploitation des sables bitumineux et le développement du gaz naturel de Suffield. Les actions de cette compagnie seront offertes en premier lieu aux Albertains, puis aux autres Canadiens.

LIVRE BLANC

Un Livre Blanc sera aussi présenté durant cette session, dévoilant les modalités d'un projet de création d'une société d'investissements spécialisés dans la pétrochimie et les projets d'exploitation des richesses naturelles.

Des programmes de stimulants financiers seront créés pour augmenter l'exploration, le forage et la technologie pétrolière, et une réglementation sera imposée sur les droits de possession et la protection de l'environnement, en regard à la future exploitation des sables bitumineux.

Un bureau de planification du nord-est sera créé pour assurer un développement harmonieux des services provinciaux et municipaux dans la région des sables bitumineux.

MOTS CROISES

problème: no 123

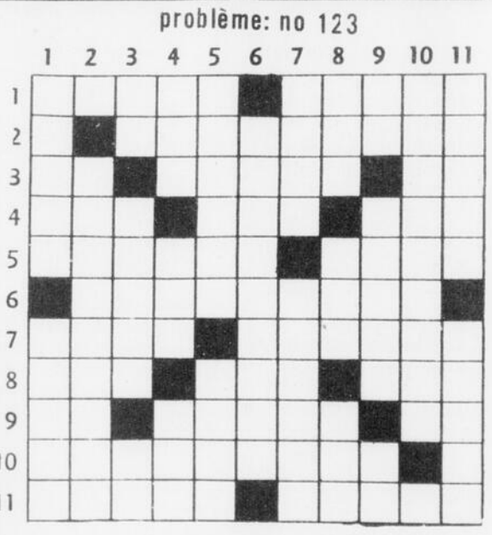

HORIZONTALEMENT

1- User jusqu'à la corde.-- Caverne, retraite.
2- Les meilleures.
3- Doublée.-- Arrache les poils.-- Abréviation de "cent"
4- Se déplacera.-- Interjection espagnole.-- Mesure agraire.
5- Huile volatile, extraite de la fleur de l'oranger.-- Palmipèdes.
6- Conforme à la vérité.
7- Flaire.-- Qui conduisent des ânes.
8- Adjectif indéfini.-- Cinquante- quatre.-- Pluie.
9- Possédé.-- Seigneurs.-- Onze.
10- Vendrai, mais avec clause de racheter.
11- Abri.-- Le mâle de la guenon.

VERTICALEMENT

1- Jeune élève en peinture.--Suintera.
2- Influencées.
3- Doublée.-- Espace sablé.-- De la gamme.
4- Epoque.-- Bruit.-- Condiment.
5- Poli de nouveau.-- Unité monétaire italienne.
6- Celui qui fait partie de l'armée.
7- Garde-boue.--Port de mer de Belgique.
8- Venue au monde.-- Longue ceinture en soie des Japonais. -- Singe américain.
9- Thérèse Rochon.-- Qui a des ailes.-- Préfixe privatif.
10- Délasserai.
11- Intentés une action en justice.-- Ce qui vient après une chose.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

en collaboration avec
PLACE du SAGUENAY

vous offre l'opportunité de
GAGNER UN VOYAGE A LOS-ANGELES, CALIFORNIE
pour une période de 10 jours
pour 2 personnes plus $250.00
(argent de poche) par
AIR CANADA

VIA VOYAGES TOURNESOL TRAVEL

QUALITY HOTEL

Le couple gagnant résidera au Quality Inn de Los Angeles. Les petits-déjeuners sont compris.

Il est facile de participer, vous n'avez qu'à déposer le coupon ci-bas dans le mail de Place du Saguenay.

TIRAGE 11 AVRIL 1974

DECOUPER CE COUPON:
NOM: _____
ADRESSE: _____
TELEPHONE: _____
LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
À DÉPOSER À PLACE DU SAGUENAY

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Projet de loi sur les bénéfices

La CB découragerait les financiers d'investir dans les sociétés minières

PAR SANDRA INGALSBE

TORONTO (PC) — Le projet de loi sur les bénéfices miniers présenté récemment en Colombie-Britannique décourage tout investissement dans les sociétés minières de la province, estiment certains analystes financiers.

La maison de placement Odlum Brown and T.B. Read Ltd., de Vancouver, a d'ailleurs critiqué dans une récente circulaire les taxes excessives prévues par le projet de législation.

Aux termes du projet de loi en question, le gouvernement déterminera les prix moyens affichés par des producteurs au cours des cinq années précédentes. Si les prix dépassent la moyenne de plus de 20 pour cent, le gouvernement encaissera la moitié de la différence. Si ces prix se situent au-dessous de la moyenne de plus de 10 pour cent, le taux d'imposition sera réduit.

La maison Odlum Brown souligne à ce propos que la définition d'une telle moyenne est "totalement inappropriée" dans un secteur industriel comportant autant de risques et caractérisé par d'importantes variations cycliques.

Ce projet de loi "menace de fixer les bénéfices d'une industrie qui n'est pas en mesure d'ajuster ses prix de vente. Il aura certainement pour conséquence d'empêcher les investissements dans l'industrie minière de Colombie-Britannique".

Le projet de loi a en outre créé une certaine confusion car dans de nombreux cas les propositions sont laissées à la discrétion ministérielle, ajoute la maison de placement qui recommande d'éviter d'acquérir des titres des entreprises visées.

De son côté, la maison Bell Gouinlock and Co. Ltd., affirme que "ce genre de taxation à la Robin des Bois constitue un cauchemar à maints égards" et risque même de se solder par un échec dans sa tentative de redistribuer plus largement parmi la population de Colombie-Britannique les bénéfices provenant des richesses minières.

Dans l'optique internationale, les réserves de minerai de l'étendue et de la qualité des gisements de porphyre de Colombie-Britannique sont relativement limitées en quantité et médiocres en pureté, ajoute la maison de placement.

La maison Bell Gouinlock souligne que sa stratégie du marché est fondée sur l'hypothèse selon laquelle les prix de métaux les plus élevés se maintiendront et que "le gouvernement de Colombie-Britannique ne tuera pas la poule aux oeufs d'or". Elle recommande notamment l'acquisition mesurée de titres de Cominco, Brenda, Gibralter et Placer, et d'éviter ceux de Bethléhem et de Craigmont.

Quant à la maison Brault, Guy, Chaput Inc., de Montréal, elle estime que la Cominco sera vraisemblablement la plus touchée par le projet de loi par le biais de sa production de cuivre et, peut-être, de produits à base d'or et d'argent.

"Il reste à voir si le gouvernement de Colombie-Britannique prendra des dispositions spéciales dans le cas particulier du zinc ou du charbon, pour lesquels les entreprises peuvent démontrer une faible rentabilité ou même des pertes", estime la maison montréalaise.

En attendant que certaines des incertitudes se dissipent, Brault ajoute qu'elle ne recommande plus l'acquisition de nouveaux titres de Cominco et de Branda, mais plutôt de conserver ceux déjà acquis.

AU PROFIT DE NOTRE JEUNESSE — "Comme nous sommes des partenaires des artisans de l'enseignement, nous comprenons l'importance capitale de la recherche", a commenté M. J.-Arthur Tremblay, co-propriétaire de la librairie Régionale Ltée de Chicoutimi en remettant une contribution de $3,000 à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. "Nous avons été les premiers intéressés à l'avènement de l'Université parce que c'est une institution extrêmement précieuse pour notre jeunesse d'aujourd'hui et celle de demain.

Nous sommes donc doublement enthousiastes de voir la Fondation recueillir des fonds pour encourager les travaux de recherche axés sur les possibilités et les richesses de nos régions Saguenay-Lac Saint-Jean, Côte-Nord et Chibougamau-Chapais". On voit ici, de gauche à droite, MM. Gaston Vachon, représentant de la Fondation de l'UQAC, J.-Arthur Tremblay, Marcel Bouchard, directeur du département des Sciences religieuses à l'UQAC, et O. Tousignant, co-propriétaire de la Librairie Régionale, Ltée.

Un musée national des Postes du Canada

OTTAWA (PC) — Le musée national des Postes du Canada ouvrira officiellement ses portes le 26 septembre prochain et le public y aura accès dès le lendemain. à Ottawa.

Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a précisé, dans un communiqué, que le musée sera situé provisoirement au rez-de-chaussée de l'édifice Sir Alexander-Campbell, où loge l'administration centrale des Postes.

Les locaux permanents du nouveau musée seront prêts en 1978.

Le conservateur, M. Jim Kraemer, croit que le musée possède la plus belle collection de timbres du Canada et de l'Amérique du nord.

Les visiteurs pourront y admirer des timbres de tous les pays du monde, mais il est entendu qu'une place de choix sera réservée aux collections canadiennes et nord-américaines.

Le musée sera ouvert de 9 à 17 heures, du mardi au samedi et de midi à 17 heures le dimanche.

De $40 milliards à $170 milliards

NEW YORK (AP) — Selon un rapport d'études financières, les avoirs en or de tous les gouvernements du monde, en dehors du Fonds monétaire international, représentaient, en septembre dernier, un peu moins de $40 milliards.

Mais le prix de l'or sur les marchés libres a quadruplé depuis cette date, de sorte que le stock officiel d'or dans le monde peut être évalué maintenant à $170 milliards de dollars.

Le rapport souligne que "les Etats-Unis, détenant dans leurs coffres à peu près un quart du stock disponible, profiteraient le plus de toute réévaluation du prix officiel de l'or.

Les autres principaux bénéficiaires seraient, dans l'ordre, l'Allemagne de l'Ouest, la France, l'Italie et la Suisse.

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL (PC) — L'allure a été mixte et l'activité faible jeudi à la Bourse de Montréal.

Le virement se situe à 1,290,600 actions, au regard de 1,360,200 actions la veille.

Les papeteries montent de 2.07 et atteignent 137.00, les services publics, de .08 et atteignent 148.65, alors que l'indice composé baisse de .88 et tombe à 232.86, les banques baissent de .76 et tombent à 291.60 et les industrielles, de 1.17 et tombent à 247.89.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	86	124
Pertes	131	97
Inchangées	68	60
Total	285	281

Massey-Ferguson, dont 35,805 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 5-8 et atteint $20.

South Dufault Mines Ltd, dont 70,200 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a baissé d'un demi-cent et est tombée à 16 1-2 cents.

Les pétroles ont régressé. Imperial Oil à $38 3-4 baisse de 5-8, Dome Petroleum à $41 5-8, de 5-8, Hudson's Bay Oil and Gas à $45 1-2, de 1-4, Gulf Oil Canada à $45 3-8, de 1-8, Total Petroleum à $8 3-4, de 1-8, Pan Ocean Oil à $14 3-4, de 1-8, alors que Husky Oil à $22 3-4 monte de 1-4 et Shell Canada à $19 7-8, de 1-4.

BP Canada à $16 3-4 monte de 3-4, Imasco à $31 1-4, de 5-8, Hudson Bay Mining and Smelting à $26 5-8, de 5-8, Abitibi Paper à $14 3-4, de 3-8, Canada Permanent Mortgage à $20, de 1-2, Canada Forgins Ltd. à $9 1-2, de 1-2, MacMillan Bloedel à $30 3-4, de 1-2, Anglo-Canadian Pulp and Paper à $21, de 1-2 et Domtar à $26 1-2, de 1-2.

D'autre part, Alcan à $34 baisse de 3-4, Steel Co. of Canada à $33 5-8, de 1-2, Moore Corp. à $51 1-2, de 1-2, Algoma Steel à $25 1-2, de 1-2, International Nickel à $38, de 1-2 Cominco à $32 de 1-2, la Banque Mercantile à $22 3-4, de 3-8, Falconbridge Nickel à $63 5-8, de 3-8 et M. L.W. Worthington à $15 3-4, de 1-4.

Dans le secteur de la spéculation, Probe Mines monte de trois cents et atteint 68 cents dans un virement de 61,100 actions.

A New York

NEW YORK (AFP-AP) — Les cours se sont repliés jeudi à Wall Street à la suite de deux journées consécutives de gains.

La séance s'est ouverte avec une perte de plusieurs points de l'indice des industrielles. Celui-ci a continué par la suite à perdre du terrain et il a clôturé sur une baisse de près de 11 points, à l'issue d'une journée peu active.

Les milieux boursiers estiment que les pertes de jeudi sont principalement la conséquence de prises de bénéfices. Certains citent également la publication de statistiques faisant état de hausses des prix de gros encore importantes en février. D'autres estiment que l'incertitude qui règne quant àla date et au lieu de réunion de la conférence des ministres arabes des pays producteurs de pétrole, en rendant moins certaine la perspective d'une proche levée de l'embargo, a également contribué à faire baisser les cours.

Parmi les compartiments les plus touchés, on relève les chimiques en général, avec une baisse de 1 1-4 pour Dupont, les pharmaceutiques, où Syntex recule de 2 3-8, les automobiles, où General Motors recule de 1 3-8, les papiers, où International Paper baisse de 1 1-2 et les sidérurgiques, où US Steel cède 1 1-8. Baisses également aux chemins de fer, de 1 5-8 pour Burlington Northern, aux ordinateurs, où IBM cède 4 1-2 et Burroughs, 3 3-8, pour les pétroles, où Atlantic Richfield recule de 2 dollars et les matériels de bureau, où Xerox perd 1 1-8. Les compagnies aériennes, grands magasins, électroniques, alimentaires et aluminiums ont également perdu du terrain, la baisse se limitant en général à quelques fractions. Les cuprifères, machines outils, aérospatiales et les matériaux de construction perdent ou gagnent quelques fractions. Seules grandes gagnantes de la journée, les mines d'or, où Dome Mines s'adjuge 8 1-2 points.

La moyenne de Dow Jones recule de 10.79 et tombe à 869.06 et le virement à la Bourse de New York se situe à 14.50 millions d'actions.

L'indice composé de la Bourse de New York recule de .51 et tombe à 51.97.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	521	873
Pertes	924	553
Inchangées	348	371
Total	1793	1797

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine recule de .55 et tombe à 98.43.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre recule de 1 1-4 et tombe à $58 1-4, Seagrams et Alcan subissent des baisses fractionnaires, Dome Mines monte de 8 1-2 et atteint $165 et Hudson Bay Mining and Smelting, de 3-4 et atteint $27 1-2.

A Toronto

TORONTO (PC) — L'indice de l'or à la Bourse de Toronto a enregistré jeudi son meilleur gain depuis deux mois, les autres prix y ont été mixtes et l'activité y a été modérée.

L'indice de l'or monte de 35.6 points, son meilleur gain depuis le 7 janv, ce qui le place à 524.90. Il y a eu reprise dans le prix de l'or en Europe.

Dome Mines monte de 8 et atteint $161, Campbell Red Lake, de 6 1-4, et atteint $80, Pamour, de 7-8 et atteint $14 1-8 et Camflo de 1 5-8 et atteint $18 7-8.

L'indice industriel recule de .19 et tombe à 225.50, les pétroles de l'Ouest baissent de .24 et tombent à 266.03, mais les métaux de base montent de 1.39 et atteignent 104.33.

Le virement se situe à 3.25 millions d'actions d'une valeur totale de $31.51 millions, au regard de 2.75 millions d'actions d'une valeur totale de $29.22 millions la veille.

Les pipelines, les mines industrielles, le prêt et la fiducie ainsi que les boissons alcooliques perdent du terrain, alors que les pâtes et papiers, les produits chimiques, les communications et les services publics en gagnent.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	277	315
Pertes	250	212
Inchangées	230	262
Total	757	789

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Alberta Natural Gas Co., 27 1-2 cents, le 29 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Amerada Hess Corp., 7 1-2 cents US, le 11 avril aux actionnaires inscrits le 30 mars.

Argus Corp. Ltd., 15 cents; classe C, 15 cents; payables les deux le 1er juin aux actionnaires inscrits le 30 avril; l'action priv. à $2.50 de la série A, 62 1-2 cents; l'action priv. à $2.60 de la série A, 65 cents; l'action priv. de la classe B, 67 1-2 cents; tous payables le 1er mai aux actionnaires inscrits le 16 avril.

Campeau Corp., l'action priv. à 7 p.c. de la série A, 17 1-2 cents, le 29 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

La Banque de Commerce, 28 cents, une hausse de un cent, le 1er mai, aux actionnaires inscrits le 30 mars.

Canadian Pacific Investments Ltd., l'action priv. à 4 3-4 p.c. de la série A, 47 1-2 cents, semestriel, le 1er mai aux actionnaires inscrits le 10 avril.

Canadian Utilities Ltd., l'action priv. à 4 1-4 p.c., $1.06 1-4; l'action priv. à 5 p.c., $1.25; payables les deux le 15 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril; l'action priv. à 6 p.c., $1.50, le 1er mai aux actionnaires inscrits le 15 avril.

Emco Ltd., 6 cents, une hausse de 1 cent, le 30 avril aux actionnaires inscrits le 22 mars.

National Trust Co., 15 cents, le 1er avril aux actionnaires inscrits le 14 mars.

Readers Digest Association Canada Ltd., 24 cents, le 29 mars aux actionnaires inscrits le 13 mars.

Standard Broadcasting Corp., 10 cents, le 11 avril aux actionnaires inscrits le 21 mars.

Standard Industries Ltd., 12 1-2 cents, une hausse de 2 1-2 cents, le 3 mai aux actionnaires inscrits le 19 avril.

TransCanada Pipelines, 25 cents, le 30 avril aux actionnaires inscrits le 29 mars; l'action cumulative de 1er privilège à $2.80, 70 cents; l'action cumulative et convertible de 1er priv. de la série A, 68 3-4 cents; l'action cumulative et convertible de second privilège de la série A, 66 1-4 cents; tous payables le 1er mai aux actionnaires inscrits le 29 mars.

Unions Gas Co. of Canada Ltd., 16 cents; le 1er mai aux actionnaires inscrits le 5 avril.

Wajax Ltd., classe A, 15 cents; classe B, 12 3-4 cents; payables les deux le 30 avril aux actionnaires inscrits le 15 avril.

Westcoast Petroleum Ltd., l'action priv. A, 37 1-2 cents, le 30 mars aux actionnaires inscrits le 14 mars.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a baissé de 9-50 jeudi à Montréal et y est tombé à $0.97 1-5 et la livre sterling y a baissé de 17-20 et y a clôturé à $2.25 7-10.

A New York, le dollar canadien a monté de 19-100 et atteint $1.02 22-25 et la livre sterling a baissé de 9-20 et est tombée à $2.32 1-5.

L'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	$168.00
Paris	$168.45
Francfort	$164.06
Zurich	$165.50
Hong Kong	$156.61
Beyrouth	$5,188 le kilo.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. cotait l'argent canadien, en devises américaines, jeudi, à $5.191 l'once de Troyes.

L'or à terme

WINNIPEG PC — Contrats à terme de l'or, en devises américaines, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Avril	166.00	167.35	166.00	167.35B
Juil.	173.70	173.90	173.40	173.90B
Oct.	179.10	179.50	179.10	179.50B
Janv.	186.30	186.30	186.30	186.30B
Avril	192.40	192.40	192.40	192.40B

Volume des transactions, mercredi: 466.

Obligations

MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada aucun changement; provinces aucun changement; sociétés aucun changement.

A court terme: Canada aucun changement.

TORONTO (PC) — Les prix ont fléchi jeudi sur le marché canadien des obligations et l'activité y a été faible.

Le court terme n'a pas changé. Le moyen et le long terme ont reculé d'un huitième de point et il en a été de même des obligations des sociétés et des obligations provinciales.

Edmonton Centre Ltd. a offert $17.5 millions d'obligations de 25 cents à 9 1-4%.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 6 1-2%. Les bons du trésor fédéral de trois et six mois se négociaient respectivement à 6.13% et 6.10%, au regard de 6.07% et 6.06% la semaine dernière.

Bénéfices nets

Black Hawk Mining Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $548,271, perte — 1.27 cents l'action, pas de comparaison.

Black Photo Corp. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $728,999 — 68 cents l'action, au regard de $512,477 — 48 cents.

Campeau Corp., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $5,985,482 — 88 cents l'action, au regard de $4,943,373 — 68 cents.

La Banque de Commerce, pour les trois mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, $24,681,483 — 27 cents l'action, au regard de $20,492,207 — 23 cents.

GSW Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $502,000 — 9 cents l'action, au regard de $2,686,000 - 63 cents.

Gaspé Copper Mines Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $1,195,000 — 45 cents l'action, au regard de $7,891,000 — $2.98.

Bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages de bêtes à cornes sur le marché des bestiaux à Montréal ont été moins nombreux cette semaine que la semaine dernière, mais les arrivages de veaux ont été plus nombreux.

Les prix payés pour les veaux ont baissé et, dans le cas des vaches, ils ont baissé de $1.

L'activité dans tous les secteurs a été modérée.

Arrivages jusqu'à mercredi: 858 bêtes à cornes; 842 veaux; 93 porcs; un agneau et un mouton.

Vaches: D3, $34.33-$50; D4, $23-$33.75.

Bouvillons: de qualité ordinaire, $34.50-$45.25.

Taureaux: $33.25-$47.25.

Génisses: de qualité ordinaire, $34.25-$39.

Veaux de lait: de bonne catégorie, $62-$70 et des ventes allant jusqu'à $75; moyenne, $50-$61.50; ordinaire, $35-$49; pour la reproduction, $33-$88.

Prix des porcs mercredi: indice 100, $46.29.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 80.5; jaune, 81.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs .46 à .50; procédé par rouleau, No 1, en sacs, .46 à .49; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .41 à .43.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation, .43 à .44; pour nourrissage, rouleau ou vaporisation, .41 à .42.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, $10.70.

Lait clair en poudre, pour nourrissage, procédé par rouleau, .08 à .08 1-2; procédé par vaporisation, .12 à .13 1-2; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .14 1-2 à .21.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 83.9; A-gros, 81.5; A-moyens, 77.6; A-petits, 64.6; peewee, .40.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .80; A-gros, .78; A-moyens, .74; A-petits, .64; A-peewee, .40.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, $4.00 à $4.50 le 50 lbs; N.-B., $1.10 à $1.12 le 10 lbs, $2.65 à $2.75 le 25 lbs, $5.00 à $5.10 le 50 lbs; I.P.E., $1.04 à $1.08 le 10 lbs, $2.60 à $2.70 le 25 lbs, $5.05 à $5.15 le 50 lbs.

Il y avait 10 nouveaux arrivages.

Fonds mutuels

Mass Investment Growth	11.09	12.12
Wellington Funds	10.22	11.17

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch.	Net
A et B						
Abitibi	29627	$14½	14	14½	+	½
Acme Gas	z50	9	9	9		
Acres Ltd	4770	$11½	11⅜	11½		
Acres A pr	402	$42⅝	42½	42½	−	⅜
Acres wt	z20	105	105	105		
Advocate	2600	150	145	150		
Afton Min	300	$8	8	8		
A.G.F.M	1100	300	300	300	+	5
Agnic E	13858	$9⅝	9⅛	9⅜	+	⅜
Agra Ind	800	$8½	8½	8½		
Akaitcho	2700	225	210	225		+10
Albany	3500	64	63	63	−	1
Alt East G	1950	$7	6¾	6¾	−	¼
Alt Gas	14510	$13¾	13⅝	13⅝	−	⅛
Alta Nat	400	$19¾	19¼	19¾	+	¼
Alcan	11623	$34⅜	33⅞	34	−	¾
Algoma St	4160	$25¾	25½	25½	−	⅜
Allarco Dv	800	$9	8⅞	8⅞	−	½
Alminex	2500	$7	6¾	7	+	⅛
Alpa Ind	1000	$9½	8⅞	9⅜	+	⅜
Alum 4½ p	179	$33½	33½	33½		
Am Larder	1000	80	80	80	+	6
Am Leduc	2000	7	7	7	−	1
A Quasar P	300	$14	14	14	−	½
Andres W	715	$17⅜	17⅛	17¼	−	¼
Anglo-cn	2150	$21	20½	20¾	+	¼
Ang CT 4½	z20	$27⅞	27⅞	27⅞		
Ang CT 290	z10	$35	35	35		
Ang CT 315	z25	$39	39	39		
Ang UD	22900	140	127	140		+11
Aquitaine	4915	$30	29¾	29¾	−	¼
Argus	1000	$20	20	20		
Args 250 p	z60	$31⅛	31⅛	31⅛		
Argus B pr	z10	$33½	33½	33½		
Arg C p	10860	$12¾	12⅜	12¾	+	¼
Asamera	1825	$12¼	12⅛	12¼	−	⅛
Asbestos	7992	$20½	19½	20¼	+	¾
Ashland C	800	$11½	11⅜	11⅜	+	⅜
Asoc Porc	4706	205	185	205		+20
Atco A	2200	$18½	18⅜	18½		
At Yk	12500	17½	16	16	−	1
Avoca M	2000	72	71	71	−	1
Bad Boy	125	$6⅜	6⅜	6⅜	−	⅛
Ballndery	5900	131	130	131	+	1
Banister C	700	$15	14¾	14¾	−	2¼
Bankeno	1500	495	490	495		
Bank B C	125	$22⅝	22⅝	22⅝	−	⅜
Bk Mtl	26769	$21	20⅝	20⅝	+	⅛
Bank N S	5517	$40¼	39⅞	40⅛	+	⅛
B Cdn Nat	675	$19⅜	19⅜	19⅜	+	¼
Bartaco	300	120	115	115		−10
Bary E	25500	75	70	75	+	5
Baton B	18525	$5½	5	5		
Becker B p	3300	400	395	400	+	5
Bell Canad	8061	$44⅜	44⅛	44¼	+	⅛
Bell A pr	z62	$45¾	45	45		
Bell B pr	720	$47	46½	47	+	½
Bell C pr	550	$30⅜	30⅜	30⅜	+	⅜
Beth Cop	7970	$14½	14	14⅛	−	¼
Big Nama	5000	26	26	26	+	½
Bl Hawk	21200	63	57	60	−	5
Black P A	500	$5¼	5¼	5¼	−	⅛
Blkwod A	1600	$5	490	490		−10
Block Bros	7100	365	360	365	+	5
Bombrder	500	215	205	205		
Bonanza I	300	225	225	225		
Bovis Cor	2670	200	196	199		
Bow-m pr	z20	$39	39	39		
Bow Valy	5830	$29	27½	28⅞	+	½
BP Can	14575	$16¾	16¼	16½	+	¼
BP Can p	z50	$67	67	67		
Bralor Res	1480	215	206	206		−19
Bramalea	4740	$7¼	7	7	−	¼
Brameda	z200	55	55	55		
Brscn A	21275	$17¼	17	17¼	+	¼
Brenda M	1110	$7⅛	7	7		
Brinco	7485	$5⅜	5¼	5⅜		
BC Forest	790	$19⅞	19¾	19¾	+	¼
BC Sugar A	850	$22¼	22	22¼	+	¼
BC Phone	2344	$56½	56	56¼		
BCPh 4.84	110	$14⅜	14⅜	14⅜	+	⅛
BCPh 5.15	z50	$62½	62½	62½		
BCP 7.04 p	300	$23½	23⅜	23½	+	¼
Br Reef	12000	72	67	68	+	3
Brunswk	2625	$5½	5⅜	5½		
Budd Auto	830	$9¼	9⅛	9¼	−	⅛
Budd A w	880	435	410	410		−20
Bulora Cor	9100	260	250	260		+10
Burns Fds	3000	$14⅝	14¼	14⅝	+	⅜
C						
Cad Dev	320	$17½	17½	17½	+	½
CAE Ind	3332	$11	11	11	+	⅛
Cal Pow	390	$24⅜	24½	24⅝		
Cal P 4½ p	z70	$56	55	56		
Cal P 5.40 p	z5	$81	81	81		
Calmor IB	5400	66	66	66	−	2
Calvrt Dle	300	195	190	190	−	5
Calvert	49200	27	24	24		
Camfl	16760	$19	17¾	18⅞	+1	⅜
Cam Chib	2000	$8⅛	7⅞	8⅛	+	⅜
Camp RL	345	$80	80	80	+6	¼
Campau A	400	$9⅞	9⅜	9¾	−	⅛
Campu 7p	100	$11¼	11¼	11¼	−	⅜
Can Cem L	z142	$13¾	13⅜	13¾		
C Cem L p	100	$17	17	17	−	¼
C Geother	2700	190	185	190	+	5
C Nor West	1400	$8½	8¼	8¼		
C Pakrs C	575	$24⅜	24¼	24¼	+	¼
Can Perm	1379	$20	19⅜	20	+	¼
C Safway p	200	$81½	81½	81½	−	½
CS Pete	10735	$5⅜	5	5⅛	−	⅛
C Tung	6250	380	375	375		
C Arrow	15500	40	37	38	+	3
C Bonanza	2400	138	130	136	−	4
C Cablesy	1650	$16½	16	16⅜	+	¼
C Cable w	2360	285	275	285		+10
Cdn Cel	8250	$7½	7⅜	7½	+	⅛
CC Man A	300	$25	24½	24½	−	¼
C Curtis	900	69	69	69	+	1
Cdn Equty	115	$19¼	19¼	19¼	−	¼
C Ex Gas	5200	330	320	325	+	5
CGE	z17	$25¾	25¾	25¾		
C Homestd	1980	$7	6⅞	7		
C Hydr	375	$7¾	7¾	7¾	−	⅛
C Imp Bank	6406	$31¼	30¾	31		
C Ind Gas	4812	$9⅞	9¾	9¾	−	¼
CIL	400	$19⅜	19⅛	19⅜	+	¼
C Int Pow	100	$12⅞	12⅞	12⅞		
C Lencour	7000	16	16	16	−	½
CLI Pete	z420	22	22	22		
C Manoir	200	390	390	390		
C Marconi	1500	370	360	365	−	5
C Memoial	700	290	280	290	−	10
C Merrill	4000	$5⅛	460	5⅛	+57	
C Ocdental	8400	$13⅜	13¼	13¼		
CP Inve	6700	$17¾	17⅝	17¾		
CP Inve pr	240	$35¼	35¼	35¼		
CPIn w	11815	375	365	370	−	5
CP Ltd	41835	$16¾	16½	16¾	+	⅛
CPL A p	z75	$10½	10½	10½		
CPL $3. pr	z50	$8¾	8¾	8¾		
C Reserve	400	475	475	475		
Cdn Salt	600	$14¾	14¾	14¾		
C Sup O	10650	$57½	57	57	−	1
Cdn Tire	500	$42	42	42		
Cdn Tire A	7962	$42½	41⅞	42	−	⅛
C Utilties	600	$10½	10⅜	10⅜	−	⅛
C Util $1.25	135	$21	21	21		
C Util w	850	295	295	295	−	5
C Vickers	100	$17¼	17¼	17¼	+	¼
CWN G 4 pr	100	$10	10	10	−	¼
Canron	1475	$22½	22	22½	+	½
Capit Div	1000	32	32	32		
Cara	300	$6¼	6¼	6¼	−	⅛
Carl OK	5330	380	370	370		
Carl OK A p	300	$23½	23½	23½		
Carl OK B p	z20	$28	28	28		
Carma D	1100	$12	12	12	+	¼
Cassiar	1500	$10⅞	10½	10⅞	+	⅛
Cassidy L	300	$5¼	5¼	5¼	+	⅛
CC Yachts	1225	395	385	390	+10	
Celanese	9335	$6	5¾	6	+	¼
Chmly	19915	275	268	271	−	3
Chesvl	70500	18	17	17		
Chib Kay	8800	24	23	23½	+1	½
Chieftan D	775	$10	10	10	−	⅛
Chimo	5900	108	105	105	−	8
Chrys	11661	$18¾	18¼	18⅜	−	⅜
CHUM B	300	$8½	8½	8½		
Ciarcan	722	$5½	5½	5½		
Coch W	13300	230	216	230		+15
CWill r	35800	19	16	19	+	3
Cckfield	100	$5¼	5¼	5¼		
Coin Lake	6000	30	28	29	+	3
Coldstm	541	290	290	290	−	5
Coles Book	100	$6⅜	6⅜	6⅜	−	⅛
Cmnc	44891	$32⅝	30½	32¼	−	¼
Com Cap	5550	240	230	235		
C Holiday I	1830	$8¾	8	8½	+	⅜
Comtech	300	325	325	325	−	5
Conduits	1800	$12½	12	12	−	¼
Coniagas	200	175	175	175	+	5
Conn Bath	3951	$28⅜	28	28	−	⅜
Con Bath w	7000	205	196	196	−	9
C Bath 68 w	550	$15½	15¼	15¼	−	¼
Con Bldg	7400	345	340	340		
Con Fardy	290	149	145	145		
C Morisn	4600	230	225	228	−	2
Cons Pipe	100	300	300	300		
Cons Pr	115000	186	160	173	−	19
C Rambler	5600	315	310	315	+	5
C Rexspar	4000	30	30	30	−	1
Con Textle	1250	445	440	440	−	5
Con Distrb	100	$12⅝	12⅝	12⅝	+	⅛
C Gas	54051	$18	17¾	18		
Conwest	700	$5½	5⅜	5½		
Cooper C	400	$8	7⅞	8	+	⅛
Coprcorp	2000	26	26	26	−	½
Cop Fields	713	160	160	160	−	4
Corby B	z37	$20¾	20¾	20¾		
Cornat Ind	3625	485	480	480	−	5
Cornat pr	200	$24	24	24		
Corontn p	300	205	205	205		
Cr Food A	100	$28⅝	28⅝	28⅝		
Coseka R	2000	242	230	242		+12
Costaiin R	4030	$8⅞	8¾	8⅞	+	⅜
Costin R w	400	350	350	350		+10
Courvan	500	20	20	20	+	2
Craigmt	1000	$6	6	6		
Crain R L	950	$8⅜	8⅜	8⅜		
Crestbrk	2550	$10⅜	9¾	9¾	−	⅝
Cstland	3000	20	20	20		
Crwn Life	300	$68	68	68	+	1
Crush Intl	1475	$9⅞	9½	9⅞	+	⅜
Cuvier M	5600	260	251	253		−15
D à G						
Dalmy A	1000	$6¼	6¼	6¼		
D Ara	11000	20	18½	18½		
Decca R	2000	$5¼	5⅛	5⅛	+	⅛
D Eldona	500	48	48	48	−	1
Delta Ben	250	210	200	200		−25
Deltan Ltd	400	425	425	425		−25
Denison	1455	$51¾	51	51	−	½
Dicknsn	7450	$8¾	8	8¾	+	¾
Discovry	600	160	155	160		+15
Distl Seag	2585	$45¾	45⅜	45½	−	¼
Doman I	1750	$8½	8⅜	8⅜	−	⅛
Dome	450	$161	155	161	+	8
Dome Pete	3655	$42⅛	41½	41⅝	−	½
D Bridge	300	$43	43	43	+	⅛
D Explor	9300	55	55	55		
Dofasco	4688	$33¼	32⅝	32⅝	−	⅝
Dofasco p	z47	$65¼	65¼	65¼		
Dom Lime	100	$10½	10½	10½	+	1
Dom Store	305	$14½	14½	14½	−	⅛
D Textie	1195	$10½	10⅜	10⅜		
Domtar	5954	$26⅝	26	26⅝	+	⅜
Domtar pr	z10	$13¼	13¼	13¼		
Douglas L	1200	350	345	350		
Dr Mc C A	205	$17¾	17¾	17¾	+	⅛
Dunde Pal	533	38	38	38		
Du Pont	1325	$28½	28	28½	+	½
Dylex Ltd	200	$5¾	5¾	5¾	−	⅛
Dylex L A	2950	$6	6	6		
Dynasty	2800	$10	9⅞	10		
Estn Can S	z28	$15½	14½	14½		
Estn Prov	100	420	420	420	−	5
East Mal	3940	$8⅝	8¼	8⅝	+	½
East Sull	2520	325	315	315		
Econ Inv	225	$15	15	15	−	¼
E-L Fin	400	$7¼	7⅛	7¼		
Electro ltd	800	$8⅞	8½	8⅞	+	⅜
Electro K	100	160	160	160		
Emco	2300	$6½	6½	6½	+	⅛
Extndcar	9420	$8½	8	8½	+	¼
Fairview	500	$24	24	24		
Falcon C	4550	$12⅝	12⅜	12½	−	⅛
Falcon	2296	$63¾	63⅜	63¾	−	¼
Farm Mer	200	$5½	5½	5½	+	⅛
Fed Ind Ltd	300	$7½	7⅜	7⅜	−	⅛
Fields S	215	$16¾	16½	16¾	+	¼
F City Fin	100	$11⅞	11⅞	11⅞	−	⅛
F City F wt	400	$6⅞	6⅞	6⅞		
Foodcrp Lt	5525	150	135	150		+20
Foodex S	3010	$5	485	490		−10
Ford Cnda	125	$83	83	83	+	½
Fort Relnc	3000	28	28	28		
F Seasons	1400	$5½	5½	5½		
F Sea A pr	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+	⅛
F Season w	200	270	270	270		+15
Francana	300	$9⅞	9⅞	9⅞	−	⅛
Fraser A	100	$23¾	23¾	23¾	−	¼
Frobex	3000	32	32	32	+	1
Fruehauf	200	$9½	9½	9½		
GH Steel	2600	$8⅛	7⅞	7⅞	−	¼
Gaz Metr	700	$6½	6½	6½		
Gen Baker	200	340	340	340		
Gen Distrb	1900	$9¼	9	9	−	⅜
GMC	1845	$51¾	50¾	50¾	−	1
Gnstar	11313	$19	18¾	19	+	¼
Gnstar L w	300	$6⅛	6	6⅛	+	⅛
Gt Mas	21900	180	166	166		−13
Giant Yk	691	$20¾	18¾	20¾	+2	⅜
Gibraltar	5600	$10¾	10⅜	10½		
Goldund M	2206	110	105	110	+	8
Goldrim	6000	7	6	6	−	1
Goodyer	z25	$17	17	17		
Gozlan	600	$8⅜	8⅛	8⅜	−	⅛
Graft G	1050	$26¼	25¾	26¼	+	¼
Granduc	200	295	295	295	+	5
Gt COilsds	395	$9½	9½	9½		
GL Nickl	200	265	260	260	−	5
GL Paper	750	$24⅞	24½	24⅞	+	⅜
GL Pap w	2100	$8	7¾	7¾	−	⅛
GN Capital	300	$7¾	7½	7½	−	⅛
Gr Plains	2280	$28½	28½	28½	−	¼
Gt W Life	460	$68½	68	68	+2	¼
Gt West S	6195	415	400	415		+15
G West wt	1100	125	115	125		+15
Greb I B	100	$12⅝	12⅜	12⅜	+	¼
Greyhnd C	1200	70	70	70	−	4
Greyhnd	3400	$17½	17¼	17¼	−	½
GSW Cl A	200	480	480	480	−	15
Guar Trst	1977	$11¼	11	11	−	¼
Guard Cap	210	$5	490	5		+10
Gulf C	31336	$35½	35¼	35½		
Gulfstr	31621	145	133	140		+12
H aL						
Hambro C	900	385	380	385	+	5
Ham Tr	500	$10¾	10¾	10¾	+	¼
Hand Chm	100	415	415	415		
Hardee	1500	110	110	110	−	5
Hard Crp A	1050	$6⅞	6½	6¾	+	⅜
Hard Crp C	500	$6⅝	6⅜	6⅝	+	½
Harris J S	900	$9¾	9½	9⅝	−	⅛
HWood A	125	255	255	255		
HWood B	1350	86	83	86	+	6
Hawker S	5540	$6¾	6½	6½		
Hawker pr	z6	$65	64⅛	64⅛		
Hayes D A	579	$6¾	6¾	6¾		
Highmont	900	142	132	132	+	7
Hollinger	1995	$40¾	40¼	40½	+	½
Homco Ind	700	450	440	440		−10
Ho OA	14519	$54	53¼	54	+	¾
Home B	300	$49	49	49		
Houston O	4575	273	270	270	−	3
Huds Bay	7070	$26⅝	26	26⅝	+	½
H Bay Co	3818	$17¼	17⅛	17¼	+	⅛
HB Oil Gas	2040	$45¾	45¼	45¾		
Hu-Pam	1000	32	32	32	−	1
Huron Eri	800	$29	29	29	−	¼
Husky Oil	8170	$22¾	22⅜	22¾	+	¼
Husky B pr	265	$41	41	41	−	¼
Husky D w	215	$6⅞	6⅞	6⅞		
Husky E w	340	$9¾	9½	9½	−	¼
Hydrd	26270	90	77	77	−	2
Hy's Ltd	1000	365	350	365		+15
IAC	7075	$20⅛	19¾	19¾	−	⅜
IAC wt	2098	$7¼	7	7⅛	−	⅛
Imasco	1888	$31⅜	30⅝	31⅜	+	¾
Imp Gen	200	$5½	5½	5½		
Imp Gen w	700	40	40	40		
Imp Oil	7969	$39⅝	38½	38⅞	−	½
Indal Can	220	$12½	12½	12½		
Ind Adhes	350	$13¼	13	13¼	−	¼
Inglis	100	$14½	14½	14½		
Inland Gas	905	$9⅞	9¾	9¾		
I-City	28720	$6	5⅝	5⅞	+	⅛
Inter C B p	100	$17½	17½	17½	−	⅛
Inter C B w	6200	380	365	380		+30
Intrmetco	100	465	465	465		−10
IBM	147	$232	230	230		−2½
Int Mogul	925	$10½	10¼	10⅜	−	¼
Inco	13315	$38⅜	37¾	37¾	−	¾
I Obask	20000	41	40	40	−	3
Interpool	1205	$14½	14⅜	14⅜		
Intpr Pipe	6650	$21¼	21	21¼		
Int Pipe w	500	$6⅞	6¾	6⅞		
Ipsco	1411	$16	15¾	16	+	⅛
Inter Tech	6000	28	27	27	−	1
Inv Group	z80	$8⅝	8⅝	8⅝		
Inv Grp A	1050	$9¼	9	9	−	⅛
Inv Grp 5 p	150	$19½	19½	19½		
Irwin T A	950	300	300	300		
Iso	1000	203	203	203	−	2
IU Intl	21448	$20	19⅜	19⅞	−	⅛
Ivaco I	10000	$11⅝	11½	11⅝	−	⅛
IWC Com	1500	210	210	210		
Jannock	982	$6⅞	6¾	6⅞	+	⅛
Jannock A	200	$13¼	13	13	−	½
Jannock B	428	$13	13	13	−	¼
Jelex	2500	24	23	23		
Joliet	6500	24	24	24	−	1
Jonsmith	5000	8	8	8		
Jorex	23800	72	70	72	−	3
Kaiser Re	4575	320	310	315	−	5
Kaisr w	11375	134	123	130		
Kam Kotia	9000	80	73	80	+	7
Kaps Tran	3500	425	415	425	+	5
Keen Ind	100	$10	10	10	−	¼
Kelly D A	500	$5¼	5¼	5¼	+	¼
Kelsey H	1150	$10½	10¼	10¼	+	½
Kerr Add	7596	$15	14¾	15	+	¾
KT Mining	2000	9	9	9	−	½
Koffler	2000	$5⅝	5½	5½		
Koffler A p	1100	$8⅝	8⅝	8⅝	−	⅜
Koffler w	900	174	174	174	+	3
Labatt A	860	$23⅜	23	23⅜	+	⅜
Labatt A p	400	$23½	23¼	23½	+	⅜
Lab Min	350	$39	38½	38½	+	¼
Lacanex	7500	110	101	104	−	1
Lacanex w	1000	26	26	26	−	2
Laidlaw T	8300	$9	8	9	+	1
Lailaw B p	300	$8½	8⅜	8½	+	⅛
LOnt Cem	4950	440	420	420		−20
L Osu	8000	8½	8	8	−	½
L Shore	1434	$6⅝	6⅛	6⅜	+	⅜
Langis	3000	14	14	14	−	1
Laura	68025	87	73	81	+	9
Lau Fin	639	$11½	11½	11½	−	⅛
Lau Fn 6½	z50	$15½	15½	15½		
Lau Fn 140	z20	$17¼	17¼	17¼		
Leigh Inst	2200	395	385	390		−10
Leons Frn	200	$8½	8½	8½	−	⅛
Levy A pr	310	$6	6	6	+	⅜
Liberian	100	$11¼	11¼	11¼		
Lincoln Tr	100	$15¾	15¾	15¾	−	⅛
Linc T w	400	310	310	310		
LL Lac	761	320	300	320		+24
Lob A	10000	$6⅝	6½	6⅝		
Lob Co B	1480	$6½	6½	6½	−	⅛
Lob Co pr	120	$27¾	27¾	27¾	−	¼
Lob Ltd Ap	285	$17	17	17	+	⅜
Lob Inc	100	425	425	425		
Lochiel	850	285	280	280	−	4
Logistec C	100	290	290	290		+30
Lost River	1050	355	350	355		+15
Lytton M	410	155	155	155		
M a O						
Maclarn A	z50	$29	29	29		
Mclan H A	1644	$9	8⅞	9	+	⅛
MH Cable	118	$12	12	12		
MB Ltd	13320	$31	30¼	31	+	½
Madeline	5144	$5⅜	5¼	5⅜	+	⅛
Madsn	14400	295	280	294		+19
Magna Int	100	$10⅞	10⅞	10⅞		
Magnason	200	$5¼	5¼	5¼		
Magnetcs	1100	70	70	70	−	4
Major H D	400	350	350	350		+15
Malartic	1830	244	237	240	+	8
Man Ba	37100	188	175	188		+10
M Lf Mills	7525	$23	21¼	23	+1	⅜
Marcana	500	23	23	23	−	½
Maritime	100	$18½	18½	18½		
Martin	14500	56	54	56	+	4
Mas F	59275	$20⅜	19½	20	+	½
Match	12000	18½	17½	18½	+	2
Mattgmf	1610	$34⅛	33½	34⅛	+	⅜
Mc Adam	5100	40	39	40	+	1
Mc Intyre	2505	$57¾	57¼	57¼	−	½
McLaghln	1500	$22	21¾	22	+	½
McLagn w	800	$11¾	11½	11¾	+	½
MDS Helth	600	315	310	315	+	5
Melton R E	1600	425	420	420		
Melton A w	1200	275	275	275		
Mentor	4570	255	250	250	+	5
MEPC	600	$10	10	10	+	¼
MEPC w	2200	400	390	400	+	5
Mercantil	1819	$23	22¾	22¾	−	⅜
Merland E	1100	215	210	210		−10
Meta Uran	3500	23	23	23	+	½
Met Stores	200	$13½	13½	13½	+	⅛
Microsyst	465	$8⅜	8⅛	8¼	+	⅛
Micrsys w	500	380	370	370		
Midri	23300	22	20	21	+	2
Mindamr	1100	415	405	415	+	5
Molson A	772	$22¾	22⅜	22¾	+	¼
Molson B	100	$21¾	21¾	21¾	−	½
Monenco	250	$10⅜	10⅜	10⅜		
Moneta P	z200	53	53	53		
Montrey A	7250	25	25	25		
Mtl Trust	125	$17⅝	17⅝	17⅝	+	⅛
Moore	8015	$52	51¼	51½	−	¼
Morse A	100	$18½	18½	18½		
Morse pr	z50	$38½	38½	38½		
Morse B pr	z10	$34½	34½	34½		
Mt Wright	1000	16½	16½	16½	−1	½
MTS Inter	2000	41	41	41		
Multi	68000	85	73	82	+	4
Murphy	300	$8⅜	8¼	8¼	−	¼
Mymar M	3000	70	70	70		
NaChrs I	3730	$7⅞	7¾	7⅞		
Nat Groc p	100	$22¾	22¾	22¾	−3	¼
N Hees Ent	100	259	259	259	−	1
Nat Pete	z200	36	36	36		
Nat Trust	210	$18⅝	18½	18½	−	⅜
N B Cook	1400	255	250	250	−	1
NBU Mine	2300	405	400	405	−	5
Neonex	1100	255	250	255		
New Ath	2000	30	30	30		
NB Tel	460	$14¼	14¼	14¼	+

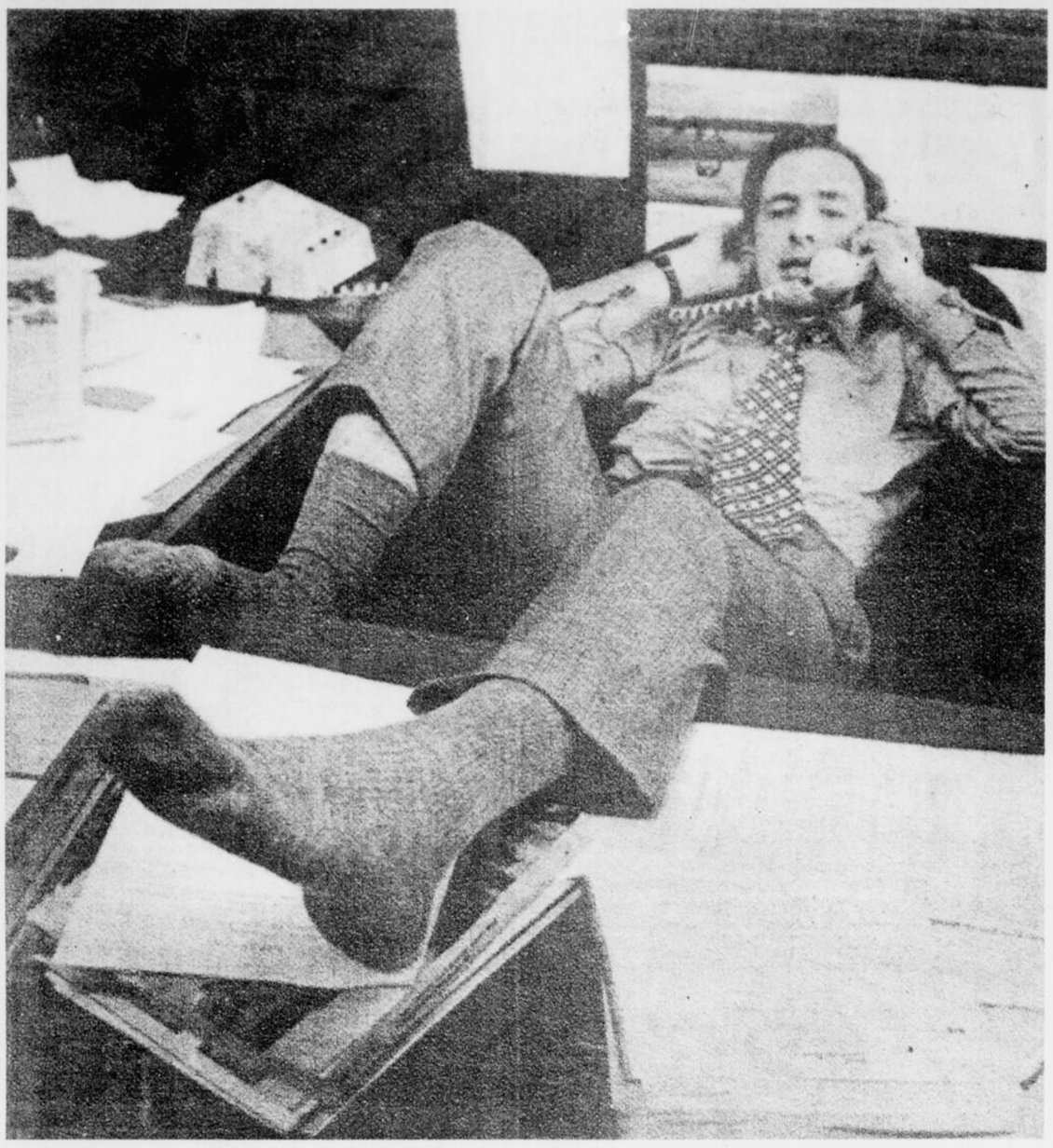

EXPULSE — Le chef du Parti libéral de la Colombie-Britannique, M. David Anderson, est à son bureau, au Parlement de la province, après avoir été expulsé de l'assemblée par le président, M. Gordon Dowding, mercredi. M. Anderson refusé de sa retracter sur une accusation de "menteur" à l'endroit du premier ministre, M. Dave Barrett. (Téléphoto-PC)

MANDRAKE, LE MAGICIEN

ARCHIE

GROS LIMONEUX

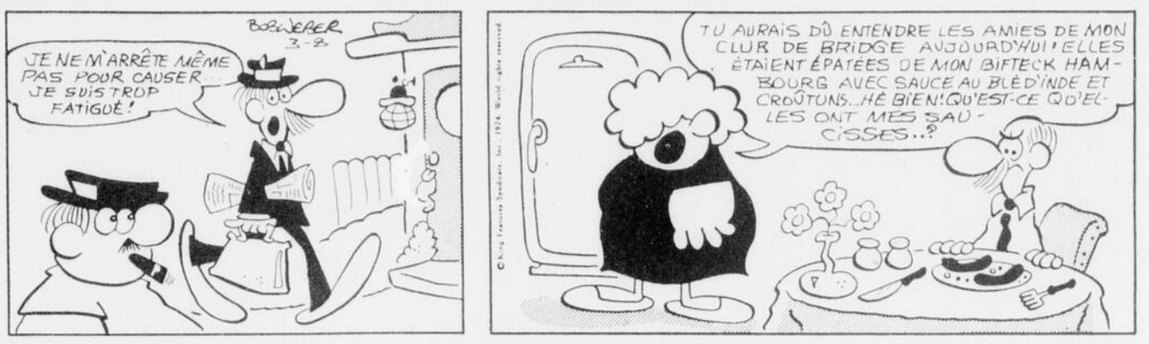

LE GENIE

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

Les 25 et 26 mai

L'Association Amitié-France-Québec tiendra son congrès au Grand Quévilly

PARIS (PC) — France-Québec, une association qui comte un peu plus de 2,000 membres, tiendra son congrès annuel au Grand Quévilly, en banlieue de Rouen, les 25 et 26 mai.

Créée en 1969 par certains membres — parmi les plus pro-québécois — de l'association France-Canada, France-Québec compte aujourd'hui une quinzaine de sections régionales dont la dernière née est Midi-Pyrénées-Québec, à Toulouse, dans le sud de la France.

Bien que cette association ne se soit jamais prononcée officiellement en faveur de l'indépendance du Québec, plusieurs de ses membres, dont des anciens ministres français, tel M. Jean Charbonnel, l'ont fait.

France-Québec a pour buts de développer et de resserrer les liens d'amitiés et les échanges sous toutes leurs formes entre Français et Québécois francophones.

Un porte-parole de l'association croit que quelques centaines de personnes participeront aux assises de mai et que, "comme les années passées", un ministre du gouvernement québécois assistera à la rencontre.

L'an dernier, le congrès avait eu lieu à Grenoble et c'est M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications, qui y avait représenté le gouvernement Bourassa.

DECES

MME JEANNETTE DESBIENS

A Chicoutimi le 7 mars 1974, à l'âge de 65 ans et 6 mois, est décédée **Dame Jeannette Desbiens** épouse de M. Louis-Georges Lapointe. Elle demeurait au 116 St-Joseph ouest à Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 mars 1974 à 3 hres. Départ Aubin & Fils Enr., avenue Montcalm à 2:30 hres pour l'église St-Joachim et de là au cimetière Sacré-Coeur.

Elle était la mère de: Mme Luc Genest (Lucie), Mme Marcel R. Gagné (Thérèse), Mlle Christine, Robert (Marthe Lapointe), Mme Réal Blackburn (Madeleine), Mme Jean-Paul Rivet (Agathe), Maurice (Ginette Laberge), Mme Pierre Thernoff (Denise), Pierre (Camille Simard), Jules-Antoine (Michelle Lamarre).

Direction: Aubin & Fils Enr.

M. GEORGES SHEEDY

Subitement à Chicoutimi le 6 mars 1974, à l'âge de 43 ans et 11 mois, est décédé **M. Georges Sheedy** fils de M. James Sheedy et de dame Antoinette Cantin. Il demeurait à Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 mars 1974 à 10 hres. Départ Gravel & Fils Ltée 304, Racine est à Chicoutimi à 9:30 hres pour l'église Cathédrale et de là au cimetière paroissial.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

MME ROSE-HELENE TREMBLAY

Au Centre hospitalier de Jonquière le 6 mars 1974, à l'âge de 65 ans et 7 mois, est décédée **Dame Rose-Hélène Tremblay** épouse de 1ère noce: Feu M. Edouard Bouchard et en 2ième noce: M. Wellie Gervais. Elle demeurait au 221 Lamarche à Arvida.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 mars 1974 à 2:30 hres. Départ Nault & Girard Inc. 223 Lasalle à Arvida à 2 hres pour l'église St-Jacques et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

M. DOMINIQUE GUAY

A Montréal, le 6 mars 1974, à l'âge de 6 ans et 3 mois, est décédé **Dominique Guay** fils de M. Marcel Guay et de Dame Pierrette Girard. Il demeurait au 65, 2ième rue, l'Ascension.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 mars 1974 à 2 hres. Exposé: au centre Communautaire de l'Ascension à 1:30 hre pour l'église de l'Ascension et de là au cimetière paroissial.

Direction: Bérubé & Fils d'Alma.

M. ALFRED PERRON

A l'Hôpital d'Alma le 7 mars 1974, à l'âge de 63 ans, est décédé **M. Alfred Perron** époux de Dame Rosalma Duperré. Il demeurait au Ste-Jeanne d'Arc.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 mars 1974 à 4 hres. Départ C.A. GAuthier Ltée, Ste-Jeanne d'Arc à 3:30 hres pour l'église Ste-Jeanne d'Arc et de là au cimetière paroissial.

Direction: C.A. Gauthier Ltée.

M. JULES DUBE

A Sherbrooke le 7 mars 1974, à l'âge de 53 ans, est décédé **M. Jules Dubé** époux de Dame Marguerite Bolduc. Il demeurait au 30 du Parc, Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu lundi, le 11 mars 1974 à 10 hres. Départ Harvey Ltée, 816 St-Joseph à 9:30 hres pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière paroissial.

Direction: Harvey Ltée.

CARTES DE REMERCIEMENT DE TOUS GENRES À LA
La librairie Regionale Inc.
Tél.: 549-7135

Discours du Trône à l'IPE

Des mesures progressistes sur l'utilisation et la propriété des terres

CHARLOTTETOWN (PC) — Des mesures progressistes relativement à l'utilisation et la propriété des terres sont au nombre de toute une série de mesures sociales et autres que l'on trouve dans le discours qui a inauguré jeudi la session de l'Assemblée législative de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Le gouvernement du premier ministre Alex Campbell s'engage à prendre les dispositions nécessaires pour améliorer le sort de presque tous les citoyens de l'île.

Le discours, un document de 25 pages, a été lu par le lieutenant-gouverneur J. George MacKay et il couvre tous les aspects de l'activité. Il y va des affaires des consommateurs et des affaires sociales en général aux problèmes qui touchent les agriculteurs, les pêcheurs ainsi que les municipalités et il porte également sur la réforme électorale et la réforme judiciaire.

Le gouvernement promet de rendre public le rapport d'une commission royale qui a enquêté, à compter de 1972, sur l'utilisation et la propriété des terres.

UN DISCOURS ELECTORAL

Les libéraux sont au pouvoir dans l'Ile-du-Prince-Edouard et le chef de l'opposition, Melvin McQuaid, dit que le discours du trône est à n'en pas douter un discours électoral.

Le premier ministre Campbell promet de mettre sur pied un organisme qui verra à ce que les terres soient bien utilisées. Il promet des exemptions d'impôt pour accroître le rendement agricole. Il s'engage à accroître de 50 p.c. les subventions aux municipalités, à faire disparaître la taxe de 8 p.c. sur les vêtements, à faire bénéficier de soins dentaires gratuits les enfants âgés de quatre à neuf ans et à porter à $2 l'heure le premier avril le salaire minimum des employés régis par les lois du travail de l'île.

Sur les 32 sièges de l'Assemblée législative, les libéraux en ont 24, les conservateurs sept et un siège est vacant.

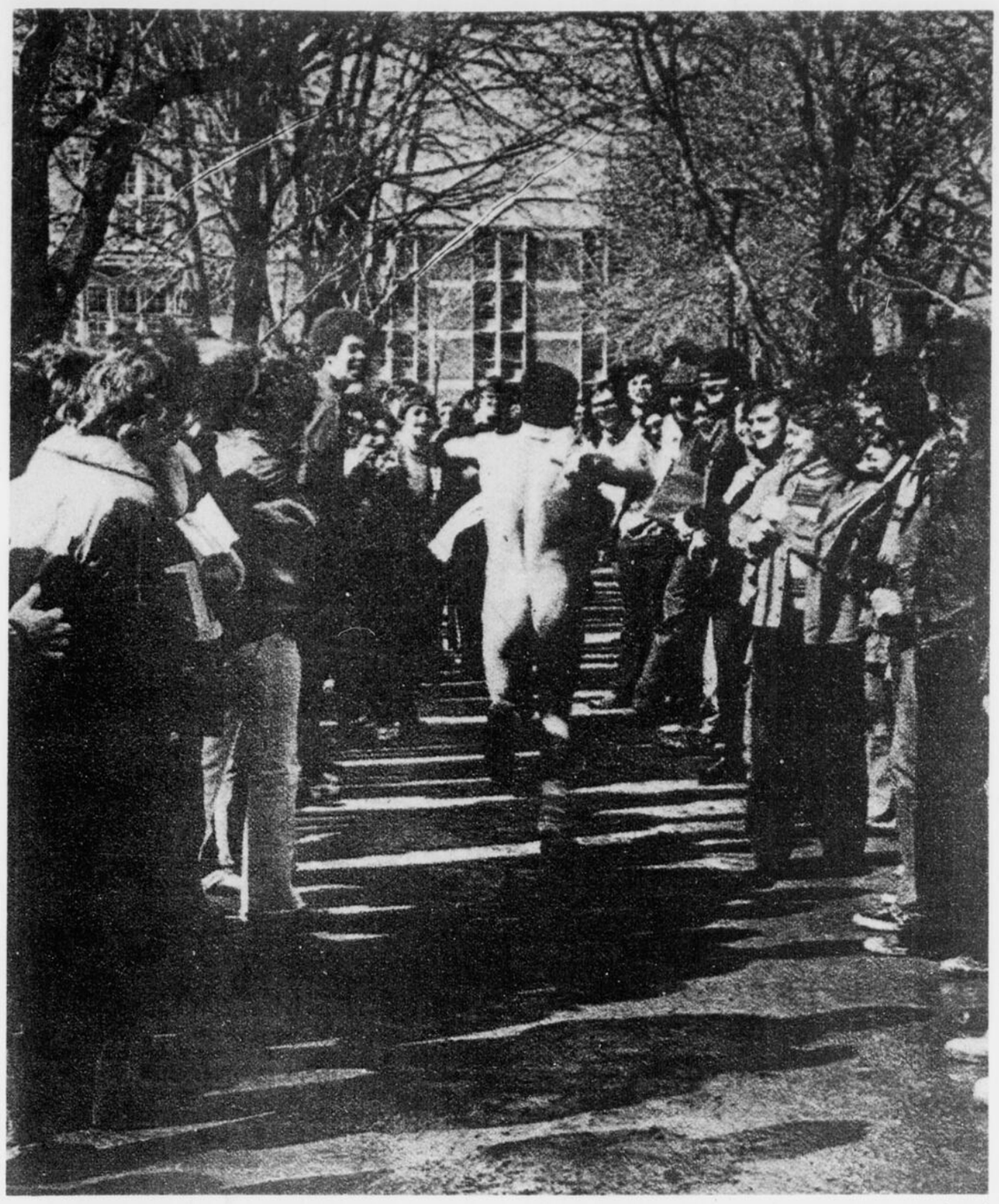

LE PREMIER "NUVITE" MONTREALAIS — Kevin Passarella, un étudiant du Collège Loyola, à Montréal, est devenu le "premier "nuvite" québécois", alors qu'il a couru un 500 verges sur le campus devant 1,000 partisans qui l'ont acclamé. Cette mode venue des Etats-Unis s'est vite répandue au Canada, dans les principales villes du pays. (Téléphoto PC)

La "nuvite", la dernière lubie des Américains, fait son entrée au Canada

OTTAWA (PC) — La "nuvite" cette maladie qui consiste à se déshabiller intégralement et à parader à toute vitesse devant les regards ahuris, ébahis, enthousiasmés ou désenchantés d'une foule, pour disparaître tout aussi rapidement avant d'être attrapé par les protecteurs des bonnes moeurs, a contaminé le Canada.

Les "nuvites", ces étudiants et étudiantes de collèges et d'universités qui s'amusent à surprendre ou scandaliser leur public, frappent avec encore plus de régularité, surtout aux Etats-Unis, à mesure que le temps est plus clément. Le soleil n'est-il pas plus apte à vêtir les corps que la neige.

Les tenants de cette mode ont été baptisés streakers par les Américains et "nuvites" chez nous.

Le premier Canadien à suivre l'exemple est un jeune citoyen de Calgary. Vêtu d'un chapeau, d'une cravate (très courte) de bottes et d'un sourire gelé, le jeune "nuvite" a traversé une des rues principales de cette ville par une température de deux degrés sous zéro.

DEVANT LES FILLES

A London, en Ontario, à l'université Western Ontario, une voiture pleine de "nuvites" a stationné devant la résidence des étudiantes et ses occupants ont fait tois fois de suite le tour de la résidence, sous les acclamations des étudiantes enchantées de cet hommage virginalement naturelle, avant de quitter les lieux. On ne dit pas s'ils sont revenus sur les lieux de leur méfait . . . vêtu cette fois d'un sourire.

Un autre nuvite de l'université de Windsor s'est rendu, dans le plus simple appareil (à pied si vous voulez) à un petit restaurant et y commander six cafés. Il est toutefois disparu avant d'être servi. La serveuse a expliqué la lenteur du service en expliquant que le jeune homme n'avait pas précisé s'il désirait des cafés noirs ou avec sucre et lait.

A Ottawa, deux étudiants ont traversé le campus de l'université Carleton, toujours vêtus des rougeurs provoquées par la froidure, tandis qu'un animateur radiophonique a commencé à faire la publicité des nuvites volontaires qui désireraient participer bientôt à une "présentation" de masse.

Aux Etats-Unis, la mode est presque dépassée et prend une forme plus nuancée. Ainsi, un étudiant de l'université de Georgie a sauté d'un avion vêtu de son seul parachute pour devenir le premier paranuvite.

LA POLICE

Jusqu'à maintenant, les forces policières du Canada n'ont pas réagi, mais elles pourraient bien intervenir si le nuvite prend de l'ampleur avec les beaux jours qui s'annoncent.

Les effets du nuvite ne semblent toutefois pas nocifs pour ses protagonistes, n'en déplaisent aux tenants de la culotte pour les locataires des zoos.

Un des 18 jeunes étudiants de l'université de Waterloo qui ont couru sur plus d'un quart de mille sur le campus, par une température de 46 degrés et protégés de tuques (sur la tête), Bruce Johnston, de Toronto, a avoué "que du moment où vous commencez à bouger, vous ne sentez plus le froid."

Très pudiques, pour leur part, deux étudiants ont revêtu des passe-montagnes de ski pour pavaner devant les participants à une réunion du collège Erindale, à l'université de Toronto. Les hautes autorités de l'université York, dans le nord de Toronto, ont été moins chanceuses. C'est en effet un jeune mâle qui a paradé devant eux, tête recouverte d'un sac en papier...

C'est malheureusement une station de radio, et non de télévision, qui a reçu la visite d'un nuvite, jeudi matin.

Le jeune étudiant est demeuré près de cinq minutes en studio, pour expliquer la philosophie du nuvite, au commentateur et à l'annonceur ébahis de Radio-Canada.

L'annonceur Merv Peter a d'ailleurs expliqué, son étonnement passé: "Ces nuvites sont normaux. Ce sont ceux qui les regardent et les photographient qui sont pervers."

Passarella, le premier "nuvite" montréalais

MONTREAL (PC) — Un étudiant du Collège Loyola est devenu hier le premier "nuvite" montréalais et n'a pas été inquiété par les policiers de la CUM puisqu'il a fait son éclatante démonstration dans les limites du campus du Collège Loyola.

Kevin Passarella a parcouru, nu, une distance record de 500 verges à l'heure du lunch devant quelque 1,000 étudiants du collège.

Le "nuvitisme", une lubie importée des Etats-Unis, s'est rapidement étendue au Canada, notamment dans les villes de Montréal, Ottawa et Windsor, Calgary et Vancouver.

Les policiers ont suivi le jeune homme depuis le campus jusqu'à son appartement mais n'ont pas procédé à son arrestation.

"Nous l'avons suivi pour éviter qu'il ne se manifeste en public", a expliqué le porte-parole policier, expliquant qu'il ne se souciait que fort peu de ses activités sur le campus.

OTTAWA EN BREF

L'AVORTEMENT

OTTAWA (PC) — Si les lois qui interdisent l'avortement ne sont pas abolies, c'est parce que la plupart des députés sont des hommes qui ne veulent pas se mêler d'une affaire qu'ils considèrent "désagréable", a déclaré jeudi Grace MacInnis, député NPD de Vancouver-Kingsway. Mme MacInnis tente vainement depuis 1970 de faire disparaître du code pénal tout ce qui s'y rapporte à l'avortement. Elle parlait jeudi à Ottawa à une conférence de presse qui avait été convoquée par le Comité pour la défense du Dr Henry Morgentaler, de Montréal.

LES MALADIES VENERIENNES

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de la Santé, l'Association médicale canadienne et l'Association des médecins de langue française ont envoyé aux médecins du pays une lettre commune dans laquelle ils les prient de porter une très grande attention aux maladies vénériennes, lesquelles augmentent par le temps qui court. Le Dr J.D. Wallace, secrétaire général de l'Association médicale canadienne, a dit il y a quelque temps qu'il arrive souvent que des médecins ne prennent pas toutes les dispositions nécessaires pour enrayer les maladies vénériennes. Selon l'Association, la pénicilline est le meilleur traitement pour la gonorrhée et la pénicilline G le meilleur traitement pour la syphilis.

POUR DES TRANSPORTS RAPIDES ET A BAS PRIX

OTTAWA (PC) — A son congrès annuel qui aura lieu à Ottawa du 17 au 19 mars, le Parti conservateur entend notamment étudier les moyens susceptibles de faire bénéficier les Canadiens de modes de transport rapides et à bas prix. Il proposera à cette fin des modifications à la loi nationale sur les transports.

CONTREBANDE DE CIGARETTES ET D'ALCOOL

OTTAWA (PC) — Le contre-amiral Douglas Boyle, chef de services maritimes de l'Atlantique, a déclaré jeudi dans une conversation téléphonique qu'il avait de Halifax avec un reporter à Ottawa qu'il était lui-même intervenu pour mettre un terme à la violation par des marins des privilèges d'exemptions de droits sur les cigarettes et l'alcool. Des marins, pas très nombreux, sont débarqués de navires avec de plus grandes quantités de cigarettes et d'alcool qu'ils n'y avaient droit. Il s'agit ici de cigarettes et d'alcool non assujettis à des taxes.

LES ROUTIERS SONT MECONTENTS

OTTAWA (PC) — La succursale canadienne de la Fraternité internationale des camionneurs a retiré sa demande d'affiliation au Congrès du travail du Canada. Elle trouve que le CTC est tout à fait injuste à son endroit. C'est ce que déclare le sénateur Ed Lawson, de la succursale canadienne. Celle-ci compte 70,000 membres.

LA CAGNOTTE D'OR
$1,000.00
r/r la rue racine
RÉCLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION.

Jean marchand réclame l'élaboration d'une nouvelle politique des transports

Par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Pratiquant ce qu'il a lui-même qualifié de "coup de force", le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, a vivement réclamé hier l'élaboration d'une nouvelle politique des transports, devant comprendre notamment une restructuration en profondeur de son ministère.

"Nous devons avoir la possibilité d'administrer le transport au pays, et pour ce faire, il nous faut le pouvoir de définir des objectifs nationaux établis en fonction des besoins de la population", a-t-il déclaré aux Communes, dans le cadre du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

Cette nouvelle politique, selon M. Marchand, ne chercherait pas à confier à son ministère l'administration de chacune des sociétés de la Couronne relevant de sa compétence, mais l'investirait plutôt d'une autorité générale détenant le pouvoir de mettre en oeuvre ces objectifs généraux de façon à répondre aux attentes des diverses régions du pays.

"Sans politique réelle en matière de transports, je ne crois pas que nous pourrons aller encore bien loin", a-t-il déclaré dans son discours haut en couleurs qu'a écouté d'une oreille attentive le premier ministre Trudeau.

M. Marchand a particulièrement insité sur certaines carences au sein de son ministère, qui font en sorte que chacune des sociétés de la Couronne dont il a la responsabilité, soit le Conseil des ports nationaux le Conseil de la voie maritime, le CN, Air Canada, etc., entretienne des relations très différentes avec le ministère.

"Il ne faut pas oublier, a-t-il ajouté, que la Commission canadienne de transport détient l'autorité finale sur presque toutes le questions, à l'exception de quelques cas ou l'on peut en appeler devant le ministre".

"Si nous décidons d'ouvrir nos politiques et de construire plus de wagons, on n'aura rien changé de fondamental dans la politique de transport puisque la situation restera la même.

"Le ministère des Transports est obligé à l'heure actuelle d'acheter des wagons pour les compagnies ferroviaires et à en assurer l'entretien parce qu'elles ne sont pas intéressées à en acheter."

CONCURRENCE

Selon M. Marchand, il faut repenser l'esprit de la Loi nationale des transports, qui a été adoptée en 1967, et qui prévoyait un transport national axé sur la concurrence, d'abord entre compagnies de chemin de fer, puis entre transport maritime, routier et ferroviaire.

"Or, ce principe est faux au Canada, du moins en partie, a soutenu M. Marchand. En raison de la dimension du pays et de la répartition de la population les services de transport ne peuvent être fournis sur une base économique égale dans chacune des régions."

Il a maintenu à cet égard qu'il est impossible de placer le transport sur le même pied que les autres secteurs de l'économie, puisque "je suis persuadé que le CN n'affronte aucune concurrence dans certaines régions et que la même situation s'applique au Canadien Pacifique ; parfois, il s'entendent entre eux pour éviter la concurrence."

M. Marchand a par ailleurs passé en revue les réalisations de son ministère, soulignant entre autres la nouvelle formule réservant la navigation côtière au pays à des navires et équipages canadiens, les accords bilatéraux conclus avec les Etats-Unis en matière de transport aérien et l'élaboration d'une nouvelle politique visant à octroyer aux deux grandes compagnies aériennes une plus large part du marché international.

MOT MYSTERE

Problème no 123 — 7 lettres cachées — THEME LE PETROLE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
aisance
asphalte
avion
B
baril
bitume
C
carbone
chantier
chaud
chauffe
chimie
chimiste
cire
E
eau
étape
extrait
F
fraise
fuite
G
gaz
gisement
gras
H
haut
huile
hydrogène
L
lubrifie
M
macadam
marais
N
noirâtre
O
oléolat
oléum
outil
P
paraffine
pavage
pétra
pétrolier
phase
pont
puits
R
réservoir
roche
S
sonde
sûreté
T
tarí
terre
tonne
traité
travail
U
utile
V
vaste

La réponse du problème précédent: pénurie

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	B	E	E	P	A	T	E	T	E	S	L	G	E	T	B
2	C	A	S	E	T	I	U	T	T	F	I	I	R	I	P
3	U	A	R	A	M	A	T	I	S	S	F	A	T	A	E
4	T	I	R	I	H	A	U	E	E	I	V	U	R	U	S
5	C	I	H	B	L	P	R	M	R	A	M	A	A	A	O
6	R	C	A	O	O	T	E	B	I	E	F	I	S	H	M
7	E	I	E	R	A	N	U	L	M	F	S	U	H	T	C
8	C	L	O	R	T	L	E	A	I	A	R	Y	I	C	E
9	O	H	I	V	M	X	S	N	N	E	D	A	H	T	E
10	S	O	A	U	R	P	E	C	T	R	G	A	I	H	E
11	N	E	E	U	H	E	E	E	O	A	N	A	C	S	S
12	T	L	N	A	D	L	S	G	Z	T	R	O	V	A	E
13	O	N	L	N	I	E	E	E	I	T	R	T	I	A	M
14	N	T	O	T	O	N	T	E	R	R	E	C	E	V	P
15	E	S	U	P	E	T	R	O	L	I	E	R	E	P	A

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.) — Légère indisposition. Une tendresse affectueuse vous assure un bonheur sentimental remarquable.

Très bonne santé. Votre coquetterie sentimentale vous donnera bien des joies cette année, mais aussi des déboires.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars) — Manque de sincérité. Une personne veut se réconcilier et vous ne faites rien pour rétablir le calme.

Joie et bonheur. Du nouveau vous comble de joie. Un futur merveilleux. Aimez beaucoup ce futur enfant.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai) — Santé pas très solide. Prenez l'air et beaucoup d'exercice. Soyez juste et bon. Ne vous laissez pas abattre.

Gênez n'est pas votre genre. Faites attention à vos paroles. Un brin de causette vous amènera de nouvelles amitiés.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet) — Diminuez la boisson et cela vaudra mieux pour vous. Joignez-vous à vos amis.

Chantez et vous serez plein d'ambiance. Un ami vous trouve épatant et vous félicite. Soyez prudent dans vos excès.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre) — Prévenir c'est guérir. Santé chancelante. Guérissez vite et vous reviendrez plein d'enthousiasme.

Un ami est près de vous et vous appréciez son aide en difficulté sentimentale. Une aide est bienvenue. Donnez un vrai sens à votre vie.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct,)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.) — Un homme vous veut du bien et vous ne le connaissez pas du tout. N'ayez pas peur il vous parlera en tant voulu.

Soyez amicale avec tout le monde et vous ferez très bonne impression. Mangez cela vous fera pas de tort.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

DE L'AIR PUR A VOLONTE

ELIMINEZ odeurs, fumée, graisse de l'atmosphère de votre foyer, commerce ou bureau. Vivez dans un milieu sain & propre. Communiquez avec nous pour un essai gratuit.

VENTE & SERVICE ELCAR

Purificateurs d'air, générateurs d'ions négatifs, humidificateurs, Elkon Distribution, B. P. 972, Chicoutimi.
Tél.: 549-9450

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

La Caisse d'Etablissement Saguenay-Lac St-Jean
371 est, rue Racine, Chicoutimi, Qué.
Tél.: 549-7501

BUREAUX A LOUER
(HAUT DE LA RUE RACINE)
2 bureaux de 600 pieds carrés chacun, ou 1 bureau de 1,200 pieds carrés.
S'ADRESSER A:
CAISSE D'ETABLISSEMENT SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
371 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI.
TEL.: 549-7501

ANNONCES CLASSÉES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

MARQUIS 1971, couleur bleu marin, toit vinyle, tout électrique, vitres teintées, radio AM-FM, stéréo, très bon état. Tél.: 545-4037 le jour, demandez Michel ou Jacques.
F-729

CAMARO 1969, 350 ss, très bonne mécanique, peinture neuve. Tels: 543-4304 ou 549-0042 après 6 heures.
F-751

PEUGEOT 504, 1973, automatique, couleur bleu azur, occasion magnifique. Prix à discuter. Tel.: 662-4157.
F-723

JAVELIN AMX, 1970, 4 vitesses d'avant, transmission "Rachet", 4 barils, 29,000 milles, en excellente condition. Communiquez à: 549-7296.
F-694

VENDEURS DEMANDÉS

Une compagnie internationale d'huile offre beaucoup d'argent, en plus de bonis comptants, pour vendeur d'âge moyen, dans le territoire du Saguenay-Lac St-Jean. Entrainement dans votre localité. Peu importe votre expérience, envoyez votre application par avion à T.D. READ, Pres., American Lubricants Co., Dayton, Ohio 45401, U.S.A.

ECONOMISEZ $1,800

En achetant une maison-mobile, surplus de production 1973. Choix de différents styles, 2 & 3 chambres à coucher. Chauffage électrique optionnel. Complètement meublée.

514-347-1871

MAC-JAC DEVELOPMENT LTEE.

COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT à vendre, pour informations: Tél.: 544-4064.
F-711

STATION DE TAXIS: Bien établie à Chicoutimi, à vendre, cause de maladie. Très bonne condition, pour informations: Tél.: 543-5164.
F-748

OCCASION: règlement succession, Forestville, magnifique super-marché, licencié, avec bâtisse à revenus. Stock sur inventaire, chiffre d'affaires intéressant. Informations: Jean Chevrier, soir: 651-7668, FIDUCIE DU QUEBEC, 250 Grande Allée Ouest, Québec 6.
F-725

DIVERS A VENDRE

POUR SALON DE COUFFURE: 2 chaises avec séchoirs, 1 chaise hydraulique, 1 lavabo avec robinet automatique, 1 chaise de lavabo, 1 panier à rouleaux. Tél.: 549-0650.
F-708

TENTE ROULOTTE "RAMBEC" 1972, 8 places, avec chauffage tout compris, à très bon prix. Tels: 544-6446 ou 549-3672.
F-745

CALCULATEURS électroniques, portatifs et électriques, $69.95, DACTYLOS usagées, vente et location. LIBRAIRIE SAGUENAY, 375, Ave Montcalm. Tél.: 543-7744.
F-703

MAISON-MOBILE pouvant servir comme chalet, grandeur 33 x 10, parfaite condition, aussi, traileur double pour motos-neige $125.00. Tél.: 549-0568.
F-730

MAISON-MOBILE "CHAMROCK" meublée ou non, installée sur terrain 70 x 100, située Place des Copains. Tél.: 549-7494.
F-707

A VENDRE: St-Bernard, femelle, enregistrée, 2 ans, ou à échanger pour caniche "Toy" blanc. Tél.: 543-1177.
F-741

MAISONS A VENDRE

MAGNIFIQUE propriété: 4 chambres, tapis mur à mur, garage, extérieur pierres et briques, 2231 Ave. DuPort, Port-Alfred. Tél.: 544-2230.
F-747

MAISON 97 rue Viau, Chicoutimi-Nord, 3 chambres, salon, cuisine, sous-sol fini, 2 chambres et sortie extérieure, directement du propriétaire. Tels: 543-0234 ou 543-3608.
F-732

PORT-ALFRED directement du propriétaire, bungalow 30' x 56', 7 1-2 pièces, terrain asphalté, pelouse, boisé. Tél.: 544-2650.
F-714

VENDEZ VOTRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles

66, rue Price, Kénogami. Bonne résidence de deux loyers à prix raisonnable. Sous-sol: 2 chambres. Rez-de-chaussée: 2 chambres, cuisine, salon double avec tapis. Premier étage: loyer.

484, St-Bernard, Jonquière. Luxueux bungalow de 14 pièces. Sous-sol complètement fini. Air climatisé dans salon et salle à dîner, 3 chambres, cuisine, four encastré.

392, rue Vallières, Chicoutimi-Nord. Attrayant bungalow de 2 chambres, salon, cuisine, dinette, au rez-de-chaussée. Sous-sol vaste, 8' de haut avec fenêtre 30", peut être transformé en loyer. Prix convenable.

CHICOUTIMI 549-5746 — ALMA 668-2411
Fiducie du Québec
COURTIER
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

MOTOS A VENDRE

KAWASAKI 90 cc, 1973, 1200 milles, à très bon prix. Si intéressé téléphonez à: 544-6446 ou 549-3672.
F-746

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN 100 x 114, situé rue Voltaire, prix: $2,700. Tél.: 549-5486.
F-755

A LOUER

MACHINES à écrire I.B.M., calculateurs électroniques. S'adresser à Jacques Couturier Inc. Edifice 1212 boul. Talbot Chicoutimi. Tél.: 545-4218.
F-674

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS: 3 1-2 pièces, 2 1-2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, avec tapis. Tels: 549-1376 ou 549-4675.
F-743

APPARTEMENT: 4 1-2 pièces, tapis mur à mur, chauffé, bain sauna, conciergerie, libre le 1er mars. Tels: jour: 549-7955, soir: 549-5401 ou 549-1836.
F-720

APPARTEMENT: 4 1-2 pièces, tapis mur à mur, chauffé, poêle, frigidaire, laveuse-vaisselle, près centres d'achats, libre 1er mai, 510 Bécard. Tél.: 549-5401.
F-731

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4 1-2 pièces, dans sous-sol, tapis dans 2 chambres et salon, tuiles dans cuisine et salle de bains, chauffé, eau chaude fournie, lustres fournies. Tél.: 549-8365.
F-712

LOGEMENT: 4 1-2 pièces, 625, des Hospitalières, près de l'université. Chauffé à l'électricité, entrées laveuse, sécheuse, libre immédiatement. Tél.: 549-0472.
F-709

LOGEMENT: 4 1-2 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, conciergerie, libre le 1er avril, près école Dominique Racine, 67, Jauffret. Tél.: 549-5114.
F-695

LOGEMENT: 2 1-2 pièces, chauffé, situé à 1146, Bl. St-Jean-Baptiste, Rivière-du-Moulin. Libre immédiatement. Tels: 549-1419 ou 549-7351.
F-650

2 LOGEMENTS de 3 1-2 pièces chacun, libres immédiatement. 21, Est William, Chicoutimi. Tel.: 543-4648.
F-738

LOGEMENT: 3 1-2 pièces, tapis mur à mur, entrées laveuse, sécheuse, eau chaude fournie, stationnement, libre immédiatement. Tél.: 543-6206.
F-742

4 LOGEMENTS: 4 1/2 pièces, meublés ou non meublés, libres immédiatement, situés 261, Ste-Famille, Kénogami. Tels: 543-3113 ou 542-6419.
F-701

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, situé à Chicoutimi-Nord, prix $135.00, chauffé, meublé. S'adresser à 547-2393 ou 543-3113.
F-704

LOGEMENT: 5 1-2 pièces, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, près des centres d'achats, libre immédiatement. Tel.: 549-6199, après 6 hres.
F-756

JONQUIERE LOGEMENT: 4 pièces, premier plancher, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, pour mois de mai, s'adresser à 547-9359 bur., 547-1993 rés.
F-710

LOGEMENT: 5 pièces, entrées laveuse, sécheuse, fini moderne, bas de maison, libre immédiatement. Tels: 547-8753 ou 344-1522.
F-740

LOGEMENT: 3 pièces, meublé, chauffé, entrée indépendante, conviendrait pour personnes âgées. (centre commercial Bossé) 543-0443.
F-753

DIVERS

EXCURSION AUTOBUS: PARTIE DE SUCRE, 23 mars, pour St-Georges de Beauce, prix: $20.00, comprend le transport, le souper, l'orchestre et la dégustation de sucre. Pour informations et réservations: 547-5557.
F-663

ACHETONS ENCORE MONNAIE: au plus haut prix. Canadienne 1968 et moins. AMERICAINE 1964 et moins. Tel.: 1-849-3287.
F-705

ACHETONS MONNAIE canadienne $0.50, $0.25 et $0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-739

EXCRUSION AUTOBUS: 7 avril pour une partie de sucre. Prix $5.00 pour le transport plus $5.00 pour le souper, la dégustation de sucre et la danse. Total $10.00, pour informations et réservations téléphonez à: 547-5557, date limite 22 mars.
F-662

DEMANDÉES

ACHETERAIS poêle, frigidaire, set de chambre, set de salon qui serviraient pour chalet. Tél.: 543-3113.
F-702

ON DEMANDE à acheter une terre avec bâtiment dans les environnements de Chicoutimi, a-s de M. G. Bouchard.
F-677

FEMMES DEMANDÉES

RECHERCHONS dames actives, vous offrons la possibilité de faire un travail agréable et très intéressant, revenus substentiels, territoires libres, aucune expérience requise: Devenez Représentantes pour la Compagnie Regine de France, Div. Familex Ltée. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Madame Bertrande Bradet, 549-6728 ou 542-2854.
F-675

HOMMES DEMANDÉS

JEUNE HOMME entre 27 et 37 ans, demande dans Jonquière, entrainement fourni, payé durant entrainement. Ecrire et envoyez votre curriculum vitae ainsi que nom et adresse et numéro de téléphone à C.P. 578, Chicoutimi, M. G. Bouchard.
F-676

AGENTS de sécurité, demandés, pour Sept-Iles, Baie-Comeau et Québec, bonnes conditions de travail, permis d'agent de sécurité nécessaire. Pour entrevue se présenter à 580 Grande Allée Est, suite 170, Québec, ou téléphonez à 522-4791 et demandez M. Dumont.
F-724

ESTIMATEURS avec expérience, en réfrigération climatisation, travail à l'année, excellent salaire, s'adresser: 2,100 boul. Charest, Québec. Tél.: 418-687-2040.
F-715

TECHNICIENS: en appareils électro ménager avec expérience, travail à l'année, excellent salaire, s'adresser à 2,100 boul. Charest Ouest, Québec. Tél.: 418-687-2040.
F-651

JEUNE HOMME demandé possédant permis de conduire âgé de 18 ans et plus demeurant à Jonquière ou Arvida. Travail consistant à aider représentant sur la route, salaire $75.00 par semaine. Tél.: 547-0754.
F-752

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉES

COMPAGNIE internationale est à la recherche de représentants (es) si intéressé téléphonez à 544-6446 ou 544-6455.
F-744

OFFRE DE SERVICES

POUR tenue de livre, comptabilité-impôt. Service à domicile. Appeler à: 543-5191.
F-665

POUR INSÉRER UNE **annonce classée**
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
ALMA
668-8001
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

Appel à la bombe à la Maison Blanche

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a reçu, jeudi matin, un coup de téléphone anonyme l'avertissant qu'une bombe allait exploser dans la salle de presse de la Maison Blanche.

La police et le service secret ont immédiatement entrepris une fouille de la salle de presse qui, à ce moment-là, était presque entièrement inoccupée. Cette fouille s'est avérée sans résultat.

Le président Nixon se trouvait dans son bureau qui n'est séparé de la salle de presse que par un corridor d'une vingtaine de mètres.

Par précaution, le service secret a également fouillé les bureaux et les appartements occupés par M. Nixon, sa famille et leurs collaborateurs.

Le service secret reçoit en moyenne trois menaces anonymes de bombes par semaine, mais c'est la première fois que la salle de presse a été fouillée. Cette salle est construite dans l'ancienne piscine présidentielle et son sous-sol contient de nombreux recoins ou un engin pourrait être dissimulé par une personne connaissant les sous-sols de la Maison Blanche.

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.

Le prix dans les depots: 20 ¢ la copie.

Autorise comme envoi postal de deuxieme classe, ministere des Postes et port paye en numeraire.

Le prix par la poste: Region Saguenay-Lac St-Jean et Cote-Nord:
1 an: $40.00
6 mois: $23.00

Autres regions du Canada:
1 an: $50.00
6 mois: $30.00

Pays etrangers:
1 an: $60.00
6 mois: $35.00

Depot legal: Bibliotheque Nationale du Quebec.

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

COIFFURE

COIFFURE pour dames, teinture, traitement capillaire. Consultez des spécialistes.
AU LYS PARISIEN ENR.
12, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi.
Tel.: 543-4053.

Votre coiffeur marseillais Pierre: Spécialiste coupe au ciseau, finition séchoir à la main, fer à friser.
SALON DE COIFFURE PIERRE
256, Riverin, Chicoutimi.
Tel.: 549-9934.

POUR une chevelure en parfaite santé et une coiffure soignée. Ouvert du lundi au samedi.
SALON DE COIFFURE BARBIZON
a-s Jean-Rock Bergeron, 301, Avenue du Séminaire, Chicoutimi.
Tél.: 543-1146.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Façades de magasin, fenêtres résidentielles, commerciales, miroirs décoratifs, pare-brise.
VITRERIE FRANKLIN
233, Colbert, Jonquière.
Tél.: 547-0701
et a
435, Ste-Anne, Chicoutimi.
Tel.: 549-3972

POUR PLACER VOTRE ANNONCE dans cette rubrique, téléphonez à 545-4895
SEULEMENT $5.00 par semaine
Elles sont publiées:
Vendredi - samedi dans: QUOTIDIEN
Le dimanche: PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi: PROGRES REGIONAL

ANIMAUX

SPECIALISTE: conseillère, pour l'entretien du poil long, toilette complète, coupe transformation...
DORÉA, SALON DE BEAUTÉ POUR CHIENS
Tel.: 677-2889

SPECIALITES: 12 races miniatures Caniche Lhasa Apso, Pékinois et plusieurs autres.
CHENIL DE LATERRIÈRE,
Boul. Talbot, Laterrière.
Tel.: 678-9904

SALLE DE DANSE

SALLE POUR RECEPTIONS: accommodation 400 personnes. DANSE avec orchestre le samedi soir.
SALLE DU ROCHER
1133, Boul. St-Paul, Chicoutimi.
Tels: 549-5424
Rés.: 543-1205

CHAUFFAGE

QUINCAILLERIE, spécialiste en plomberie, ventilation, chauffage air climatisé, consultez:
AIMÉ MOREAU LTÉE,
1387, Boul. St-Jean-Baptiste, Rivière-du-Moulin.
Tel.: 549-3984

SPECIALISTES: chauffage électrique, transformons tout chauffage à l'huile en chauffage électrique.
GAUDREAULT & GIRARD LTÉE,
2308, Boul. St-Paul, Chicoutimi.
Tel.: 549-0409

APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES CONONIAL, 3 1/2 pièces, neufs, près de Place du Royaume, site boisé, stationnement.
APPARTEMENTS HABITAT SAGUENAY
a/s TREPIN INC.
Tel.: 549-4322

COURS ENSEIGNEMENT

ARVIDA AUTO ECOLE
592, Fickes, Arvida.
Tél.: 548-5385
Gérard Lacombe, directeur.

DECORATION INTERIEURE

DECORATIONS INTERIEURES: confections draperies, rideaux, vente de tissus, installations, estimes gratuits.
LES DÉCORATIONS DIANE ENR.
744, St-Philippe, Jonquière.
Tels: 542-4084 ou 549-5153

REPARATIONS ENTRETIEN

NETTOYAGE de tapis, meubles, draperies, matelas. Méthode par Emulsification Servicemaster.
NETTOYEUR PROFESSIONNEL INC.,
Tel.: 549-0084

SPÉCIALITÉ: nettoyage à sec, nettoyage de tapis, estimés sur demande.
NETTOYEUR VOGUE,
Au service de la région, 375, Racine Est, Place Saguenay, Chicoutimi.
Tél.: 543-7713

REMBOURREURS

REMBOURRAGE de meubles, service rapide, ouvrage garantie, estimé gratuit.
JACQUES FOSTER REMBOURREUR,
348, St-Emile, Chicoutimi-Nord.
Tel.: 543-3689

REMBOURRAGE, ébénisterie, capitonnage de style, transformation de meubles, estimé gratuit, livraison.
ARVIDA REMBOURRAGE,
244, Simard, Arvida.
Tel.: 548-8301

AMELIORATIONS DE MAISONS

Pour achat, installation de vitres chez-vous ainsi qu'entretien de magasins, consultez:
VITRERIE FORTIN LTÉE,
Coins Richard et St-Aime, Jonquière.
Tel.: 547-7778

Spécialités: tapisserie, peinture, tenture, tapis-prélart, nettoyage tapis (vapeur).
Service: Pose tapisserie.
BOUTIQUE DU PEINTRE
1185, Boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord.
Tel.: 543-0578

ARMOIRES DE CUISINE et vanité sur commande, estimation gratuite, VOYEZ:
BOUTIQUE DU NORD ENR.
53, Hôtel de Ville, St-Honoré.
Tel.: 673-4356.

TAPIS-TUILES

Spécialiste tapis, prélart, tuiles, tapisserie. Service décoration.
AUX TAPIS DU BOULEVARD,
1157, Boul. Talbot, Chicoutimi.
Tel.: 549-5844.

Entrepreneur peintre, sablage de planchers, vente et pose de marquetterie.
ÉGIDE BOIVIN ENR.
12, des Oblats est, Chicoutimi.
Tel.: 543-9541

Pour vos meilleurs achats de peinture, tapisserie, tuiles, etc. S'adresser à:
RAY-CO ENR.
(Voisin A.L. Green)
66, Racine Est, Chicoutimi.
Tel.: 549-8692.

Elégante dans toutes les grandeurs.
Patron imprimé A 568
Grandeurs: 8-18 de STATUS LTD.

Remarquablement facile à coudre.

Remarquable aussi parce qu'elle avantage toutes les formes de 8 à 18 ans. Patron imprimé A 568 par Cosmos Sirchio pour Status Ltd, est modelé par les coutures pour se glisser légèrement sur votre silhouette, couvrant les courbes aux bons endroits.

Une patte décorée de boutons au-dessous d'un collet étroit à bande ajoute de l'intérêt au devant. L'original de ce patron est de lainage mais il est aussi idéal dans différents tissus: tweed, flanelle, tricot polyester, jersey léger, crêpe, toile, coton.

Le patron imprimé A 568 est disponible dans les grandeurs 8, 10, 12, 14, 16, 18.

La grandeur 12 (buste 34) requiert 2 1⁄4 verges de tissu 54 pouces de largeur.

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Envoyez $1.00 pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez .25 cents pour chaque patron pour la livraison de première classe. Envoyez votre commande à:

LE QUOTIDIEN
a-s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7

Numéro .....
Taille .....
Nom .....
Adresse .....

La Honda CB125S monocylindre. C'est beaucoup de mécanique pour si peu d'argent.

Bien normal de vouloir trouver une bonne petite moto économique mais racée pour se balader en ville.

Bien normal aussi de chercher un moteur qui a du coeur au ventre.

En '74 la Honda CB125S avec moteur monocylindre à arbre à cames en tête vient équipée avec un frein à disque à l'avant et un compte-tours.

Parfois, on veut amener un ami. Normal! Et facile avec les appuie-pieds à l'arrière!

Et puis bien normal surtout de chercher quelque chose de pas trop cher.

Honda a pensé à ça aussi: la 125 consomme peu et offre pas mal plus que la normale pour le prix.

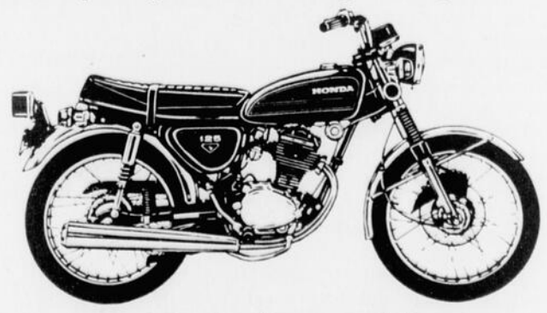

Honda. La dure qui dure.

SPORAMA LTÉE, 481, Sacré-Coeur, Alma, Tél.: 668-8328
JONQUIÈRE MARINE & SPORT LTÉE, 247, Colbert, Jonquière, Tél.: 547-8000
TALBOT & POTVIN LTÉE, 1265, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien, Tél.: 679-1751
LÉO AUTOMOBILE, 280 rue Hôtel-de-Ville, Chicoutimi, Tél.: 543-0743
JOS BESSON INC., 66 Dequen, Mistassini, Tél.: 276-2883
VILLENEUVE ÉQUIPEMENT, 1178, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord, Tél.: 543-3600
ATELIER G. DESGAGNÉ — SCIE À CHAÎNE
1654, boul. St-Dominique, Roberval, Tél.: 275-2269.
Lac Bouchette, Tél.: 348-6419.

Après bien des vicissitudes, Golda Meir est parvenue à former un nouveau gouvernement

TEL AVIV (AFP) — Mme Golda Meir est parvenue, après bien des vicissitudes, et une "fausse sortie" dramatique, à former un nouveau gouvernement israélien, le quatrième depuis son arrivée au pouvoir, il y a cinq ans.

Son tour de force politique a été facilité par une coopération de dernière heure de deux grands récalcitrants: le général Moshe Dayan, ministre de la Défense, et M. Shimon Peres, ministre des Transports, tous deux de la tendance "Rafi" du Parti travailliste.

Il aura fallu dix semaines de négociations et de tractations, qui ont fréquemment abouti à des impasses et porté l'exaspération de l'opinion israélienne à son comble, pour sortir de la plus grave crise intérieure qu'ait connue l'état hébreu depuis sa création en 1948.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, Mme Meir, dont l'obstination est réputée, a soumis la liste de son quatrième gouvernement au chef de l'Etat, le professeur Ephraim Katzir.

LE CABINET

Le nouveau gouvernement israélien est identique au précédent en ce qui concerne les portefeuilles clé, Défense, Affaires étrangères, Finances et Education, dont le titulaire, le général Igal Allon, est également vice-président du conseil.

En gardant à ses côtés, comme ministre d'Etat, M. Israel Galili, Mme Meir retrouve donc intacte l'équipe qui a formé, ces dernières années son "cabinet restreint". Il n'en reste pas moins que le nouveau gouvernement, composé de 23 membres, inclut huit nouveaux ministres dont six font pour la première fois partie d'un cabinet.

Deux ministres, les généraux Itznak Rabin, Travail, et Aharon Yariv, Transports, ont acquis leur notoriété internationale grâce à leur brillante carrière dans l'armée. Il est d'ailleurs significatif que ce gouvernement comporte trois anciens chefs d'état-major, Dayan, Barlev et Rabin, et deux anciens généraux, Allon et Yariv.

REACTION AMERICAINE

D'autre part, à Washington le président Richard Nixon a promis que les Etats-Unis exerceront leur influence sur Israël et sur la Syrie pour que les discussions, qui doivent s'ouvrir dans la capitale fédérale dans quinze jours, aboutissent le plus rapidement possible à la séparation des forces dans le Golan.

Le chef de la Maison Blanche a exprimé l'espoir que les progrès déjà accomplis au Proche-Orient, grâce aux efforts diplomatiques des Etats-Unis seront pris en considération par les pays arabes producteurs de pétrole, lorsqu'ils se réuniront pour prendre une décision sur l'embargo pétrolier.

A Tel Aviv, on apprend que M. Abba Eban se rendra la semaine prochaine à Washington pour poursuivre avec M. Henry Kissinger l'examen que pose le problème de l'ouverture de négociations de désengagement avec la Syrie.

SYRIE-URSS

A Damas, un communiqué commun syro-soviétique affirme que "tout accord sur le désengagement des forces syriennes et israéliennes devra constituer un premier pas vers un retrait total des forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés, selon un calendrier établi".

Le communiqué, publié à l'issue de la visite en Syrie de M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, ajoute que tout accord sur le dégagement des forces "devra également faire partie intégrante d'un réglement global au Proche-Orient, comprenant notamment la garantie des droits nationaux et légitimes du peuple palestinien. Tout manquement à ces points essentiels constituera un nouveau danger, qui provoquera une nouvelle conflagration très dangereuse, menaçant la paix au Proche-Orient".

Le communiqué souligne enfin "l'importance de la participation de l'URSS à tous les efforts déployés en vue du rétablissement d'une paix basée sur la justice au Proche-Orient et à toutes les phases d'un réglement pacifique à la crise que connaît cette région".

M. Gromyko est rentré jeudi soir à Moscou, au terme d'une visite d'une semaine au Proche-Orient, au cours de laquelle il a séjourné à Damas à deux reprises et au Caire.

Les mémoires de Krouchtchev

La société d'édition Time Inc. a 180 heures de bandes magnétiques

NEW YORK (AFP) — La société d'édition Time Inc. a révélé, mercredi, avoir en sa possession 180 heures de bandes magnétiques sur lesquelles l'ancien dirigeant soviétique Nikita Krouchtchev avait dicté ses mémoires dont un premier volume a déjà été publié.

En même temps, Time Inc. a annoncé que les enregistrements avaient été offerts à la collection d'histoire orale de l'université Columbia de New York et qu'un deuxième volume des mémoires de Krouchtchev (couvrant la période de 1953 à 1964) serait publié par sa filiale Little, Brown and Co., en juillet prochain.

AUTHENTIFICATION

M. Donald Wilson, vice-président de Time Inc., a révélé à cette occasion que l'enregistrement des mémoires de Krouchtchev avait été envoyé en Occident par des membres de la famille et des amis de l'ancien dirigeant soviétique sans l'approbation de l'actuelle équipe au pouvoir en URSS. Des experts en la matière ont authentifié la voix de M. Krouchtchev, démentant ainsi les rumeurs ayant couru au moment de la parution du premier volume de ses mémoires qu'il s'agissait d'un faux.

L'enregistrement a notamment été comparé à un enregistrement pris le 18 septembre 1959 alors que M. Krouchtchev avait pris la parole aux Nations Unies.

Les "streakers" se déshabillent "pour le frisson de l'aventure"

NEW YORK (AP) — Mais qu'est-ce qui fait donc se déshabiller en public les étudiants américains et canadiens?

Depuis quelques semaines, les incidents de ce genre ne se comptent plus et la mode parait avoir déjà gagné le Canada.

Elle consiste, pour un étudiant ou une étudiante, ou pour plusieurs d'entre eux à la fois, à se mettre nus comme au premier jour de leur naissance et à parcourir au pas de course des terrains de football ou de basketball, des campus d'université, voire même les rues d'une ville. Certains chevauchent des bicyclettes ou des motocyclettes et on en a même vu un sauter tout nu en parachute d'une hauteur de 700 mètres, depuis un monomoteur, et atterrir sur le campus de l'université de Georgie occidentale, au milieu de 2,000 de ses camarades, décemment vêtus.

On les appelle les "streakers" - de "streak" (éclair) - parce qu'ils savent courir vite pour échapper aux policiers lancés à leurs trousses.

Selon un psychologue de l'Université de Californie du Sud, le Dr Shelly Duval, ils font ça "pour le frisson de l'aventure". Sans doute aussi éprouvent-ils tout simplement des frissons à se lancer dans de pareilles aventures en plein hiver...

"Il semble, a ajouté ce psychologue, qu'ils cherchent à violer des normes bien établies, et de pouvoir s'y livrer sans se faire prendre met du piquant à la chose. Pour autant que je puisse en juger, il ne faut pas y voir malice".

Un autre psychologue, le Dr Zev Wanderer, qui dirige le centre de thérapie du comportement de Beverly Hills, croit que "dans une génération où le seul moyen de se faire connaître est de devenir une idole de la chanson ou un criminel, la solution de rechange pour un étudiant consiste à courir tout nu. "C'est une manière facile de conquérir gloire et notoriété".

AUTRES EXPLICATIONS "SAVANTES"

A la différence de son confrère, le Dr Wanderer pense que les éducateurs ne doivent pas en rire. "Il est significatif que cela se passe dans les universités, parce que les jeunes qui atteignent ce niveau, à notre époque, ont été très enrégimentés, dans des écoles très conformistes", dit-il.

"C'est un message à l'adresse de ces écoles conformistes: les jeunes devraient pouvoir se sentir à l'aise dans des établissements moins rigides, être eux-mêmes sans avoir à se déshabiller".

Un autre psychologue, M. Robert Ardrey, estime que "dans la société d'abondance et de consommation que nous connaissons, la sécurité étant largement satisfaite, l'ennui vient vite et que c'est un moyen de le combattre".

Un professeur de philosophie de l'Université du Missouri, M. William Boldeson, y voit "un rite du printemps remontant à l'antiquité".

"C'est de l'exubérance tout à fait innocente. Un bon coup de froid, et cette épidémie prendra fin".

Un professeur de sociologie du Missouri, M. Ed Tomich rétorque que "peut-être est-ce le signe que l'hiver a été long et fastidieux".

Ce n'était pourtant pas ce qui avait poussé un ancien juge de la Cour d'Appel de Californie, M. Fred Pierce, à courir sans culotte, il y a 56 ans, à travers une communauté religieuse pour jeunes filles. M. Pierce, qui a maintenant 74 ans, fut exclu de l'université de Stanford après cet exploit. Pourquoi l'avait-il fait? Pour gagner un pari de cinq dollars qu'il avait fait avec un camarade...

BRIDGE

La nécessité

La nécessité fait loi. Si l'art d'éviter les impasses est l'une des caractéristiques de l'expert, par contre celui-ci sait également se plier aux exigences de la nécessité. Ainsi parfois de lui-même il développera une possibilité d'impasse à une suite où un joueur superficiel n'en aura peut-être pas vu la nécessité.

Donneur: Sud

Nord-Sud vulnérables

Pi- 7-2

Co- A-10-4-2

Ca- 9-8-6-4

Pi- 6-4	Tr- 8-7-5	Pi-10-9-5
Co- V-9-5-4	N	Co- R-8-6
Ca- R-5	O E	Ca- D-V-10-3
Tr- R-V-10-9-6	S Pi- A-R-D-V-8-3	Tr- D-4-2
	Co- D-7	
	Ca- A-7-2	
	Tr- A-3	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-pique (1)	2-trèfles (2)	passe	passe
3-trèfles	passe	3-coeurs	passe
4-piques (3)	passe	passe	passe

(1) Alors que sa main ne peut être évaluée qu'à huit gagnantes, Sud ne serait pas justifiable d'ouvrir par une enchère de force. Si le partenaire apporte deux gagnantes, il y a lieu d'espérer qu'il ne laissera pas tomber les enchères.

Une ouverture à 2-piques ne conviendrait qu'aux joueurs où une telle enchère n'est impérative que pour un tour.

(2) Ici Ouest a laissé passer une excellente occasion de se taire alors que fort probablement l'enchère 1-pique serait devenue finale. Néanmoins l'enchère 2-trèfles aurait pu avoir de bons résultats si Nord était devenu le déclarant.

(3) Alors que Nord se trouvait dans la stricte obligation de participer aux enchères, l'annonce 3-coeurs est donc nébuleuse. Mais espérer que la main du partenaire produira deux levées n'est pas d'un optimisme très exagéré.

Entame: - quatre de coeur

Le Mort ne fournit que le deux de coeur et Est charge de son roi. Comment le déclarant doit-il rechercher le succès de son contrat?

Ce qui cause un problème au déclarant est le fait que sa main ne présente que deux coeurs. Si le déclarant avait été en possession de trois coeurs, en ce cas l'entame lui aurait présenté le succès sur un plateau d'argent. Evidemment N-S ont maintenant un double contrôle des coeurs, mais le déclarant peut-il espérer passer séparément la dame et l'as? Espérer que les adversaires auront l'obligeance de revenir avec un troisième coeur pour l'as du Mort serait de la naiveté. Ainsi pour la recherche d'une dixième gagnante le déclarant doit donc envisager le recours à une impasse et sous le roi de coeur il doit disposer sa dame!

Est change au deux de trèfle et le déclarant prend aussitôt de son as. Tout d'abord le déclarant retire les atouts des adversaires puis fait suivre le sept de coeur vers le dix. Cette carte ayant conservé la levée, le déclarant dispose de son dernier trèfle sur l'as de coeur et ainsi les perdantes seront limitées à un coeur et deux carreaux.

Evidement en ayant recours à l'impasse le déclarant s'exposait à une chute de deux levées, mais ce risque devait être accepté en échange contre la possibilité de réaliser le contrat.

Si nous revenons à l'entame, nous pouvons dire qu'Ouest était au risque de favoriser le déclarant, même si une attaque à trèfle, carreau ou à l'atout n'aurait rien donné au déclarant.

Si l'entame se fait à une suite autre que coeur, comment le déclarant doit-il procéder.

Le problème du déclarant demeure le même, il lui faut rechercher deux levées de coeur. La carte pivot est le valet de coeur et cette carte doit être espérée chez Ouest. Ainsi après avoir retiré les atouts des adversaires, le déclarant s'attaque lui-même aux coeurs par le jeu de la dame, bien décidé de céder cette première levée de coeur au roi, peu importe qu'il soit chez Est ou Ouest. Ainsi par la Suite l'impasse du dix sera tentée et alors qu'elle sera heureuse, ce sera le succès.

Si règle générale il faut prévenir les impasses, la nécessité peut commander qu'elles soient recherchées!

Noël Duchesne

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT
EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Professeurs de français

FONCTION:
Enseigner le français comme langue seconde aux fonctionnaires fédéraux et aux membres des forces armées canadiennes dans divers centres au Canada.

Traitement jusqu'à $19,021.

CONDITIONS REQUISES:
Une parfaite connaissance de la langue française.
Le premier diplôme universitaire reconnu (baccalauréat, baccalauréat spécialisé, etc...)

Bureau des langues

Les personnes désireuses de poser leur candidature sont priées de compléter la formule de demande d'emploi PSC 367-401 disponible aux bureaux régionaux de la Commission de la Fonction publique, aux Centres de la Main d'oeuvre du Canada, ou dans les Bureaux de poste et de la faire parvenir à:

LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
Division du personnel, 9ième étage
Place de Ville — Tour "A"
Ottawa (Ontario)
KIA OM7

Commission de la Fonction publique

Il est absolument essentiel que la demande d'emploi soit accompagnée des pièces justificatives en ce qui a trait aux études et à l'expérience professionnelle.
Sur réception des formules de demande, des renseignements plus détaillés seront fournis aux candidats.
Des entrevues auront lieu bientôt pour combler les postes qui deviendraient libres au cours de l'année 74.

Référence à rappeler: Concours no 74-PSC-PER-J.B.-1358. La date limite d'inscription est le 15 mars 1974.

GAGNEZ GAGNEZ

UN PRIX DE $25 CHAQUE SEMAINE

PLUS UN GRAND PRIX A LA FIN DU CONCOURS

GRÂCE A NOS PETITES ANNONCES "CLASSEES"...

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN — progrès-dimanche — progrès régional

C'EST AMUSANT C'EST FACILE C'EST PAYANT

GRAND PRIX

RIEN A PAYER

UNE MAGNIFIQUE MOTOCYCLETTE CHAPARRAL

PLUS
VOUS AUREZ DE COUPONS DE PARTICIPATION PLUS VOUS AUREZ DE CHANCES DE GAGNER

$25 CHAQUE SEMAINE

$25 sera tiré parmi les bonnes réponses reçues

COUPON DE PARTICIPATION:
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
ANNONCES INSOLITES: _____

ANNONCE INSOLITE

Trouvez l'annonce insolite qui parait dans la section des ANNONCES CLASSÉES de l'une ou l'autre de nos publications:

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN
PROGRÈS-DIMANCHE
PROGRÈS RÉGIONAL

Cette annonce insolite apparaitra une fois par semaine, soit dans Le Quotidien, soit dans Progrès-Dimanche ou dans Progrès Régional.

Chaque semaine, il y aura une nouvelle annonce.

Pour participer, il suffit de nous faire parvenir le coupon qui apparait dans cette page ainsi que le titre de l'annonce insolite, ainsi que sa date de publication.

Chaque semaine, un tirage aura lieu parmi les réponses reçues. Toutes les lettres reçues sont conservées pour le tirage de la MOTO qui aura lieu le 30 avril 74.

EXEMPLE:

D'une annonce insolite dans le genre de celle que vous trouverez en lisant les annonces classées de nos trois journaux.

A VENDRE:
ALLUMETTES EN BOIS n'ayant servi qu'une fois. Cadeau idéal pour non fumeurs. Communiquez avec Y.E. ETEINT — 123-000L.

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix (règlements du concours).

AVIS DIVERS

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CITE DE CHICOUTIMI-NORD

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le Soussigné, Secrétaire-Trésorier de la Cité de Chicoutimi-Nord, que le Conseil de la Cité de Chicoutimi-Nord, lors d'une séance tenue le quatrième jour de mars mil neuf cent soixante-quatorze, a passé et adopté un règlement portant le numéro 334 à l'effet de restreindre le genre de constructions permises dans les zones C-3, C-7, C-8, C-12, C-16, C-18 et C-19 et d'interdire l'installation de réservoir à carburant sur tout terrain servant pour fin d'habitation.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement numéro 381 de la Cité de Chicoutimi-Nord sera soumis aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi-Nord, lundi le dix-huitième jour de mars mil neuf cent soixante-quatorze, à 19.00 heures.

Le présent AVIS est donné conformément à la loi.

Donné à Chicoutimi-Nord ce cinquième jour de mars mil neuf cent soixante-quatorze.

Jean-Guy Boucher
Secrétaire-trésorier.

GARCONNET ENLEVE — La vague d'enlèvement se poursuit, aux Etats-Unis et le jeune John Calzadilla, âgé de 8 ans, fils d'un membre du conseil d'administration d'une compagnie de pneus a été rapporté enlevé, mercredi après-midi, comme il retournait à la maison, après avoir quitté son école de Dixie Hills, New York. La police du comté de Suffolk, dans le Long Island, a dit que deux hommes et une femme avaient dit au garçonnet que sa grand-mère était malade et qu'ils devaient le reconduire à la maison.

(Téléphoto AP)

MME HEARST — Mme Rabdolph Hearst, mère de Patricia, enlevée le 4 février, cause avec Susan Sward, à droite, reporter à l'Associated Press, à l'extérieur de son domicile. Les journalistes de la presse parlée et écrite qui attendent depuis plusieurs semaines à l'extérieur de la maison des Hearts, se sont munis d'habillements chauds contre la pluie et le froid en attendant des développements au sujet de cet enlèvement qui retient l'attention de toute l'Amérique.

(Téléphoto AP)

Kissinger n'aime pas la façon "unilatérale" d'agir

WASHINGTON, (AFP) — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a déploré jeudi la manière "unilatérale" dont les pays de la Communauté européenne ont décidé d'entamer des consulations avec les pays arabes, et il les a invités à appliquer leurs projets de coopération de manière "multilatérale", sur la base de la récente conférence de Washington sur l'énergie.

Une scission entre la Communauté et les Etats-Unis serait un désastre, a souligné, au cours d'une déposition devant la commission des finances du Sénat, le secrétaire d'Etat, qui a averti les pays européens que, s'il n'était pas possible pour Washington de participer à des consultations avec les Européens, les Etats-Unis devront prendre leurs propres dispostions. Ils seraient pour cela dans une meilleure position que les Européens, mais cela conduirait à la formation de blocs hostiles, a-t-il prédit.

Après avoir réitéré son amertume sur lanmanière clandestine dont il a été informé du projet de conférence euro-arabe, adopté lundi à Bruxelles, par les ministes des Affaires étrangères de la Communauté, le chef de la diplomatie américaine a déclaré que les Etats-Unis n'ont pas d'objection à des négociations
européo-arabes, à condition a-t-il dit, "que nous ayions l'occasion d'exprimer nos vues".

SUGGESTIONS

Après avoir remarqué que les projets européens expriment une direction qui reste assez vague, M. Kissinger a dit que la voie inaugurée par la conférence des Treize pays industriels en février, reste ouverte et doit servir de base, à son avis, aux consultations transatlantiques renforcées qu'il souhaite.

"Les Etats-Unis ont le devoir de faire un effort majeur pour maintenir la cohésion des pays industriels", a affirmé le secrétaire d'Etat. Washington, a-t-il poursuivi, est favorable à la recherche par l'Europe de sa propre identité, qui ne doit cependant pas se fonder sur l'hostilité ou sur des objectifs placés en opposition aux Etats-Unis, mais qui doit prendre place dans le cadre d'une plus large communauté d'intérêts.

M. Kissinger a cependant reconnu que les Européens avaient cru de bonne foi qu'ils avaient suffisamment informé les Etats-Unis de leurs projets.

En ce qui concerne plus particulièrement la phase difficile que traversent les relations
américano-françaises, le secrétaire d'Etat a souligné qu'il n'existe pas d'incompatibilité entre les Etats-Unis et la France, qui possede des dirigeants 'capables' et une bureaucratie décidée.

En échange d'un passeport diplomatique

Le financier Vesco était prêt à verser un demi-million de dollars

NEW YORK (Reuter) — Le financier Robert Vesco était prêt à verser un demi-million de dollars pour la campagne de ré-élection du président Nixon, en échange d'un passeport diplomatique, a déclaré mercredi M. Harry L. Sears, témoin-clé au procès de MM. Maurice Stans et John Mitchell, respectivement anciens secrétaire au Commerce et "attorney general" de l'administration Nixon.

Les deux hommes sont accusés d'avoir tenté de mettre le financier du New Jersey, actuellement réfugiés aux Caraïbes, à l'abri des poursuites du gouvernement, en échange de pots-de-vin.

D'après M. Sears, Robert Vesco désirait ce document pour échapper aux poursuites intentées contre lui en Suisse, où il fut arrêté à la fin de l'année 1971. A l'époque, une commission gouvernementale
américaine enquêtait sur la gestion par Vesco d'une caisse mutuelle, l'Investors Overseas Services Ltd.

INTERVENTION DES EMBASSADES

M. Sears, qui est également impliqué dans cette affaire d'entrave au cours de la justice, mais bénéficie de l'immunité judiciaire en raison de son témoignage à charge, a mis en cause M. Ehrlichman, ancien conseiller du président pour les Affaires intérieures.

Au cours de sa seconde journée de témoignage devant le tribunal fédéral de Manhattan, il a indiqué que M. Ehrlichman aurait envoyé à M. Mitchell — qui dirigeait la campagne électorale du président — une note demandant que les ambassades des Etats-Unis àAmsterdam, Beyrouth, Hong Kong et Luxembourg interviennent en faveur de Vesco.

M. Sears, qui est un ancien associé de Vesco, affirme que M. Mitchell lui aurait demandé des détails sur la requête de M. Ehrlichman. M. Sears dit avoir alors fourni un mémorandum recommandant que Vesco fasse l'objet des faveurs des ambassades.

Mardi, M. Sears avait affirmé sous la foi du serment qu'il avait introduit Vesco auprès de M. Mitchell en mars 1971 et qu'il avait par la suite servi d'intermédiaire dans le cadre des efforts du financier pour stopper l'enquête dont il faisait l'objet.

Mercredi, M. Sears a précisé qu'il avait eu, en janvier 1972, une entrevue avec M. Mitchell, alors attorney general, et que celui-ci lui avait confié qu'il allait prendre connaissance de l'enquête.

Brèves internationales

USA-METRIQUE

WASHINGTON (Reuter) — Une commission de la Chambre des représentants a approuvé mercredi une proposition de loi tendant à introduire le système métrique aux Etats-Unis avant dix ans. La Chambre pourrait être appelée à se prononcer sur ce texte la semaine prochaine. Une proposition analogue est en préparation au sein de la commission sénatoriale du commerce.

SINAI-ONU

LE CAIRE (PA) — Des représentants de la force d'urgence des Nations unies au Proche-Orient ont entrepris mercredi d'inspecter les positions des forces israéliennes et égyptiennes dans le Sinai, de part et d'autre de la zone tampon occupée par les "casques bleus". Cette inspection fait suite au repli des troupes israéliennes sur une nouvelle ligne de défense à 20 kilomètres à l'est du canal de Suez.

FRANCE-LIBYE

TUNIS (Reuter) - Les négociations franco-libyennes sur le transport aérien ont retardées de deux mois. L'ajournement, rapporte l'agence d'information de la révolution arabe, a été décidé au cours de la 3ième réunion tenue mardi à Tripoli, les délégations des deux pays entendant approfondir davantage l'examen de la question.

Deux prisonniers membres de l'ALS veulent servir d'intermédiaires

HILLSBOROUGH, Calif. (AFP) — Deux membres de l'Armée de libération symbionese SLA, actuellement détenus au pénitencier de San Quentin en attendant de passer en jugement pour le meurtre d'un pédagogue noir, le 6 novembre dernier, se sont proposés, mercredi, comme intermédiaires pour obtenir la libération de Mlle Patricia Hearst, enlevée le 4 février.

Dans une lettre à la station de radio locale KPFA, qui est devenue en fait à boîte postale de la SLA, Russell Little, 24 ans, et Joseph Remico, 27 ans, demandent à plaider leur cause sur les grandes chaînes de télévision nationales. Ils affirment que leur intervention donnera des résultats.

Au moment de l'enlèvement de Mlle Hearst, 20 ans, fille de M. Randolph Hearst, propriétaire du quotidien San Francisco Examiner, la SLA avait réclamé la mise en liberté de Little et de Remiro. Elle avait également exigé la distribution de vivres à tous les indigents de Californie.

Bien que M. Hearst ait déjà commencé à fournir des vivres dans plusieurs centres de distribution en Californie et qu'il se soit déclaré prêt à débourser quatre millions de dollars pour ce projet, la SLA n'a pas donné de nouvelles de son otage depuis le 20 février. Précédemment, elle avait fait diffuser des enregistrements de la voix de Mlle Hearst affirmant qu'elle se portait bien.

Sears

PARTICIPEZ A NOTRE CONCOURS CUMULATIF TIRAGE TOUS LES JEUDIS, VENDREDIS SOIRS ET SAMEDIS APRES-MIDI.

SPÉCIAUX du SAMEDI

SPECIAUX toute la journée jusqu'à épuisement de la marchandise

Chemises
Valeurs: $14.00, $10.00 $9.00, $8.00, $4.99
SPECIAL:
$7.00 $5.00 $4.50 $4.00 $2.50
Grande liquidation de chemises de toilette. Coupe régulière et ajustée. Coul: Ass. Gr: Ass.
Sears — Chemiserie pour hommes (Rayon 33)

Robe de Chambre
50% Rabais
Rég.: $12.50 à $25.00
$3.00 à $5.99
Courte. Nylon brossé. Nylon piqué. Grs: 42 à 44. S.M.L.
Sears — Lingerie pour Dames (Rayon 38)

Bas-culotte opaque
Rég.: $2.50
$1.99
Bas-culotte "Cling Alon" opaque. S'adapte bien au galbe de la jambe. Couleurs: Miel beige, brun soutenu, mauve ou noir. Grs: Petit, moyen, large X Large.
Sears — Accessoires pour Dames (Rayon 75)

Sac à cosmétiques
Rég.: $2.98
.99
Sac à cosmétiques possédant 4 contenants.
Sears — Cosmétiques (Rayon 8)

Pantalons
Rég.: $7.99
$5.55
Pour garçons. Lot de pantalons quadrillés. Modèle à cuff. Couleurs assorties. Grs: 10 à 18 ans.
Sears — Vêtements pour Garçons (Rayon 40)

Habit d'autoneige
Rég.: $13.98
$9.99
Modèles pour garçons et filles. Fermeture robuste. Couleur: Bleu et vert. Grs: 4-5-6-6x.
Sears — Vêtements d'enfants (Rayon 29)

Casserole
Rég.: $4.29
$2.99
Casserole en aluminium. Epaisseur moyenne. Va au lave-vaisselle. Résiste à la chaleur.
Sears — Articles de Ménage (Rayon 11)

Chemises
Valeurs: $4.99, $8.00, $9.00 $10.00, $14.00
SPECIAL:
$2.50 $4.00 $4.50 $5.00 $7.00
Grnde liquidation de chemises de toilette. Coupe régulière et ajustée. Polyester et Coton. Coul: Ass. Gr: Ass.
Sears — Chemiserie pour Hommes (Rayon 33)

Souliers Dames
Valeur: $14.98 à $21.00
$5.00
Souliers sports et toilette. Très belle confection. Très confortable. très belle valeur. Cuir et uréthane. Couleurs: Noir, brun, tan. Grs: Ass.
Sears — Chaussures pour Dames (Rayon 54)

Brosses miracle
Rég.: $2.98
$2.29
La brosse fantastique. Retire tout corps étrangers, des vêtements, chandails, suède ou tapis. Idéale pour le voyage.
Sears — Articles de couture (Rayon 25)

Teintures Clairol
Rég.: $1.47
$1.19
Teintures Clairol 2 oz. Toutes les couleurs.
Sears — Cosmétiques (Rayon 8)

Chandails
Rég.: $5.99 à $8.99
$4.44
Assortiment de chandails à manches longues. Pour garçons. 100% acrylique. Couleurs et modèles variés. Grs: S.M.L.XL.
Sears — Vêtements pour Garçons (Rayon 40)

Vestons Sports
Valeur: $44.00 à $69.98
$18.99
Choix de Vestons sports pour hommes. Différents modèles et couleurs dans le groupe. Grs: 38 à 44.
Sears — Vêtements pour Hommes (Rayon 45)

Epices aux choix
Rég.: $0.40
.29
Epices aux choix. (Blue Ribbon) Contenant de 2 1-2 on. net.
Sears — Articles de Maison (Rayon 11)

Chocolat
Rég.: $2.29
$1.59
Chocolats assortis.
Sears — Confiserie (Rayon 87C)

Tissus
$1.99
Ballot de doublure. Couleurs et qualités assorties. Longueur 6 verges. Largeur 54".
Sears — Tissus à la verge. (Rayon 36)

Bas-culotte
Rég.: $2.79
$1.99
Bas-culotte "Cling Alon" indémaillable. Couleurs: Miel beige, brun soutenu. Grs: P.M.G.XG.
Sears — Accessoires pour Dames (Rayon 75)

Fluffs
Rég.: $1.99
$1.49
Serviettes sanitaires en boîtes de 48. Super et régulier.
Sears — Cosmétiques (Rayon 8)

Bain de Mer
Rég.: $0.99
.75
Bain de Mer "Maria" aux algues marines 16 oz.
Sears — Cosmétiques (Rayon 8)

Pantalons avec gilets
Rég.: $2.99 et $2.39
.99
Ensemble 2 pces pour garçons. Modèles en corduroy. Coul. Bleu et corail. Autres modèles 100% nylon. Couleurs: Marine et vert. Pour garçons et filles. Grs: 2 à 6x.
Sears — Vêtements d'enfants (Rayon 29)

Casserole
Rég.: $2.99
$1.49
Casserole 4 1-2 pintes. Poignée résistant à la chaleur. Fini lustré. Facile d'entretien.
Sears — Articles de Maison (Rayon 11)

Butane
Rég.: $0.89
.49
Butane universel.
Sears — Articles de Fumeurs (Rayon 87T)

Pas de commande postale et téléphonique